First Session
Thirty-eighth Parliament, 2004-05

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Aboriginal Peoples

Chair:
The Honourable NICK G. SIBBESTON

Tuesday, June 14, 2005
Wednesday, June 15, 2005

Issue No. 10

Tenth and eleventh meetings on:

The involvement of Aboriginal communities and businesses in economic development activities in Canada

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-huitième législature, 2004-2005

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Peuples autochtones

Président :
L'honorable NICK G. SIBBESTON

Le mardi 14 juin 2005
Le mercredi 15 juin 2005

Fascicule n^{o} 10

Dixième et onzième réunions concernant :

La participation des peuples et entreprises autochtones aux activités de développement économique au Canada

TÉMOINS
(*Voir à l'endos*)

42519-42527

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Nick G. Sibbeston, *Chair*

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Angus
* Austin, P.C.
(or Rompkey, P.C.)
Buchanan, P.C.
Christensen
Fitzpatrick
Gustafson
* Kinsella
(or Stratton)
Léger
Pearson
Peterson
Watt

*Ex officio members

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Nick G. Sibbeston

Vice-président : L'honorable Gerry St. Germain, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

Angus
* Austin, C.P.
(ou Rompkey, C.P.)
Buchanan, C.P.
Christensen
Fitspatrick
Gustafson
* Kinsella
(ou Stratton)
Léger
Pearson
Peterson
Watt

* Membres d'office

(Quorum 4)

Published by the Senate of Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada
Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, June 14, 2005
(24)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met at 9:39 a.m., this day, in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Nick G. Sibbeston, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Léger, Peterson, Sibbeston and Watt (4).

In attendance: From the Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament: Lisa Patterson and Frédéric Beauregard-Tellier.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, November 4, 2004, the committee continued its study on the involvement of aboriginal communities and businesses in economic development activities in Canada. (*See Issue No. 2, Wednesday, November 17, 2004, for the full text of the Order of Reference*.)

WITNESSES:

Indian and Northern Affairs Canada:

Marc Brooks, Director General, Economic Development Branch, Socio-economic Policy and Programs Sector;

Leslie Whitby, Acting Director General, Natural Resources and Environment Branch, Northern Affairs Program;

Keltie Voutier, Senior Policy Advisor, Northern Oil and Gas Branch, Northern Affairs Program.

Mr. Brooks and Ms. Whitby each made a presentation and, with Mr. Voutier, answered questions.

At 11:07 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, June 15, 2005
(25)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met at 6:20 p.m., this day, in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Nick G. Sibbeston, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buchanan. P.C., Fitzpatrick, Gustafson, Léger, Peterson, Sibbeston, and Watt (7).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 14 juin 2005
(24)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 39, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Nick G. Sibbeston (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Léger, Peterson, Sibbeston et Watt (4).

Également présents : Du Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, Lisa Patterson et Frédéric Beauregard-Tellier.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 4 novembre 2004, le comité poursuit son étude sur la participation des peuples et entreprises autochtones aux activités de développement économique au Canada. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 2 du mercredi 17 novembre 2004*.)

TÉMOINS :

Affaires indiennes et du Nord Canada :

Marc Brooks, directeur général, Direction générale du développement économique, Secteur des programmes et des politiques socioéconomiques;

Leslie Whitby, directrice générale intérimaire, Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement, Programme des affaires du Nord;

Keltie Voutier, conseiller principal en matière de politiques, Direction générale du pétrole et du gaz du Nord, Programme des affaires du Nord.

M. Brooks et Mme Whitby font chacun un exposé et, avec M. Voutier, répondent aux questions.

À 11 h 7, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 15 juin 2005
(25)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 20, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Nick G. Sibbeston (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buchanan, P.C., Fitzpatrick, Gustafson, Léger, Peterson, Sibbeston et Watt (7).

In attendance: From the Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament: Lisa Patterson.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, November 4, 2004, the committee continued its study on the involvement of aboriginal communities and businesses in economic development activities in Canada. (*See Issue No. 2, Wednesday, November 17, 2004, for the full text of the Order of Reference*.)

WITNESSES:

Assembly of First Nations:

Chief Jason Goodstriker, Regional Chief of Alberta;

Judy Whiteduck, Director, Economic Partnership Secretariat;

Dean Polchies, Policy Analyst, Economic Partnership Secretariat.

Métis National Council:

Audrey Poitras, Vice-President;

Valerie Nicholls, Director of Intergovernmental Affairs.

Mr. Goodstriker made a presentation and, with Ms. Whiteduck and Mr. Polchies, answered questions.

At 7:15 p.m., the committee suspended.

At 7:17 p.m., the committee resumed.

Ms. Poitras made a presentation and answered questions.

It was agreed that the following material be filed as exhibit with the Clerk of the Committee.

- Métis Nation Framework Agreement between Her Majesty the Queen in Right of Canada and The Métis National Council, effective from May 31, 2005. (Exhibit 5900-1.38/A1-SS-1-10-"14")

At 8:02 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

Également présent : Du Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, Lisa Patterson.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 4 novembre 2004, le comité poursuit son étude sur la participation des peuples et entreprises autochtones aux activités de développement économique au Canada. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 2 du mercredi 17 novembre 2004*.)

TÉMOINS :

Assemblée des Premières nations :

Le chef Jason Goorstriker, chef régional de l'Alberta;

Judy Whiteduck, directrice, Partenariats économiques;

Dean Polchies, analyste des politiques, Secrétariat des partenariats économiques.

Ralliement national des Métis :

Audrey Poitras, vice-présidente;

Valerie Nicholls, directrice des affaires intergouvernementales.

M. Goodstriker fait un exposé, et, avec Mme Whiteduck et M. Polchies, répond aux questions.

À 19 h 15, la séance est suspendue.

À 19 h 17, la séance reprend.

Mme Poitras fait un exposé et répond aux questions.

Il est convenu que les documents suivants soient transmis à la greffière et annexés.

- Accord-cadre de la nation métisse entre Sa Majesté la reine aux droits du Canada et le Ralliement national des Métis, en vigueur à partir du 31 mai 2005. (pièce 5900-1.38/A1-SS-1-10-« 14 »)

À 20 h 2, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, June 14, 2005

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:39 a.m. to examine and report on the involvement of Aboriginal communities and businesses in economic development activities in Canada.

Senator Nick G. Sibbeston (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Welcome to our witnesses. We are studying the economic involvement of Aboriginal communities in economic development activities in Canada. We began our study hearing academic witnesses, and officials from various departments have come before us, too. In the next few meetings, we will begin to meet with Aboriginal leaders. On Wednesday night, we are meeting with AFN and the Metis people. We are trying to cover the topic in a general way and get as much information as possible. We welcome you today, and we look forward to the information you can provide our committee. Please proceed.

Mr. Marc Brooks, Director General, Economic Development Branch, Socio-economic Policy and Programs Sector, Indian and Northern Affairs Canada: Honourable senators, it is a pleasure to be here. I will clarify one point: our economic development is under what is known as the Indian and Inuit Affairs Program.

I would like to speak about the efforts within Indian and Northern Affairs Canada (INAC) in bringing First Nation and Inuit communities into the mainstream Canadian economy. While I will focus mainly on successes within these communities, it should be noted that significant barriers also remain to increasing these communities' participation in the economy. I will speak to some of those challenges.

Since my colleagues left will address the North, my comments will focus primarily on economic development in First Nations communities south of 60.

To give some context, most reserve communities are fairly small. In 2001, 37 per cent of First Nations had on-reserve registered Indian populations of 250 people or fewer, and 61 per cent had populations of fewer than 500 people.

While relatively few First Nation and Inuit communities have fully realized their economic development aspirations, their governments are actively engaged in finding ways to increase employment and attract and retain investment.

In response to working with various communities, Indian and Northern Affairs Canada's economic development programs expanded significantly over the period 2000 to 2005 as we develop

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 14 juin 2005

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 9 h 39, sous la présidence de l'honorable Nick G. Sibbeston pour examiner la contribution des collectivités et des entrepreneurs autochtones au développement économique du Canada et dresser un rapport de l'examen.

Le sénateur Nick G. Sibbeston (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à nos témoins. Nous examinons la contribution des collectivités autochtones au développement économique du Canada. Nous avons commencé notre examen par l'audition de spécialistes et de chercheurs, et les représentants de nombreux ministères sont également venus témoigner devant nous. Au cours des prochaines réunions, nous entendrons les dirigeants autochtones. Mercredi soir, nous rencontrerons l'APN et le peuple Métis. Nous essayons de couvrir le sujet d'une manière générale et de recueillir autant d'informations que possible sur le sujet. Nous sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui et impatients d'entendre les informations que vous pourrez apporter au comité. Vous avez la parole.

M. Marc Brooks, directeur général, Direction générale du développement économique, Secteur des programmes et des politiques socioéconomiques, Affaires indiennes et du Nord Canada : Honorables sénateurs, je suis honoré de votre invitation. J'aimerais clarifier le point suivant : notre développement économique se situe dans le cadre de ce qui est communément appelé Programme des affaires indiennes et inuites.

J'aimerais vous faire part des efforts déployés par Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) pour intégrer les collectivités inuites et celles des Premières nations à l'économie canadienne. Même si je traiterai des réussites qu'ont connues ces collectivités, il faut quand même souligner que des obstacles importants continuent de freiner leur participation au développement économique.

Puisque mes collègues aborderont les questions relatives au Nord, mes commentaires porteront sur le développement économique des collectivités des Premières nations établies au sud du 60^{e} parallèle.

Les collectivités vivant en réserve sont très peu peuplées pour la plupart. En 2001, 37 p. 100 des réserves des Premières nations abritaient moins de 250 Indiens inscrits, alors que 61 p. 100 en comptaient 500 au plus.

Peu de collectivités inuites ou des Premières nations ont réussi à atteindre leurs objectifs économiques. Toutefois, leurs administrations s'affairent à rechercher des moyens de multiplier les opportunités d'emploi et à attirer et conserver les investissements dans les collectivités.

En raison de ces facteurs, les programmes de développement économique d'Affaires indiennes et du Nord Canada ont connu une expansion importante de 2000 à 2005. De nouveaux

new programs focused on economic infrastructure, equity assistance or developmental equity assistance for businesses, and resource development negotiations.

Indian and Northern Affairs Canada's economic development programs generally provide funds to community governments so that they can deliver economic development services. These include but are not limited to the identification of economic opportunities, support for enterprise and community planning, assistance in accessing private capital, provision of relevant technical expertise, market research, and licensing and permitting for such things as forestry quotas.

INAC has redesigned its economic development programs based on two major program evaluations and a report of the Auditor General that was to have been tabled in November 2003. I believe it was actually tabled in February 2004. The changes were also undertaken in response to significant engagement of First Nation and Inuit economic development practitioners, and those changes came into effect on April 1, 2005, through the renewal of the department's program authorities.

Through our new, redesigned programs, there are greater opportunities for communities to leverage social policy instruments, such as capital and housing programs or social assistance payments, to assist in a holistic development of the community economy. In this regard, we will support activities such as human resource planning to meet upcoming and forecasted demands, initiatives to enhance community economic development capacity, and provision of technical and advisory service to community members.

In terms of increased opportunities for First Nation and Inuit communities, it has been the policy of this government since 1996 to recognize support for Aboriginal business as a national objective integral to the promotion of industrial and regional development. INAC has consistently played a strong advocacy and facilitation role for the Aboriginal business community through the Procurement Strategy for Aboriginal Business as well as through the industrial and regional benefits policy for major Crown projects.

For example, in 2003, a total of 8,156 federal contracts worth approximately $487 million were awarded to Aboriginal firms. It is interesting to note that three-quarters of those contracts were awarded on the open market, which means that they were not opportunities that were restricted or set aside. That is a testament to how much Aboriginal business capacity is increasing; Aboriginal businesses are able to compete successfully in the competitive Canadian industry.

Since 2000, under our economic development programs we have invested $254 million on various projects in First Nations and Inuit communities. Those investments have helped leverage in excess of $1 billion in project funding from sources other

programmes ont été lancés, qui portaient sur l'infrastructure économique, l'octroi de capitaux et fonds de démarrage et les négociations sur la mise en valeur des ressources.

En règle générale, les programmes de développement économique du ministère attribuent des fonds aux administrations des collectivités pour leur permettre de fournir des services de développement économique. Parmi ces services, notons entre autres : la recherche d'opportunités économiques, l'aide à la planification des entreprises et des collectivités, un accès plus facile aux capitaux, des services d'expertise technique pertinente, des études de marché et l'octroi de licences et permis, comme ceux des quotas forestiers.

La nouvelle conception des programmes de développement économique de l'AINC tient compte des recommandations issues de deux évaluations importantes et du rapport de novembre 2003 du vérificateur général. Des modifications aux programmes ont également été effectuées en réponse à l'engagement important d'experts en développement économique des Premières nations. Elles sont entrées en vigueur le 1er avril 2005, lors de la reconduction des autorisations de programme du ministère.

Grâce aux modifications apportées aux programmes, il est maintenant plus facile pour les collectivités de financer leurs mesures de politique sociale, comme les programmes d'immobilisations et de logement ou les prestations d'assistance sociale, et d'améliorer ainsi leur développement économique global. À cet égard, nous soutenons la planification de ressources humaines susceptibles de répondre aux besoins actuels et futurs, le renforcement du potentiel de développement économique des collectivités et la fourniture des services techniques et consultatifs à leurs membres.

En ce qui concerne les opportunités accrues pour les collectivités inuites et celles des Premières nations, le politique du présent gouvernement, depuis 1996, est de reconnaître que le financement des entreprises autochtones constitue un objectif national faisant partie intégrante de la promotion du développement industriel et régional. L'AINC a invariablement joué un rôle majeur dans la promotion et le soutien du milieu des affaires autochtone par l'entremise de sa Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones et de ses politiques sur les avantages sociaux des grands projets de l'État.

Ainsi, en 2003, 8 156 marchés fédéraux d'une valeur de 487 millions de dollars ont été conclus avec des entreprises appartenant à des Autochtones. Il est intéressant de noter que les trois-quarts de ces marchés ont été attribués à la suite d'un appel d'offres ouvert, ce qui veut dire qu'ils n'étaient pas réservés. La capacité commerciale des Autochtones est de plus en plus solide et les entreprises autochtones sont aujourd'hui capables de concurrencer leurs rivales non autochtones sur le compétitif marché canadien.

Dans le cadre de ses nouveaux programmes de développement économique, le Canada a investi, depuis 2000, 254 millions de dollars dans différents projets au sein des collectivités inuites et des Premières nations. Ces fonds, qui serviront à financer

than Indian and Northern Affairs Canada, including other levels of government and the First Nations and Inuit communities themselves.

Partnerships are important for overcoming barriers to economic participation. Most of the physical barriers can be eliminated with investments in economic infrastructure. For example, joint federal, provincial and First Nations financing was used for the Tuck Inlet road project in northern B.C., which will provide the Lax Kw'alaams community with an all-weather road connection to other communities in the northwest of the province. We finance access to lands and resources through working with departments such as Fisheries and Oceans to transfer fishing licences under the Aboriginal Fisheries Strategy. We also fund timber licences to sustain sawmills, as in the case of the Meadow Lake Tribal Council and the Little Red River Cree Nation from Alberta.

In terms of the way ahead, while some First Nation communities have devised strategies to overcome impediments to their development, still many challenges, often related to the Indian Act and/or its regulations, persist in keeping the majority from achieving their development vision.

In this regard, you have already discussed Bill C-20, the First Nations Fiscal and Statistical Management Act. This act establishes the First Nations Finance Authority, which will facilitate the ability of First Nations to access funding for the economic infrastructure necessary to connect reserve communities to adjacent opportunities. There is also the First Nations Land Management Act, which supports community economic development as it allows First Nations communities to design their own management regimes for lands and resources.

In addition to those acts, INAC is currently developing a legislative initiative to bring greater clarity and certainty to the regulatory environment for major projects in reserve communities. This increased certainty will do much to strengthen investor confidence and generate downstream investment.

In conclusion, honourable senators, Indian and Northern Affairs Canada is committed to the continued sustainable development of First Nations communities. Through investments in capacity, economic infrastructure, and clear and coherent legislative initiatives, we are working to equip and empower First Nations and Inuit to achieve their developmental goals.

Ms. Leslie Whitby, Acting Director General, Natural Resources and Environment Branch, Northern Affairs Program, Indian and Northern Affairs Canada: Honourable senators, I will be making this presentation with the input of my colleague

d'autres projets encore, ont permis d'aller chercher plus de 1 milliard de dollars auprès d'autres sources que le ministère, dont d'autres ordres de gouvernements et les collectivités autochtones elles-mêmes.

La contribution des Autochtones au développement économique ne peut se faire sans le partenariat. Les obstacles physiques ne résistent pas aux investissements dans l'infrastructure économique. C'est ainsi que le financement conjoint du ministère, des provinces et des Premières nations a débouché sur la réalisation du projet routier de Tuck Inlet, en Colombie-Britannique, lequel permettra à la collectivité de Lax Lw'Alamms de se rendre dans les autres collectivités du Nord-Ouest de la province, hiver comme été. Avec Pêches et Océans, Affaires indiennes et du Nord Canada finance également l'accès aux terres et aux ressources, qui permettra de transférer les permis de pêche en vertu de la Stratégie des pêches autochtones. Il finance aussi et également les permis de coupe de bois pour permettre à des scieries de continuer leurs activités, comme ce fut le cas pour les scieries du Conseil tribal de Meadow Lake et de la nation crie de Little Red River.

En ce qui concerne la voie à suivre, il reste que si certaines collectivités des Premières nations ont élaboré des stratégies pour éliminer les obstacles à leur développement, de nombreux défis, souvent liés à la Loi sur les Indiens ou à ses règlements, continuent d'empêcher la majorité d'entre elles à atteindre leurs objectifs.

À cet égard, vous avez déjà discuté du projet de loi C-20, la Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations. Cette loi crée l'Administration financière des Premières nations, laquelle assurera aux Premières nations un accès plus facile au financement d'infrastructures économiques, infrastructures dont elles ont besoin pour que les collectivités établies dans les réserves puissent profiter des opportunités économiques qui s'offrent à elles.

Il y a également la Loi sur la gestion des terres des Premières nations, laquelle facilite le développement économique des collectivités en permettant aux Premières nations de créer leur propre régime de gestion des terres et des ressources. Outre ces lois, le ministère est en train de mettre au point une mesure législative visant à clarifier la réglementation entourant les grands projets réalisés à l'intérieur des réserves. Ainsi, les investisseurs seront plus confiants et multiplieront leurs investissements.

En conclusion, honorables sénateurs, Affaires indiennes et du Nord Canada a pris l'engagement de contribuer au développement durable des collectivités des Premières nations. Grâce aux investissements en matière de ressources humaines et d'infrastructure économique, ainsi qu'à des mesures législatives claires et cohérentes, nous nous affairons à donner aux Premières nations les outils dont elles ont besoin pour atteindre leurs objectifs économiques.

Mme Leslie Whitby, directrice générale intérimaire, Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement, Programme des affaires du Nord, Affaires indiennes et du Nord Canada : Honorables sénateurs, c'est au nom de ma collègue,

Ms. Mimi Fortier, who is the director general of the oil and gas branch. Both of us work primarily, but not exclusively, in the northern territories.

Through the Department of Indian Affairs and Northern Development Act, the Minister of Indian Affairs and Northern Development is the lead federal minister in the North. His responsibilities are delivered primarily through programs and services offered in two general areas. One is supporting northern political and economic development through the management of federal interests, so that we have a federal mandate in the North, and the second is promoting sustainable development of the North's natural resources and northern communities. That is more akin to what you see in provinces.

The Northern Affairs Program has a number of programs and functions that, while not solely directed at Aboriginal business in the same way as those Mr. Brooks mentioned, do assist in their development. I would like to separate those functions into two areas: expenditure programs and resource management. Three expenditure programs contribute to Aboriginal businesses. They are the cleanup of contaminated sites across the North, INAC's response to climate change, and research into northern science and contaminants. In addition, we have programs to look at resource management for the oil and gas industry and the mining industry.

First, the Northern Contaminated Sites Program has the largest single annual budget. In 2004-05, some $75 million was spent in the North. Since the early 1990s, we have spent approximately $230 million in the northern economy on the cleanup of former military sites, distant early warning sites across the North, and abandoned contaminated mines. The program is designed to provide social and economic benefits from project activities to Aboriginal and northern communities, usually communities close to the sites we are working on. The projects provide jobs and purchase services from Aboriginal and northern suppliers.

For example, the cleanup of the Resolution Island former military site, located about two hours from Iqaluit out in the bay, is one of our largest cleanups. That project has been contracted to Qikiqtaaluk Corporation, an Inuit-owned company. In 2003, 91 per cent of the 78-person workforce was Inuit and they received $1.7 million in salary payments. In addition, sales by local businesses amounted to about $12 million in support of the cleanup.

The second function is related to climate change, an area in which we work both in northern Canada and across the country with First Nations. We look at the deployment of energy efficiency and renewable energy programs in Aboriginal communities and at how these communities take on the development of these businesses. We provide about $8 million

Mme Mimi Fortier, directrice générale de la Direction générale du pétrole et du gaz du Nord que je ferai cet exposé. Nous travaillons toutes deux principalement, mais non exclusivement, dans les Territoires du Nord.

En vertu de la Loi sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien est, dans le Nord du pays, le chef de file des ministres fédéraux. C'est principalement par l'entremise des programmes et services du Programme des affaires du Nord qu'il s'acquitte de ses fonctions, et ces programmes visent deux domaines clés : le soutien au développement politique et économique du Nord par la gestion des intérêts fédéraux et la promotion du développement durable des ressources naturelles et des collectivités du Nord. Cela ressemble beaucoup à ce que vous voyez dans les provinces.

Le Programme des affaires du Nord comporte un certain nombre de programmes et de fonctions qui, bien qu'ils ne soient pas uniquement axés sur le développement d'entreprises autochtones que M. Brooks a évoqué, y concourent de fait. Pour plus de clarté, je présenterai les fonctions de la Direction générale en deux groupes distincts : programmes de dépenses et gestion des ressources. Il existe trois programmes de dépenses : le programme de décontamination de sites, le programme d'action d'AINC sur le changement climatique et le programme de recherche sur les sciences et les contaminants. Parallèlement, d'autres programmes veillent à la gestion des ressources de l'industrie du pétrole et du gaz et de l'industrie minière.

Des trois programmes de dépenses, c'est le Programme des sites contaminés qui possède le plus gros budget, environ 75 millions de dollars en 2004-2005. Depuis le début des années 90, le ministère a injecté plus de 230 millions de dollars dans l'économie du Nord pour la décontamination et la remise en état, dans toutes les régions du Nord, des sites miniers abandonnés et des sites de la ligne DEW (Distant Early Warning — détection lointaine avancée). Le programme a été mis au point pour permettre aux collectivités autochtones et nordiques, généralement voisines des sites, de profiter des retombées socioéconomiques de projets qui devraient leur créer des emplois et utiliser les services de leurs entreprises.

Ainsi, le contrat de décontamination de l'ancien site militaire sur l'Île Résolution a été attribué à une entreprise inuite, Qikiqtaaluk Corporation. En 2003, les 91 p. 100 de ses 78 employés étaient d'origine inuite et avaient reçu 1,7 million de dollars en salaires. De plus, les biens achetés en marge des activités de nettoyage ont rapporté plus de 12 millions de dollars aux entreprises locales.

Le deuxième programme de dépenses concerne le changement climatique, un domaine dans lequel notre collaboration avec les Premières nations ne s'arrête pas aux régions nordiques mais s'étend à tout le pays. Nous lançons des programmes en efficacité énergétique et en énergie renouvelable dans les collectivités autochtones et nous suivons leur développement par les

a year through the Aboriginal and Northern Community Action Program to promote new energy technologies and measures.

One of our most successful projects is with the Hupacasath First Nation, which is close to Port Alberni on Vancouver Island. They are building a small micro-hydro project in their traditional territory close to their reserve. The benefits will include about $3.6 million for 80 person-years for the construction phase of this development and about $1.1 million for16 person-years in long-term jobs for operation and maintenance.

The third expenditure program is the Northern Science and Contaminants Research program, which amounts to about $4.4 million annually. It studies the health risks of contaminants in northern air, which usually do not originate in the North but come from around the world and accumulate in the natural ecosystems in the North, which are the sources of food of Aboriginal peoples. Aboriginal organizations receive funding from this program to develop their own capacity to do research and to explain to their communities the implications of these contaminants for the health of the population. They have ongoing, long-term studies that follow the health of the communities.

The minister, under the resource management part of his portfolio, issues oil and gas rights on Crown lands across the North, including in the Northwest Territories, Nunavut and the northern offshore. Under the Canada Oil and Gas Operations Act, companies seeking authorization to undertake exploration and development activities must submit a benefit plan to Indian and Northern Affairs Canada for approval prior to undertaking exploration or production activities.

Each benefit plan sets out a company's policies and programs to provide employment and training opportunities for northern and other Canadians and full and fair access on a competitive basis to contract opportunities in the North. Companies are expected to look first to the residents and businesses in communities close to their activities while implementing these plans. In the Northwest Territories and Nunavut, the population of most communities is primarily Aboriginal peoples, and most businesses are Aboriginal-owned. Thus, Aboriginal people and their businesses are the primary recipients of the opportunities made available under many of the benefit plans.

Two factors that have greatly assisted in the development of both employment and business opportunities, particularly in the mining sector in the Northwest Territories, are the impact and benefit agreements and the associated socio-economic agreements. The impact and benefit agreements, sometimes known as participation agreements, are usually negotiated

entreprises autochtones concernées. Ainsi, le ministère a injecté 8 millions de dollars dans le Programme d'action pour les collectivités autochtones et nordiques pour y promouvoir les nouvelles technologies énergétiques.

Le projet d'hydroélectricité de la Première nation Hupacasath, en Colombie-Britannique, près de Port Alberni, sur l'île de Vancouver. Ils y construisent une micro centrale hydroélectrique sur leur territoire traditionnel, près de leur réserve. Parmi les retombées économiques, notons 3,6 millions de dollars pour les emplois à durée déterminée (deux ans de construction, 80 années-personnes) et 1,1 million de dollars pour les emplois à long terme qu'exigeront son exploitation et sa maintenance (16 années-personnes).

Le troisième programme de dépenses, le Programme de recherche sur les sciences et les contaminants dans le Nord, est doté d'un budget annuel d'environ 4,4 millions de dollars. Il a pour objectif l'étude des risques à la santé humaine de contaminants atmosphériques qui proviennent de partout ailleurs et viennent s'accumuler dans les écosystèmes naturels nordiques, principales sources alimentaires des Autochtones. Les fonds remis aux organisations autochtones leur permettent de participer à la recherche à titre de partenaires à part entière et d'expliquer à leurs membres les effets de ces contaminants sur leur santé. Les études menées s'étalent sur une longue période d'observation.

Le ministre, dans le cadre de ses responsabilités en gestion des ressources, attribue les droits au pétrole et au gaz naturel des terres de l'État situées dans le Nord, y compris dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut et dans les zones au large des côtes de l'Arctique. En vertu de la Loi sur les opérations pétrolières au Canada, les compagnies qui demandent l'autorisation de mener des activités d'exploration et de mise en valeur doivent présenter un plan de retombées économiques à l'approbation d'Affaires indiennes et du Nord Canada avant de pouvoir entreprendre des activités d'exploration ou de production.

Les plans de retombées économiques de l'exploitant énoncent ses politiques et ses programmes visant à maximiser les opportunités d'emploi et de formation pour les résidents du Nord et les autres Canadiens ainsi qu'à donner aux entreprises du Nord et d'ailleurs au pays la possibilité, pleine et équitable, de fournir à l'exploitant des biens et services par voie concurrentielle. L'exploitant devrait en premier lieu faire appel, dans la mise en œuvre de son plan de retombées économiques, aux personnes et entreprises voisines. Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, la plupart des collectivités sont composées essentiellement d'Autochtones et la plupart des entreprises appartiennent à des Autochtones. Les Autochtones et leurs entreprises sont ainsi les principaux bénéficiaires des retombées économiques prévues dans le plan d'un exploitant.

Les ententes sur les répercussions et les avantages et les accords socioéconomiques connexes sont les deux principaux facteurs de l'accroissement des opportunités d'emploi et d'affaires des Autochtones, particulièrement dans le secteur minier. En règle générale, les compagnies qui souhaitent mener des activités sur des terres traditionnelles négocient, sans y être obligées, avec les

voluntarily between the local Aboriginal organizations and communities and businesses wishing to operate in their traditional territory or in the land claim areas, as the case may be. There is no legislative base requiring an impact and benefit agreement, but the federal government strongly recommends that companies enter into negotiations with the affected Aboriginal groups in order to reach the agreement before they start their activities.

Socio-economic agreements are required by the Government of the Northwest Territories to ensure that the non-affected communities in the territory also benefit from the resource developments. They include much the same things as the impact and benefit agreements, but encompass the entire population of the territory.

The department provides funding to Aboriginal peoples to establish and expand businesses to provide goods and services in the North. You heard Mr. Brooks talk about that. In some cases, joint ventures have been established between northern Aboriginal companies and more experienced service companies from southern Canada, to the benefit of all.

For example, the Inuvialuit have a longstanding joint venture, Akita-Equtak, with Akita Drilling, one of Western Canada's foremost oil and gas drilling contractors. When it became evident that there would be an increase of oil and gas exploration in the delta in 2000, the Inuvialuit sought funds from Indian and Northern Affairs Canada to acquire new heavy-duty Arctic drilling rigs in order to enter into this joint venture.

Ekati in the Northwest Territories, the very first of the diamond mines, is another recent example. Kete Whii Limited, which is owned 50 per cent by Dogrib Trustco, 25 per cent by Deton'Cho Corporation and 25 per cent by Densoline Corporation, became equity partners in the purchase of two ore haulers and the construction of the maintenance building at the site. They have two nine-year contracts with BHP Billiton to maintain the land and the road and haul ore from Misery Pit to the Ekati processing plant. The contract is worth $32 million and employs 24 people.

In doing this work in the North, we have looked with companies and Aboriginal organizations at some of the impediments to greater Aboriginal participation. For simplicity, we have narrowed the impediments down to inadequate levels of education, insufficient training, and inadequate work experience. These are barriers to both government and companies, and we are working together to try to overcome them.

For example, most companies do provide adult education on site. In the example of Resolution Island, we brought Nunavut Arctic College onto the site to train and license people in the use of heavy equipment when it came to light that without that licence they were not able to work on the site cleanup. They learned

organisations, les collectivités et les entreprises autochtones locales une entente sur les répercussions et les avantages. La loi actuelle n'exige pas la conclusion d'une entente signée, mais le gouvernement fédéral recommande fortement aux compagnies de parvenir à un accord avec les groupes autochtones concernés avant de commencer ses activités.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest exige la conclusion d'accords socioéconomiques qui assurent aux collectivités des Territoires, même lorsqu'elles ne sont pas directement concernées par un projet, la participation aux retombées économiques de la mise en valeur des ressources. Ces accords traitent des mêmes questions que les ententes sur les répercussions et les avantages mais s'appliquent à l'ensemble de la population.

Le ministère accorde des fonds aux peuples autochtones pour établir et développer des entreprises qui fournisses de la marchandise et des services dans le Nord. M. Brooks en a parlé. Dans certaines cas, des efforts conjuqués ont été mis sur pied entre des compagnies autochtones du Nord et des compagnies plus expérimentées du sud du Canada, au bienfait de tous.

Par exemple, les Inuvialuits ont depuis longtemps une coentreprise appelée Akita-Equitak avec Akita Dring, l'un des entrepreneurs en forage les plus importants de l'Ouest du Canada. En 2000, lors de la forte augmentation des activités d'exploration dans la région, les Inuvialuits ont demandé à Affaires Indiennes et du Nord Canada un financement dans le but d'acquérir plusieurs tours de forage de grande puissance spécifiquement construites pour les opérations en milieu arctique de la coentreprise Akita-Equtak.

Ou encore Kete Whii Ltd., dont le financement a permis d'acheter deux camions à minerai et de construire un hangar d'entretien pour sa mine d'Etaki, la première mine diamantaire des Territoires du Nord-Ouest. En vertu de deux contrats, d'une durée de neuf ans, avec BHP Billiton Diamonds Inc, Kete Whii Ltd., qui appartient à 50 p. 100 à Dogrib Trusco, 25 p. 100 à Deton'Cho Corporation et 25 p. 100 à Denesoline Corporation, effectue l'entretien de la route et du terrain ainsi que le transport du minerai de la mine Misery à l'usine de traitement d'Ekati. Le contrat de transport de minerai est de 32 millions de dollars et la société emploie 24 personnes.

Dans tous nos projets nordiques, nous avons tenté d'analyser avec les compagnies et les organisations autochtones les obstacles à une plus grande participation des Autochtones. Pour simplifier la situation, nous dirons qu'ils sont liés à l'insuffisance du niveau d'instruction, de la formation et de l'expérience professionnelle. Ces obstacles préoccupent le gouvernement fédéral comme les compagnies et nous tentons ensemble de les éliminer.

La plupart des entreprises donnent des cours de formation pour adultes en milieu de travail. Pour Resolution Island, par exemple, nous avons fait venir le Collège de l'Arctique du Nunavut sur place pour former et certifier les conducteurs d'équipement lourd lorsqu'il est apparu qu'ils n'auraient pu

reading, writing and mathematics. Under many of the impact and benefit agreements, the companies also provide university scholarships for Aboriginal students.

Experience has shown that the petroleum and mining industries recognize the importance of involving Aboriginal and northern residents in their employment, training and business contracting opportunities. Aboriginal and northern residents have demonstrated their willingness to respond positively to the benefit opportunities and to perform well as trainees, employees and business suppliers. Most opportunities and contracts are being awarded on the open market. In the end, all parties, including governments, acknowledge the benefits of our shared responsibility.

The Chairman: I have a question for the witnesses: are you each in the highest position of your division?

Mr. Brooks: In terms of economic development for the Indian and Inuit Affairs Program, I am the director general responsible. I report to a senior assistant deputy minister. My overall responsibility is to the deputy and associate deputy minister.

The Chairman: Ms. Whitby, are you acting in your position?

Ms. Whitby: Yes. Most of the expenditure programs we talked about are my responsibility. We have directors general in the regions as well, and we all report to an assistant deputy minister.

The Chairman: I sense that you are not particularly familiar with the details in your presentation. For example, you said that companies provide on-site adult education courses to enable employees to learn. Do companies in the North provide on-site education courses?

Ms. Whitby: I do not know that every company does on-site education but many do as part of agreements that they sign with the government. Resolution Island is probably the first, large-scale example that we undertook, for which I was responsible. We brought Nunavut Arctic College in to do the training and a science and technology group from Alberta for the training and licensing of the heavy equipment operators.

When the weather was not conducive to working, people spent their time learning. Many of them finished with certificates. The large diamond mines currently underway have basic and advanced education courses for apprentices. Mr. Voutier is more familiar with the oil and gas industry.

The Chairman: I was under the impression that only large companies had sufficient resources to offer such courses. Many companies operating in the North are small or medium-sized and do not have the necessary resources. Some committee members have been to Yellowknife and the diamond mines and

autrement décontaminer le site. Ils ont ainsi appris à lire, écrire et compter. Dans le cadre des ententes sur les répercussions et les avantages, les compagnies offrent également des bourses d'études supérieures aux étudiants autochtones.

L'expérience a montré que l'industrie pétrolière et l'industrie minière reconnaissent l'importance de faire participer les Autochtones et les autres résidents du Nord aux activités d'embauche, de formation et de passation de marchés. Les Autochtones et les autres résidents du Nord ont montré leur volonté de tirer parti des retombées économiques en tant qu'apprentis, employés, et fournisseurs de biens et services. En définitive, toutes les parties, y compris les gouvernements, reconnaissent qu'elles ont une responsabilité commune en matière de retombées économiques.

Le président : J'ai une question pour les témoins : êtes-vous chacun au sommet de la hiérarchie de votre direction?

M. Brooks : Pour ce qui est du volet développement économique du Programme des affaires indiennes et inuites, j'en suis le directeur général responsable et je relève d'un sous-ministre adjoint principal. Pour mes autres attributions, je relève d'un sous-ministre et d'un sous-ministre adjoint.

Le président : Madame Whitby, occupez-vous votre poste par intérim?

Mme Whitby : Oui. La plupart des programmes d'investissement que nous avons évoqués relèvent de mes attributions. Nous avons également des directeurs généraux dans les régions, et nous relevons tous d'un sous-ministre adjoint.

Le président : J'ai l'impression que vous ne connaissez pas très bien les particularités de votre exposé. Par exemple, vous avez dit que les entreprises dispensaient des formations en entreprise aux adultes pour permettre aux employés de s'éduquer. Les entreprises des régions nordiques dispensent-elles ces formations en entreprise?

Mme Whitby : Je ne sais pas si toutes les entreprises font cela, mais elles sont nombreuses à le faire dans le cadre d'ententes conclues avec le gouvernement. Resolution Island est probablement le premier projet important que nous avons entrepris et dont j'ai eu la responsabilité. Nous y avons fait venir le Collège de l'Arctique du Nunavut pour la formation des employés et un organisme de formation en science et technologie de l'Alberta pour la formation et la certification des conducteurs d'équipement lourd.

Lorsque le temps ne permettait pas de travailler, les gens en profitaient pour s'éduquer. Plusieurs d'entre eux ont obtenu leur certificat. Les grandes mines de diamants actuellement en exploitation dispensent des formations initiale et continue. M. Voutier connaît mieux l'industrie du pétrole et du gaz.

Le président : J'ai l'impression que les seules les grandes entreprises avaient les ressources nécessaires pour offrir de telles formations. La plupart des entreprises du Nord sont de petites ou moyennes entreprises, et elles n'ont pas les ressources nécessaires. Certains membres du comité sont allés à Yellowknife et dans les

have seen evidence of employee training, which is positive. I was unaware that the practice went beyond the diamond companies and some oil and gas companies to other businesses in the North.

Ms. Whitby: Our primary responsibility is in resource management. Over the last few years it has become the norm for agreements to include this practice. I know that some logistics and supply companies undertake training for employees, but those businesses are much smaller.

There is a general recognition by the territorial governments that employees need those skills. Many joint projects are being developed between the territorial governments and Human Resources and Skills Development Canada.

The Chairman: In another statement you said that, in addition, companies provide numerous scholarships each year to encourage Aboriginal students to stay in school. I would like you to qualify that. The message sent by that comment is that every company in the North is providing scholarships and many opportunities. Could you qualify that?

Ms. Whitby: I do not know how widespread that practice is. About two years ago, 52 students from the Dogrib area were on scholarship outside the territory. Those scholarships were provided under the agreements that the Tlicho communities made with the two diamond mines, Diavik Diamond Mines Inc and BHP Billiton. The chief expressed concern about finding jobs for those highly trained students when they return. I believe that three years before that, four students were in university on scholarship. Our experience is in the resource sector, and we would have to look at statistics across the territories to know how widespread the practice is.

The Chairman: The comments are specific to the diamond mine industry. We are aware of the Dogrib scholarships because we have had a great deal of contact with the Dogrib community over the past few months regarding their land claim. Their involvement and new-found status are evident at the diamond mines. More than 200 Dogrib students attend school in the south to receive a good education and training that is very much restricted to the diamond mines.

Saying that companies provide numerous scholarships gives the impression that this is a common feature of companies operating in the North. I think you need to qualify the comment so that people do not think that every company provides scholarships and everyone in the North receives scholarship opportunities. Is your presentation realistic? Is it truly that good in the North?

Ms. Whitby: I limited my presentation to resource development companies and departmental programs. I did not speak to all businesses in the North. Mr. Voutier can provide information on the oil and gas industry.

mines de diamants et ont pu constater les formations mises en place pour les employés; c'est positif. J'ignorais que cette pratique n'était uniquement le fait des compagnies diamantaires et de certaines compagnies de pétrole et de gaz, mais qu'elle s'étendait à d'autres secteurs de l'industrie du Nord.

Mme Whitby : Notre première responsabilité est la gestion des ressources. Au cours des dernières années, il est devenu une norme d'inclure cette pratique dans les contrats. Je sais que certaines entreprises de logistique et certains fournisseurs ont commencé à dispenser des formations à leurs employés, la taille de leur entreprise est beaucoup plus petite.

Les gouvernements territoriaux reconnaissent tous que les employés ont besoin d'améliorer leurs compétences. De nombreuses coentreprises sont mises sur pied par les gouvernements territoriaux et Développement des ressources humaines Canada.

Le président : Dans une autre déclaration, vous avez dit, par ailleurs, que les entreprises offraient de nombreuses bourses d'étude chaque année pour encourager les étudiants autochtones à poursuivre leurs études. J'aimerais que vous nuanciez cela. Votre commentaire fait penser que ce sont toutes les entreprises du Nord qui donnent des bourses d'étude et proposent des opportunités. Pourriez-vous nuancer?

Mme Whitby : Je ne sais pas jusqu'où s'étend cette pratique. Il y a deux ans à peine, 52 étudiants de la région de Dogrib ont obtenu des bourses pour aller étudier hors territoire. Ces bourses leur ont été attribuées en vertu des ententes que les collectivités Tlicho ont conclues avec les deux mines de diamants, Diavik Mines de diamants Inc. et BHP Billiton. Le chef avait peur de ne pouvoir leur trouver du travail à leur retour, une fois diplômés. Je crois que trois ans auparavant, quatre étudiants avaient obtenu des bourses pour poursuivre leurs études à l'université. Nous sommes spécialisés dans les ressources, et il nous faudrait regarder les statistiques nationales pour savoir l'étendue de cette pratique.

Le président : Les commentaires se limitent aux mines de diamants. Nous sommes au courant des bourses de Dogrib parce que nous avons de fréquents contacts avec la collectivité de Dogrib collectivité depuis plusieurs mois à propos d'une revendication territoriale. Leur engagement et leur nouveau statut sont évidents dans les mines de diamants. Plus de 200 étudiants de Dogrib fréquentent des écoles du Sud pour y recevoir une bonne éducation et une bonne formation, lesquelles sont réservées aux mines de diamants.

Dire que les entreprises offrent de nombreuses bourses d'étude, c'est donner l'impression qu'il existe une caractéristique commune aux compagnies installées dans le Nord. Je crois que vous devriez nuancer ce commentaire pour ne pas donner l'impression que ce sont toutes les compagnies qui offrent des bourses et que tous les résidents du Nord peuvent en obtenir. Votre exposé est-il réaliste? La situation dans le Nord est-elle aussi belle?

Mme Whitby : J'ai limité mon exposé aux entreprises qui mettent en valeur les ressources et au programme du ministère. Je ne parle pas de toutes les entreprises du Nord. M. Voutier pourra vous renseigner sur l'industrie du pétrole et du gaz.

Mr. Keltie Voutier, Senior Policy Advisor, Northern Oil and Gas Branch, Northern Affairs Program, Indian and Northern Affairs Canada: I am with the Northern Oil and Gas Branch of Indian and Northern Affairs. I report to Ms. Mimi Fortier, who is the director general of the branch.

Our group is comprised of 14 people who manage rights issuance, royalty collection and policy development for the entire northern oil and gas sector. We have hands-on involvement with the companies and deal with them on a daily basis, as well as Aboriginal groups and territorial governments.

In terms of economic activity and growth in the territories, it is fair to say that the players currently driving the economy are the mineral sectors and not just the diamond mines. Other exploration companies in the North are staking lands and trying to find discoveries of base metals and diamonds. In addition to that, the oil and gas sector is extremely active right now, primarily in the Mackenzie Delta, the Beaufort Sea and the southern Mackenzie Valley. We are talking about very large companies, and I will be specific to the oil and gas sector.

The cost of drilling a typical gas well in the western sedimentary basin in southern Alberta would be on the order of $1million or $2 million. When you move that into the southern Mackenzie Valley, the cost jumps to $10 million or $12 million because of the cost of moving supplies and equipment to remote locations. When you get to the Mackenzie Delta, those costs jump to $25 million to $30 million. When you get to offshore, for example the Beaufort Sea, those costs can quickly jump to $50 million or $60 million.

The last round of economic activity in oil and gas exploration was funded largely by government grants. Companies are up there now investing their own money. They do have deep pockets and are big players. They have the choice of investing anywhere in the world, but they are up North now because it is the right time to be there.

I cannot say categorically that they all provide scholarships as a matter of business, but we do have ample examples. I have a press clipping with me in which it is stated that Paramount Resources has been providing scholarships to keep kids in grade school. I have other information that Esso provides scholarships to high school students in Norman Wells to keep them in school. Companies do this because they realize it is good business.

Increasingly, you see that oil companies are becoming energy companies. They are adopting methods of sustainable development. They understand that investing in the environment and in the people who are there is not just good for the environment and the people, it is also good business.

As part of their benefit plans, they are required to provide training and opportunities. They do that because it is cheaper in the long term to train someone who is from the North, whether

M. Keltie Voutier, conseiller principal en matière de politiques, Direction générale du pétrole et du gaz du Nord, Programme des affaires du Nord, Affaires indiennes et du Nord Canada : Je travaille à la Direction générale du pétrole et du gaz d'Affaires indiennes et du Nord Canada. Je relève de la directrice générale, Mme Mimi Fortier.

Notre groupe comprend 14 personnes, et nous avons pour tâche la gestion de l'attribution des droits, le recouvrement des redevances et l'élaboration de politiques pour l'ensemble du secteur du pétrole et du gaz du Nord. Nous intervenons auprès des entreprises et traitons avec elles sur une base quotidienne, comme avec les groupes autochtones et les gouvernements territoriaux.

En ce qui concerne l'activité et la croissance économiques dans les Territoires, il est juste de dire que c'est le secteur minier, et pas uniquement les mines de diamants, qui joue actuellement les catalyseurs. D'autres sociétés d'exploration entreprises du Nord sont en train de jalonner les terres à la recherche de métaux communs et de diamants. Par ailleurs, le secteur du pétrole et du gaz est actuellement extrêmement actif, notamment dans le delta du Mackenzie, en mer de Beaufort et dans le sud de la vallée du Mackenzie. Nous parlons de très grosses compagnies, et je traiterai spécifiquement du secteur du pétrole et du gaz.

Le forage d'un puits de gaz typique dans le bassin sédimentaire occidental du sud de l'Alberta coûte de 1 à 2 millions de dollars. Dans le sud de la vallée du Mackenzie, ce même forage revient à 10-12 millions de dollars, en raison des coûts de transport des fournitures et des équipements vers les régions éloignées. Lorsque vous arrivez dans le delta du Mackenzie, il vous coûte 25 à 30 millions de dollars, et en mer, en mer de Beaufort par exemple, il peut rapidement atteindre 50 ou 60 millions de dollars.

Si le dernier cycle d'activité économique a été principalement financé par les subventions gouvernementales, les entreprises mettent maintenant la main à la poche. Leurs poches sont très grandes en effet, et sont de gros joueurs économiques, qui ont le choix d'investir là où ils le veulent dans le monde. Mais ils sont maintenant dans le Nord parce qu'ils savent que c'est là qu'il faut être en ce moment.

En fait, je ne peux pas dire catégoriquement que ces entreprises offrent des bourses d'étude, mais il en existe des exemples. J'ai avec moi un article de journal selon lequel Paramount Resources donnerait des bourses pour encourager les enfants scolarisés à poursuivre leurs études. J'ai une autre information selon laquelle Esso offre des bourses aux élèves du secondaire de Norman Wells pour qu'ils ne décrochent pas. Les entreprises font cela parce qu'elles ont conscience que cela sert leurs intérêts.

Les compagnies pétrolières se transforment de plus en plus en compagnies énergétiques. Elles ont adopté les méthodes du développement durable, et elles ont compris qu'il n'était pas seulement bien d'investir dans l'environnement et les gens, mais également profitable.

Dans leurs programmes d'avantages, elles incluent formation et opportunités. Elles agissent ainsi, parce que cela revient moins cher à la longue de former un résident du Nord, qu'il soit membre

from an Aboriginal community or a northern community. It is much better to train those workers and have them living in the communities they come from than to bring in other workers. It is a matter of a standard of business.

ConocoPhillips, for example, has a small brochure outlining how they try to integrate economic considerations based on the bottom line with investing in the social infrastructure in the communities in which they operate. In this case, it is the tar sands project, but it is up North where there is a significant component of Aboriginal communities. At the same time they are investing in the environment. At the end of the day, they find that the footprint on the environment and the impact on society and the bottom line all tend to move the same way.

In a very broad sense, that is a perspective from the oil and gas side of our organization.

Senator Watt: Does Indian and Northern Affairs not still have a role to play in issuing work permits, leasing lands, and things of that nature? In a sense you are laying out certain conditions that those companies have to follow in relation to Aboriginal people.

Mr. Voutier: Yes.

Senator Watt: By saying that, perhaps all companies should be encouraged to look at the situation not only in the short term but in the long term. I refer to the implications attached to climate change and other factors.

There is also the possibility for the educational sector to develop apprenticeship programs. Thirty years ago there used to be such opportunities within the Department of Indian Affairs. I am not sure whether those opportunities still exist today. I know for a fact that that program that worked, because I went through an apprenticeship program to acquire mechanical engineering. We took our practical in the North and our theory down south. If apprenticeship programs do not exist today, I recommend them as one area that should be developed.

You should also be laying out certain conditions when dealing with companies that have an interest in the North. I refer to companies that drill for oil or mine for diamonds. They should be encouraged to make some long-term investment rather than just looking at it as a short-term investment. That would benefit Aboriginal people a great deal.

Perhaps I should allow you to respond to my first points before I move on to the northern strategy aspects. I am from Nunavik, not Nunavut. As such, I wish to highlight for you how important it is for Nunavik to be included in this northern strategy. I will get into that after. Perhaps you can respond to the points I have raised.

Ms. Whitby: Mr. Chairman, I will respond first concerning what happens in the territories.

ou non d'une collectivité autochtone. Il est préférable de former des travailleurs issus de la région que d'en faire venir de l'extérieur. C'est la norme dans les affaires.

ConocoPhillips, par exemple, a réalisé une petite brochure dans laquelle la compagnie souligne comment elle essaie de conjuguer les considérations économiques que lui dicte le résultat du bilan et sa contribution aux infrastructures sociales des collectivités au sein desquelles elle exerce ses activités. Dans notre cas, il s'agit du projet de sables bitumineux, mais qui se trouve dans le Nord, là où l'on ne peut ignorer l'importance des collectivités autochtones. Parallèlement, ces entreprises investissent dans l'environnement, et elles constatent, en bout de ligne, que les répercussions sur l'environnement et la société et le résultat de leur bilan comptable sont étroitement liés.

Voilà, très grossièrement, où se situe le volet pétrole et gaz de notre organisation.

Le sénateur Watt : Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada n'a-t-il plus de rôle à jouer dans la délivrance de permis de travail, la location de biens-fonds et autres affaires de ce genre? Dans un sens, vous posez les conditions que les compagnies doivent respecter par rapport aux Autochtones.

M. Voutier : Oui.

Le sénateur Watt : En disant cela, il faudrait peut-être encourager toutes les entreprises à analyser le contexte, non seulement à court terme, mais également à long terme. Je fais référence aux répercussions du changement climatique et à d'autres facteurs.

Il y a aussi la possibilité pour le secteur éducatif de mettre en place un programme d'apprentissage. Il y a trente ans, de telles opportunités existaient au sein du ministère. Je ne suis pas sûr que ces opportunités existent encore. Je sais par contre que ce programme donnait des résultats, parce que j'ai suivi un programme d'apprentissage pour devenir ingénieur en mécanique. Nous avons fait notre pratique dans le Nord et notre théorie dans le Sud. Si les programmes d'apprentissage n'existent plus, je recommande qu'ils fassent partie de mesures à mettre en place.

Vous devriez également poser des conditions dans vos rapports avec les compagnies qui ont un intérêt dans le Nord. Je fais référence aux compagnies qui prospectent le pétrole, le gaz et le diamant. Il faudrait les encourager à investir plutôt à long terme. Cela servirait mieux les Autochtones.

Je devrais peut-être vous laisser répondre aux premiers points que j'ai soulevés avant de passer à la Stratégie pour le Nord. Je suis du Nunavik, pas du Nunavut, et à ce titre, j'aimerais souligner l'importance pour le Nunavik d'être intégré dans cette stratégie. Mais j'y reviendrai plus tard. Vous pourriez peut-être répondre aux points que j'ai évoqués.

Mme Whitby : Monsieur le président, je vous parlerai d'abord de la situation des Territoires.

We now issue many permits in partnership with boards of public governance. We do not generally attach socio-economic conditions to a land-use permit, which is where an impact and benefit agreement comes into play.

Sometimes there are what we call environmental agreements. If there is a large area we would like to address that has been identified through the environmental assessment process or the land and water board process, then we can put that into an environmental agreement. It is in those agreements that you could see negotiations to develop training and procurement from local businesses.

On apprenticeship programs, senator, you are quite right. That is why these days most of those programs in the territories are run through the college system. We brought Nunavut Arctic College onto Resolution Island so as to give people on-site access to the program. We try to do as much of that as we possibly can. We have seen a large increase in the number of people who have those skills, along with the certificates to demonstrate that they have them. We have used them extensively. They are very useful.

Mr. Brooks: Senator Watt, concerning apprenticeship, the majority of skills development work is the province of Human Resources and Skills Development Canada. I have an organization called the Aboriginal Workforce Participation Initiative, whose main role is to work with major employers on the private side primarily to prepare the workplace to attract and to retain Aboriginal workers. We take an inventory of the skills that are needed. We also look at the goods and services side, because not everybody wishes to be an employee; many people have their own business. There is a large amount of entrepreneurial development in the Aboriginal world.

Our aim is to assist Aboriginal companies to break into working with private sector companies. We work closely with the Aboriginal Human Resources Development Agreement holders. I refer primarily to the skills training funds that are allocated from Human Resources and Skills Development Canada down to various Aboriginal works. We work closely with the holders of the agreements and the community economic development organizations to help put training plans together. We do this so as to focus on some of the opportunities that exist, such as apprenticeships. We also work closely with many of the provinces. We have several agreements signed with Alberta, which is a prime example when we talk about the resources sector, especially the oil and gas sector in the Fort McMurray area. They are crying for skilled labour. Thus they are interested in how to tap into the Aboriginal talent pool that exists there.

We are trying to work on the periphery as part of economic development, recognizing that we do not have the main responsibility for it.

Senator Watt: Before I go on to the northern strategy issue, I would like to respond to the question of environment land use planning. You can take it one step further to include social

Nous délivrons actuellement beaucoup de permis en partenariat avec les conseils d'administration de la gouvernance publique. Nous n'enjoignons pas généralement de conditions socioéconomiques au permis d'utilisation des sols, celui pour lequel s'appliquent l'entente sur les répercussions et les avantages.

Il y a aussi ce que nous appelons « ententes environnementales ». Lorsqu'un aspect problématique important a été identifié par l'évaluation environnementale ou l'Office des terres et des eaux, nous l'incluons dans les ententes environnementales. C'est dans le cadre de ces ententes que se négocient la formation et l'approvisionnement par les entreprises locales.

Pour ce qui est des programmes d'apprentissage, vous avez raison, sénateur. C'est pourquoi, aujourd'hui, la plupart des programmes des Territoires sont délivrés avec l'aide du système collégial. Nous avons fait venir le Collège de l'Arctique du Nunavut à Resolution Island pour offrir le programme en entreprise. Nous essayons de faire cela chaque fois que nous le pouvons. Nous avons vu augmenter le nombre de personnes qualifiées et le nombre de certificats de compétence délivrés. Nous les avons beaucoup utilisés. Ils sont très utiles.

M. Brooks : Sénateur Watt, en ce qui concerne l'apprentissage, le développement des compétences relève surtout de Développement des ressources humaines Canada. J'ai une organisation qui, dans le cadre de l'Initiative sur la participation des Autochtones au marché du travail, s'évertue à préparer le milieu de travail avec les entreprises du secteur privé pour mieux attirer et conserver les travailleurs autochtones. Nous y faisons l'inventaire des compétences nécessaires. Nous regardons également du côté des biens et services, parce que tout le monde ne veut pas travailler comme employé. Beaucoup préfèrent avoir leur entreprise. L'entreprenariat chez les Autochtones est une affaire florissante.

Notre but est d'aider les entreprises autochtones à travailler avec le secteur privé. Nous travaillons en étroite collaboration avec les signataires de l'Entente sur les ressources humaines autochtones. Je fais surtout référence aux fonds alloués à l'acquisition de nouvelles compétences par Développement des ressources humaines Canada. Nous collaborons également avec les signataires des ententes et les organismes de développement économique communautaire à la mise en place de plans de formation. Nous faisons cela pour focaliser sur les opportunités qui existent, comme l'apprentissage. Nous collaborons également avec plusieurs provinces. Nous avons signé plusieurs ententes avec l'Alberta, d'une importance capitale quand on parle du secteur des ressources, notamment le secteur du pétrole et du gaz dans la région de Fort McMurray. Ils manquent désespérément de travailleurs qualifiés, et ils seraient très heureux de puiser dans le talent autochtone qu'il y a ici.

Nous essayons d'agir aux abords du développement économique, car nous ne nous en reconnaissons pas la responsabilité première.

Le sénateur Watt : Avant de poursuivre avec la Stratégie pour le Nord, j'aimerais répondre à la question sur l'environnement et la planification de l'utilisation des sols. Vous pouvez prendre de

impact, because social impact and environmental concern are interconnected. Certain specific agreements, such as the James Bay and Northern Quebec agreement, the Inuvialuit agreement and the Nunavut agreement, have a tendency to separate the two and put each of them into a little box. It has to be understood that they go together. I think you are definitely in a position at least to make some recommendation to industry to look at laying out the possibility or even the conditions by working closely with land use planners. Several land use planning committees exist now under the modern treaty agreements.

Mr. Voutier: In terms of the oil and gas sector, we manage rights issuance on an annual basis. We offer up Crown land for companies to bid on for exploration purposes, but prior to putting land out for bid, we consult with all stakeholders — Aboriginal communities, territorial governments and other interest groups — to see if there are social, economic, cultural or archaeological concerns with the lands that companies want to bid on. In many cases, lands are not put open for bid because they are a value to Aboriginal communities or other northern communities for hunting purposes or cultural reasons and so on. We do try to take that into consideration.

Senator Watt: On the question of the northern strategy, I would like to point out what was said at the roundtable held about two weeks ago at the cabinet level. One of our representatives, Pita Aatami, the president of Makivik Corporation, indicated that Makivik should directly participate when there is a discussion on the northern strategy. I would like to put some meat around that, if you would allow me.

Makivik, as you know, is sort of a mother corporation and there are many subsidiaries underneath the mother corporation. We own two airline companies. I am glad to be able to tell you that we have not received one penny from the government to assist the survival of those companies. We are making a good profit.

First Air flies from east to west and north to south, all the way to the Yukon. We are the major air carrier in the Arctic aside from Canadian North. I do believe that we carry much more and are more active in the Canadian North. That is one of the reasons we have to be part of the northern strategy. We need to know what is being planned and where the government is going with various industries so that we can get prepared to carry the customers where they need to go. That is one aspect of it.

The other aspect, which is also of a great deal of interest to Nunavik, is the fact that climate change is here. It will not disappear. It will not retreat. It will get worse and worse. I think we all know that. At the same time, opportunities have arisen on account of that. The Northwest Passage, for example, is a route that will be adopted very soon — perhaps sooner than expected. I will not be surprised if we Canadians get caught with our pants down when the Americans start transporting their goods from the

l'avance et y inclure les répercussions sociales, parce que les répercussions sociales et les préoccupations environnementales sont interreliées. Certaines conventions, comme la Convention de la baie James et du Nord québécois, la Convention des Inuvialuits et la Convention du Nunavut ont tendance à les séparer et les enfermer dans leur petite boîte respective. Il faut bien comprendre qu'elles sont inséparables. Je crois que vous êtes bien placé pour au moins recommander à l'industrie d'envisager la possibilité ou même les conditions d'une étroite collaboration avec les planificateurs de l'utilisation des sols. De nombreux comités de planification de l'utilisation des sols ont été créés dans le cadre de conventions modernes.

M. Voutier : En ce qui concerne le secteur du pétrole et du gaz, nous gérons l'attribution des droits sur une base annuelle. Les entreprises sont invitées à enchérir sur les terres de l'État qu'elles désirent explorer, mais avant de mettre les terres aux enchères, nous consultons toutes les parties prenantes — collectivités autochtones, gouvernements territoriaux et autres groupes d'intérêt — pour lever toutes les inquiétudes sociales, économiques, culturelles ou archéologiques éventuelles. Dans de nombreux cas, les terres ne sont pas soumises aux enchères publiques, parce qu'elles servent de réserve de chasse aux collectivités autochtones ou nordiques, qu'elles sont un symbole culturel, et cetera. Nous considérons tout cela sérieusement.

Le sénateur Watt : En ce qui concerne la Stratégie pour le Nord, j'aimerais souligner ce qui a été dit à la table ronde qui s'est tenue il y a deux semaines au Conseil des ministres. L'un de nos représentants, Pita Aatami, le président de Makivik Corporation, a souhaité que Makivik participe aux discussions sur la Stratégie. J'aimerais développer là-dessus, si vous le permettez.

Makivik, comme vous le savez, est en quelque sorte une corporation mère, avec comme toute corporation mère, plusieurs succursales. Nous possédons deux compagnies aériennes. Je suis heureux de pouvoir vous dire que nous n'avons jamais fait appel au gouvernement pour assurer la survie de ces compagnies. Nous dégageons un bénéfice honorable.

First Air sillonne le ciel d'est en ouest et du nord au sud, jusqu'au Yukon. Nous sommes le premier transporteur aérien dans l'Arctique, si l'on ne tient pas compte de Canadian North. Je crois sincèrement que nous transportons plus de passagers et que nous sommes plus actifs que Canadian North. C'est l'une des raisons pour laquelle nous devons faire partie de la Stratégie pour le Nord. Nous avons besoin de savoir ce que le gouvernement a planifié ou entend faire avec certaines industries pour nous préparer à transporter nos passagers là où ils doivent aller. Voilà pour cet aspect.

L'autre aspect qui est également d'un grand intérêt pour le Nunavik, c'est le changement climatique qui nous frappe. Le changement climatique ne disparaîtra pas. Il ne reculera pas et il ne fera qu'empirer. Je crois que nous savons tous cela. Parallèlement, le changement climatique a permis de multiplier les opportunités. Le passage du Nord-Ouest, par exemple, sera très bientôt une route prisée — peut-être plus tôt que prévu. Je ne serais pas surpris de nous voir, nous Canadiens, pris les culottes

other side. We have a great deal of interest in wanting to know what is happening. Preparations have to take place in regard to the ports if that route is taken immediately.

Climate change also has to be taken into consideration because the water is rising and the permanent ice is melting. For those reasons, there must be a thorough scrutiny of what is going to happen down the road. Scientific information as well as traditional know-how will be needed. We can contribute.

At the same time, we want to ensure that when the economic opportunity comes along, we are not left on the sidelines watching ships pass by through the North and watching that economy skip by. For that reason, we definitely have to be part of that northern strategy.

I would like to go a bit further on that. You should bring up with your superiors the possibility of soon striking a committee to deal with the whole business of alternate routes for shipping, if we do not want to get caught with our pants down.

It is also important to us as Nunavik people and as an airline carrier that there are already airline companies operating and flying directly over the Arctic rather than following the traditional line of airline transportation. At this point, the only limiting factor is the lack of navigation availability, from satellites, for example. Again, we have an interest there as an area of potential investment. Makivik is a business organization with subsidiaries, so we have a great deal of interest in that area.

We have already begun to dialogue with the Russians about a joint Canadian-Russian venture that would flow over the Arctic between North America and Siberia.

We have a great deal of interest in those areas, and I wanted to make sure you take note of that. It can only be beneficial to both sides if we work together in that field.

Ms. Whitby: May I respond to your comments on climate change? I mentioned during my presentation that we have a program called the Aboriginal and Northern Community Action Program. Most of that has to do with mitigation, energy efficiency, and technological change, looking at diesel communities and their emissions and how to make them more resilient at a time when the costs of energy keep increasing. That program is deployed across the country, so it is in northern Quebec.

Also, we are beginning to work with Aboriginal leaders such as Sheila Watt-Clouthier in looking at what needs to be done to adapt to the coming changes. Even if controls are put in place, the changes will keep accelerating. There are tremendous implications for people who live off the land. We are looking at what business opportunities there might be, but we are also considering how to protect community infrastructure

baissées et forcés de regarder les Américains transporteront leurs marchandises sur l'autre rive. Nous avons grand intérêt à vouloir savoir ce qui se passe. Il faudrait commencer à armer les ports si cette route devait être empruntée immédiatement.

Le changement climatique doit également nous préoccuper parce que le niveau marin ne cesse de s'élever et la banquise de fondre. Pour ces raisons, il est essentiel de rester attentif à ce que l'avenir nous prépare. Les informations scientifiques et les savoirs traditionnels ne seront pas de trop. Nous pouvons y concourir.

Parallèlement, nous voulons nous assurer que nous ne serons pas laissés sur les quais à regarder les bateaux passer par le Nord et les opportunités économiques filer lorsqu'elles se présenteront. C'est pourquoi nous devons absolument faire partie de la Stratégie pour le Nord.

J'aimerais aller encore plus loin. Vous devriez discuter avec vos supérieurs de la possibilité d'amener rapidement un comité à examiner cette question de routes de navigation alternatives, si nous ne voulons pas être pris les culottes baissées.

Il est également important pour nous, résidents du Nunavik et compagnies aériennes, que des compagnies aériennes exploitent déjà l'espace aérien directement au-dessus de l'Arctique, au lieu des traditionnelles lignes. À ce stade, ne manque que la disponibilité de navigation, des satellites, par exemple. Une fois encore, nous avons un intérêt dans cette question et des possibilités d'investir. Makivik est une entreprise qui possède des filiales, et nous avons, par conséquent, un grand intérêt dans cette affaire.

Nous avons déjà entamé des pourparlers avec les Russes pour fonder une compagnie canado-russe qui survolerait l'Arctique entre l'Amérique du Nord et la Sibérie.

Nous avons un grand intérêt dans ces questions et je voulais m'assurer que vous preniez la mesure de mes propos. Nous ne pourrions qu'y trouver un avantage mutuel si nous collaborions dans cette affaire.

Mme Whitby : Puis-je répondre à vos commentaires sur le changement climatique? J'ai mentionné dans mon exposé que nous avions un programme appelé Programme d'action pour les collectivités autochtones et nordiques. Il concerne principalement les mesures d'atténuation, l'efficacité énergétique et les changements technologiques, la consommation de diesel dans les collectivités autochtones et nordiques et leurs émissions et les moyens de changer les habitudes de consommation énergétiques à une époque où les coûts énergétiques ne cessent de grimper. Ce programme national, et il est donc également en vigueur dans le nord du Québec.

Par ailleurs, nous avons commencé à travailler avec les dirigeants autochtones, comme Sheila Watt-Clouthier, sur le besoin de s'adapter aux futurs changements. Malgré les contrôles mis en place, les changements ne cessent de s'accélérer. Les répercussions sont énormes pour ceux qui vivent des produits de la terre. Nous examinons les opportunités d'affaires possibles, mais nous étudions également les moyens de protéger les

from melting permafrost and rising water levels and examining the risks associated with the changes in animal migration patterns.

We started that work about two years ago with the Arctic Climate Impact Assessment, when we began to see what the science was telling people. That document also contains a lot of traditional knowledge of northern Aboriginal people.

We are at the point now of trying to document what needs to be done and to develop the type of programs northerners would like. "Northerners" include Inuit from northern Quebec and Labrador and Aboriginal peoples from across the country. That work is underway. We are hoping to have a draft that is done collectively not just by government but also by Aboriginal organizations and territorial governments and scientific institutes in the North. We are hoping to have a document ready by December that will address many issues. What do we do about the Northwest Passage? When is the ice predicted to move out, and what is the economic implication of that?

The Chairman: Senator Peterson is anxious to ask questions. We will return to you, Senator Watt.

Senator Watt: I would like to ask about emissions and other environmental issues.

Senator Peterson: In your presentations you rightly indicate the importance of economic development in the North. Yet, it is my understanding that under program review INAC reduced its economic development budget by some $300 million. Is that correct? If so, what impact will that have on your ability to deliver your programs?

Mr. Brooks: The envelope I am responsible for was reduced. The figure of $300 million is not accurate, although it will eventually be $300 million. We will lose $29 million from our envelope per fiscal year. Over five years, that adds up to $150 million. Taking the leverage factor into account, it amounts to in excess of $300 million. We did lose funding under expenditure review. The economic development envelope within INAC is one of the few areas considered discretionary, as opposed to the non-discretionary fiduciary responsibilities that we have. As honourable senators know, all federal departments had 5 per cent of their discretionary budgets reallocated to the centre for higher priorities. Our department had very limited options and it was decided that the economic development envelope would be reduced by $29 million after three fiscal years.

Our department used to be active in what was called developmental equity assistance, which provides matching funds for First Nation and Inuit entrepreneurs to enter into business ventures, co-ventures or co-joint ventures. We have retreated from that area. Having said that, Aboriginal Business Canada does take care of Aboriginal business activities more on a pan-Aboriginal basis than a distinctions-based basis, that being First Nations and Inuit.

infrastructures des collectivités contre la fonte du pergélisol et l'élévation du niveau marin et nous examinons les risques associés aux changements des habitudes migratoires des animaux.

Nous avons entrepris ce travail il y a environ deux ans avec l'Évaluation des incidences du climat de l'Arctique, lorsque nous avons remarqué ce que la science disait aux gens. Ce document contient également de nombreux savoirs traditionnels des Autochtones du Nord.

Nous sommes arrivés au point où nous essayons de documenter les besoins et d'élaborer le type de programmes que les Nordistes souhaitent. Le terme « Nordistes » inclut les Inuits du nord du Québec et du Labrador et les Autochtones du reste du pays. Ce travail est en cours d'exécution. Nous espérons aboutir à un avant-projet collectif, qui ne soit pas l'œuvre du gouvernement uniquement mais également des organisations autochtones, des gouvernements territoriaux et des instituts scientifiques du Nord. Nous espérons que d'ici décembre nous aurons en mains un document qui porte sur plusieurs questions. Que faisons-nous du passage du Nord-Ouest? Quand la banquise aura-t-elle disparu et quel sera l'impact de cette disparition?

Le président : Le sénateur Peterson est impatient de poser ses questions. Nous reviendrons à vous, sénateur Watt.

Le sénateur Watt : J'aimerais vous poser quelques questions sur les émissions et d'autres problèmes environnementaux.

Le sénateur Peterson : Dans vos exposés, vous soulignez à juste titre l'importance du développement économique du Nord. Pourtant, je crois savoir qu'après examen, l'AINC a réduit le budget du développement économique d'environ 300 millions de dollars. Est-ce vrai? Si oui, quel sera l'impact de cette réduction sur la réalisation des programmes du ministère?

M. Brooks : L'enveloppe dont j'étais responsable a été réduite. Le chiffre de 300 millions de dollars n'est pas exact, même s'il l'on n'en sera pas loin. Nous allons perdre 29 millions de dollars de cette enveloppe par exercice. Sur cinq ans, cela fait au total 150 millions de dollars. En tenant compte du facteur d'amplification, le montant dépassera 300 millions de dollars. L'examen des dépenses nous a effectivement fait perdre des fonds. Le budget du développement économique de l'AINC est l'une des rares responsabilités discrétionnaires, contrairement à toutes nos autres responsabilités fiduciaires. Comme les honorables sénateurs le savent, tous les ministères fédéraux peuvent réaffecter 5 p. 100 de leurs budgets discrétionnaires de haute priorité. Notre ministère avait très peu d'options et il a décidé de réduire le budget du développement économique de 29 millions de dollars après trois exercices.

Notre ministère était enclin dans le passé à ce que nous appelons l'octroi de fonds de démarrage, des fonds qui aidaient les entrepreneurs autochtones à démarrer leur entreprise ou leur coentreprise. Nous avons changé de politique depuis. Cela dit, il est vrai que Entreprise autochtone Canada soutient les entrepreneurs autochtones plus sur une base panautochtone que sur une base distinctive, qui opposerait donc Premières nations et Inuits.

Senator Peterson: I think it is wrong to make cutbacks that will affect the entrepreneurship of Aboriginal peoples as they are trying to get ahead by making strategic alliances. It makes no sense to me to cut that funding. I understand that your funding was cut, but there must be other areas that could have taken the hit more easily than this area.

We were told in other presentations that 11 federal departments are involved in supporting Aboriginal programs and that they administer about 26 programs. Is this the most effective way? If those programs are just for economic development, that seems very confusing.

Mr. Brooks: We originally operated eight programs under the economic development envelope. We have reduced that number to two as a result of the Auditor General's review of our economic development activities. The Auditor General said that we had too many programs, which made it confusing for the participants. We understood that, so we did our own rationalization.

You are correct that there are activities involving other departments, although many of the other activities are sector-specific. For example, the Department of Fisheries and Oceans has activities that are quite technical in approach, as does Natural Resources Canada in the forestry area.

At the Aboriginal roundtable on economic opportunities led by Industry Canada, we will reconstruct an Aboriginal policy framework in Aboriginal economic development. The purpose of that is to find the best way to reposition the plethora of programs that exist to make them easier to apply for and work with.

Senator Peterson: In anticipation that the Mackenzie Valley pipeline project will go ahead, are you taking any preparatory steps to ensure that Aboriginal peoples will be able to participate fully? As was said earlier, skilled trades people will be required. Will we get ahead of the curve and try to ensure that they will be ready?

Mr. Brooks: I will address that in part and then turn to Mr. Voutier for more specifics.

We have provided quite a bit of support to the Aboriginal Pipeline Group that was originally putting the activities together in the Northwest Territories. Their activities included community consultation and pre-positioning work, that is, learning what opportunities will be coming up and how to get ready for them. Much of the advance work has been done.

Mr. Voutier: The Aboriginal Pipeline Group has a one-third interest in that project and obviously they will derive economic benefits as it proceeds. In addition, the project will require the regular socio-economic impact assessment. That one has 20,000 pages, I believe; it is very detailed. The implications of that project for economic opportunities for Aboriginal communities are being addressed through that process.

Le sénateur Peterson : Je ne crois pas que ces compressions budgétaires soient bonnes, parce qu'elles vont nuire à l'entrepreneurship des Autochtones, alors qu'ils essaient d'avancer en signant des alliances stratégiques. Pour moi, ces compressions n'ont aucun sens. Je comprends que votre enveloppe a été réduite, mais il doit bien y avoir d'autres secteurs qui en auraient moins souffert.

On nous a dit dans d'autres exposés que les programmes autochtones recevaient l'appui de 11 ministères fédéraux, lesquels administraient environ 26 programmes. Est-ce le meilleur moyen? Si ces programmes ne visent que le développement économique, cela me semble très gênant.

M. Brooks : Nous administrions au départ huit programmes dans le cadre du budget du développement économique. Nous avons réduit ce nombre à deux, à la suite de l'examen de nos activités par le Vérificateur général. Le Vérificateur général a estimé que nous avions trop de programmes et que cela créait de la confusion chez les participants. Nous l'avons suivi et nous avons nous-mêmes procédé à notre rationalisation.

Vous avez raison de dire que nos activités s'étendent à d'autres ministères, mais pour la plupart, elles sont sectorielles. Par exemple, les activités du ministère des Pêches et des Océans sont très techniques par leur approche, comme celles de Ressources naturelles Canada en foresterie.

Pour la table ronde sur les opportunités économiques organisée par Industrie Canada, nous remodèlerons le cadre de travail des politiques de développement économique autochtone. L'objectif sera de trouver le meilleur moyen de recadrer la pléthore des programmes existants pour en faciliter l'application et l'administration.

Le sénateur Peterson : En prévision du projet de pipeline de la vallée du Mackenzie, avez-vous pris des mesures préparatoires poux vous assurer que les Autochtones pourront y participer pleinement? Comme nous l'avons dit, il faudra une main-d'œuvre qualifiée. Réussirons-nous à négocier le virage et à la préparer?

M. Brooks : Je répondrai à cela en partie et je laisserai la parole à M. Voutier pour plus de détails.

Nous avons beaucoup aidé l'Aboriginal Pipeline Group qui gérait au départ l'ensemble des activités dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces activités comprenaient la consultation communautaire et le travail de prépositionnement, c'est-à-dire s'informer des opportunités éventuelles et s'y préparer. Une grande partie du travail préparatoire a déjà été réalisée.

M. Voutier : L'Aboriginal Pipeline Group détient 33 p. 100 dans ce projet, et il en retirera évidemment des avantages économiques au fur et à mesure de son avancement. De plus, le projet continuera à demander l'évaluation régulière de son impact socioéconomique. Une évaluation de 20 000 pages, je crois; elle est très détaillée. Cette évaluation sert également à examiner les incidences du projet sur les opportunités économiques des collectivités autochtones.

In addition, as we move from regulatory review into the construction phase, the companies will be required to submit development plans, including benefit plans. The regular processes will apply, and I am confident that the opportunities you think should be provided for Aboriginals and northern communities will be there. I agree with you on that.

Senator Léger: I understand from what I have heard that the first priority is the economy, with human resources coming after. We need money to live, but the human aspect should always have equal status. Not everyone has the talent or the interest to be a mechanic. You referred to the need for training programs for Aboriginals to operate the giant trucks, which I was stunned to see in Yellowknife. Be it technical studies or carpentry, it takes a lot of time to learn those skills.

I believe that human aspects should be included in discussions on tangible aspects. When companies present projects, the human aspect should always be considered, because their success will depend on the happiness of the employees. There is a strike in the school system right now. The first thing that will be cut is extracurricular activities. Instead, if math and science were cut off for five or six weeks, things would change quickly. That speaks to the human aspect of the situation, and it is the same in business.

Do you face barriers when trying to do the work required of your position with INAC because of departmental policy or elements of the Indian Act? Is there anything we can do to help you?

Mr. Brooks: Thank you, senator, for the interesting question. I will be careful of the way I respond because I am not ready to retire.

As I mentioned in my presentation, the department is working on some legislation through another organization to circumvent the Indian Act. The Indian Act currently puts constraints on communities. Until that is resolved, we need measures to encourage communities to position themselves to take advantage of economic opportunities. This committee could help by supporting the department in the same way that it provided support in respect of the First Nations Land Management Act and the First Nations Finance Authority.

We appreciate that there is no panacea to solve the problems of all communities From the perspective of the department, there will always be a need to provide support. Much of the support under the current programming is the support needed to develop community capacity, which is human resource capacity, to enable communities to develop joint ventures with companies without hiring outside, expensive resources. The basic goal is to provide communities with the resources they require in order to have skilled people capable of attracting the needed investments. Those resources may be human capital, social capital or investment capital.

Par ailleurs, lorsque nous passerons de l'examen réglementaire à la phase de construction, les entreprises devront soumettre des plans de développement et les programmes d'avantages. Les processus habituels seront appliqués et je suis sûr que les opportunités qu'il faudrait selon vous offrir aux Autochtones et aux collectivités nordiques se présenteront. Je suis d'accord avec vous là-dessus.

Le sénateur Léger : Si j'ai bien compris ce que j'ai entendu, la première priorité est l'économie, puis ensuite viennent les ressources humaines. Nous avons besoin d'argent pour vivre, mais l'aspect humain ne devrait jamais venir en second. Nous n'avons pas tous un don pour la mécanique, ni le même intérêt de devenir mécanicien. Vous avez fait parler de la nécessité de mettre en place des programmes de formation. J'ai été ébahi de voir des Autochtones conduire ces camions miniers géants à Yellowknife. De toute façon, pour devenir technicien comme pour devenir charpentier, il faut beaucoup de temps et d'étude.

Je crois qu'il faudrait tenir compte de l'aspect humain dans les discussions sur les aspects tangibles. Lorsque les entreprises présentent des projets, elles devraient toujours tenir compte de l'aspect humain, parce que leur réussite dépend du bonheur des employés. Il y a une grève actuellement dans le système scolaire. La première compression concernera les activités extrascolaires. Par contre, si les mathématiques et la science n'étaient plus enseignées pendant cinq ou six semaines, les choses changeraient rapidement. Cela en dit long sur l'aspect humain de la situation, et il en est de même en affaires.

La politique du ministère et la Loi sur les Indiens vous empêchent-elles de faire votre travail au sein de l'AINC? Y a-t-il quelque chose que nous puissions faire pour vous aider?

M. Brooks : Merci, sénateur, pour cette intéressante question. Je vais tâcher d'être prudent dans ma réponse, parce que je ne suis pas prêt à prendre ma retraite.

Comme je l'ai mentionné dans mon exposé, le ministère prépare une loi par le biais d'une autre organisation pour se soustraire à la Loi sur les Indiens. La Loi sur les Indiens exerce actuellement des contraintes sur les collectivités. Jusqu'à ce que ce problème soit résolu, nous aurons besoin de mesures qui encouragent les collectivités à se positionner pour profiter des opportunités économiques. Ce Comité pourrait y contribuer en soutenant le ministère de la même manière qu'il l'a soutenu dans le cadre de la Loi sur la gestion des terres des Premières nations et de l'Autorité financière des Premières nations.

Nous savons qu'il n'existe pas de panacée aux problèmes de toutes les collectivités. Le ministère sera toujours là en cas de besoin. Les programmes en cours aident pour la plupart au développement de la capacité des collectivités — les ressources humaines —, afin qu'elles puissent créer des coentreprises sans faire appel à de coûteuses ressources extérieures. Le principal objectif est de fournir aux collectivités les ressources dont elles ont besoin pour se doter d'une main-d'œuvre qualifiée capable d'attirer les investissements nécessaires. Ces ressources peuvent être un capital humain, un capital social ou un capital investissement.

Our role is to provide resources for setting the pre-conditions in a community. Since we stopped the developmental equity aspect, we have been working on setting the physical and social infrastructure of a community to attract and retain investment. We know that governments of all levels will never have enough money to invest in the various opportunities. For example, how do we provide the resources so that one-third ownership can be applied to the capital markets to access investment capital? In respect of the pipeline, we provided funding so that they could hire the financial expertise to prepare the business plan to access the financial markets of Wall Street and Bay Street. We will always require some form of program support to deal with the activities and to set the conditions to help communities take charge of their own economic destiny.

Ms. Whitby: I have worked in northern Canada since 1974 and have watched the cycle of the economy change, even since coming to the department 11 years ago when there was little economic development. We are dealing with something different, so it would be helpful if the committee could continue to communicate what it is like for people at the community level. Senator Peterson wondered how people in the communities deal with so many government departments and programs.

Regarding climate change, we have an agreement with colleagues in other departments with similar programming to use one window into all Aboriginal communities. In that way, communities know that they deal with either the department or an intermediary. We have a system of energy pathfinders who work at the community level to bring all federal programs together. For example, they look at how to share best practices from one community to another. People at the community level ask about that, so we produce documents that share the story from community to community.

In the federal government, we work at such a broad, high level that we do not understand how a community makes a decision and how can it change its relationship to energy in an effective way that contributes to climate change solutions and deals with adaptation. It is important to understand the best way for government or business to deliver a program. That information would be helpful and I will look for it in the report of the committee.

Senator Léger: You mentioned the communication of information. That is where the greatest need is. You said that it is difficult for communities to understand all the separations of government. We do not know what the communities' various perceptions are of all that is happening in government. Education in the community is necessary, but information on the communities must be communicated to government first and then people in the communities must understand what government is doing.

Notre rôle est de fournir des ressources nécessaires à l'établissement de préconditions dans les collectivités. Depuis que nous avons cessé d'attribuer des fonds de démarrage, nous essayons de donner aux collectivités les infrastructures physiques et sociales qui pourraient leur permettre d'attirer et de conserver les investisseurs. Nous savons que les gouvernements de tous ordres n'auront jamais assez d'argent à investir dans les différentes opportunités. Par exemple, comment financer un projet dont le tiers de la valeur sera mis sur le marché financier pour accéder au capital investissement? En ce qui concerne le pipeline, nous avons financé l'embauche des experts financiers qui ont préparé le plan d'affaires qui a leur permis d'aller sur les marchés boursiers de Wall Street et Bay Street. Nous aurons toujours besoin d'une quelconque forme de programme d'aide pour faciliter certaines activités et établir les conditions qui permettront aux collectivités de prendre en mains leur propre destin économique.

Mme Whitby : Je travaille dans le Nord canadien depuis 1974 et j'ai vu le cycle économique changer, même depuis mon arrivée au ministère, il y a 11 ans, alors que le développement économique en était à ses balbutiements. Nous avons affaire à une situation différente, c'est pourquoi il serait utile que le comité continue de dire ce qu'il en est pour les gens au niveau communautaire. Le sénateur Peterson s'est demandé comment les habitants de ces collectivités s'en sortaient avec autant de ministères et de programmes gouvernementaux.

Pour ce qui est du changement climatique, nous nous sommes entendus avec les collègues des ministères qui ont mis sur pied des programmes semblables pour ne faire qu'une vitrine pour toutes les collectivités autochtones. Les collectivités savent depuis si elles traitent avec le ministère ou un intermédiaire. Nous avons des stratèges énergétiques qui travaillent à rassembler tous les programmes fédéraux au niveau communautaire. Disons qu'ils travaillent sur le partage des pratiques exemplaires entre collectivités : lorsque les gens nous le demandent, nous les documentons sur ce partage.

Au gouvernement fédéral, nous travaillons à un niveau si étendu et si élevé que nous ne savons même pas comment une collectivité décide, ni comment elle pourrait passer à une approche énergétique qui lui permettrait de lutter efficacement contre le changement climatique et de s'adapter à cette nouvelle approche. Il est important de comprendre ce qu'un gouvernement ou une entreprise doit faire pour réaliser un programme. Cette information serait très utile, et je suis impatient de la lire dans le rapport du comité.

Le sénateur Léger : Vous avez parlé de la communication d'informations. C'est là le plus grand besoin. Vous avez dit qu'il était difficile pour les collectivités de comprendre tous les cloisonnements du gouvernement. Nous ne savons pas exactement comment les collectivités perçoivent le gouvernement. L'éducation des collectivités est nécessaire, mais il faut d'abord communiquer les informations sur les collectivités au gouvernement; ensuite, il faut que les résidents des collectivités comprennent ce que le gouvernement fait.

Senator Watt: You mentioned the programs under Natural Resources and Environment Branch in respect of climate change. Is there a fund solely for scientific purposes for finding a solution to the climate change problem? Are monies available to begin the installation of devices in furnaces, diesel motors in plants, outboard motors, aircraft and snowmobile engines? Is the department ready to begin implementing new technology? The technology has been developed but has not been advertised publicly.

Ms. Whitby: We have the monies for that and are ready to go. We work across the country through a third-party technical organization that we referred to as the energy pathfinders. There are pathfinders in Quebec and in Nunavut.

Senator Watt: What is that?

Ms. Whitby: They are usually technical organizations that work with the communities on behalf of the department. Generally, a community would begin with an energy plan looking at the community's relation to energy, how it uses energy, where the energy sources are, what individuals can do and what the community can do collectively. We are able to access funds from a variety of different departments to help with retrofits or grant systems for the home energy guide for a community that wants to put energy efficiency into its homes.

Many communities are looking at the use of small, renewable energy resources for hydro and wind energy on traditional territories that would provide a source of income over time for a community. We have windmills in Eskasoni, Nova Scotia, that have been funded through a combination of the programs Mr. Brooks and I are responsible for and private sector equity. These communities are raising funds to run businesses on behalf of their communities. Our program provides up to $250,000 for the communities to develop their capacity and their business plans so that they can then go to the equity markets. The funding we provide is not sufficient to put up the entire windmill, but it does supply enough to do training and to make a business case. The communities doing that are on an equal footing with any other community in Canada.

Senator Watt: Could the program funds also be applied to the water problems we face everywhere in the North? If verification equipment is put together by a scientific community and is proven to be of use, would the department be prepared to go forward with something that is now just in the experimental stage? Do they have money for that?

Ms. Whitby: I would have to look at the specific case.

Senator Watt: Could you provide us with information on some of these programs so that we can study them for ourselves?

Le sénateur Watt : Vous avez parlé des programmes de Ressources naturelles Canada et de la Direction générale de l'environnement sur le changement climatique. Existe-t-il un financement spécifique aux seuls objectifs scientifiques de trouver une solution au changement climatique? Existe-t-il des fonds pour l'installation de dispositifs novateurs dans les appareils de chauffage, le remplacement des moteurs essence par des moteurs diesel dans les usines, sur les bateaux, les avions et les motoneiges? Le ministère est-il prêt à mettre en place les nouvelles technologies? La technologie est là, mais elle n'a pas encore été publiquement publicisée.

Mme Whitby : Nous avons les fonds pour cela et nous sommes prêts à le faire. Nous sommes partout au pays, et nous travaillons avec ce que nous avons appelé des stratèges énergétiques, des fournisseurs de services techniques tiers. Il y a des stratèges énergétiques au Québec et au Nunavut.

Le sénateur Watt : Qui sont ces stratèges énergétiques?

Mme Whitby : Ce sont généralement des conseillers techniques qui travaillent avec les collectivités pour le compte du ministère. En règle générale, une collectivité établit un plan énergétique dans lequel elle inclut sur sa relation avec l'énergie, son utilisation de l'énergie, l'emplacement des sources d'énergie, les améliorations apportées par les individus et par collectivité. Nous profitons des financements et des contributions de divers ministères pour faciliter la réalisation de projets d'amélioration éconergétiques dans les collectivités qui désirent améliorer l'efficacité énergétique de ses habitations.

De nombreuses collectivités examinent la possibilité d'installer sur les territoires traditionnels des unités de production d'énergie renouvelable de petite taille qui leur fourniraient de l'électricité et des revenus à la longue. Les éoliennes d'Eskasoni, en Nouvelle-Écosse, ont été financées par des programmes que nous gérons M. Brooks et moi et des capitaux du secteur privé. Ces collectivités font des levées de fonds pour gérer des entreprises au nom de leurs collectivités. Notre programme offre jusqu'à 250 000 dollars aux collectivités pour les aider à développer leurs ressources humaines et élaborer leurs plans d'affaires pour aller sur les marchés boursiers. Le financement que nous accordons ne suffit même pas à installer une éolienne, mais il suffit pour la formation de la main-d'œuvre et l'élaboration d'une analyse de cas. Les collectivités qui font cela ne reçoivent rien de plus que les autres collectivités canadiennes.

Le sénateur Watt : Les fonds du programme pourraient-ils être utilisés pour résoudre les problèmes d'eau auxquels nous faisons face partout dans le Nord? Si des chercheurs réunissaient les instruments de la vérification et prouvaient l'utilité de ces instruments, le ministère serait-il prêt à aller de l'avant avec quelque chose qui n'en est encore qu'au stade expérimental? Ont-ils les fonds pour cela?

Mme Whitby : Il faudrait que je regarde cela.

Le sénateur Watt : Pourriez-vous nous fournir des informations sur certains de ces programmes, afin que nous les étudiions nous-mêmes?

Mr. Brooks: We will do that. We have a water strategy. I will inquire of one of my colleagues and provide the information to the committee.

Senator Watt: Do you feel there is sufficient engine room to deal with that? When I use the term "engine room" I am talking about having enough people to make the decision as to which direction to take. Do you have mechanics in place now in your department?

Mr. Brooks: I am not the technical expert on this subject matter.

Senator Watt: Sheila Watt-Clouthier is my sister. She is a member of the environmental group. I do not know what her exact role is with that group.

Are there mechanics in place to execute the decisions, such as spending $250,000 now? In relation to environmental matters and climate change, thus far there has been much talk but no action. I have lived in the North and I witnessed that on a daily basis.

Ms. Whitby: Our program is only two years old. It was announced in August 2003. We do not have mechanics on staff. That is where we use third-party Aboriginal technical services. In Ontario, we use the Ontario First Nations Technical Services Corporation. In northern Quebec, we are using Inuit Tapiriit Kanatami. We have supplied funding for them to hire the expertise on staff to assist them. We have provided the Assembly of First Nations with that technical capacity as well. It is a very technical business. It has always been the communities that make those decisions.

Senator Watt: Who are these technical people you speak of? Are they inside government, outside government or third parties? Who are they? What authority do they have?

Ms. Whitby: I will have to look at what authority they have. They are outside technical organizations. For example, Ontario First Nations Technical Services Corporation works with all the First Nations in Ontario to build schools. They provide that expertise to the communities. I am not sure how they are funded. I can find out for you.

Senator Watt: If I could have more information on those programs, I would appreciate it.

Mr. Brooks: We will find that information for you.

The Chairman: We have undertaken this study because we are pretty excited about the things that are happening among Aboriginal people throughout our country. In our travels and from our own experiences we see that there is something happening among Aboriginal people. They are becoming involved in economic development. In a sense, they are becoming involved in the life of our country.

I come from a part of our country in the Northwest Territories where Aboriginal people are faring reasonably well. There has been a lot of positive development, and not only politically. Aboriginal people have been given many opportunities. As a result of land claim settlements, the Aboriginal people are

M. Brooks : Nous vous les fournirons. Nous avons une stratégie pour l'eau. Je vais me renseigner auprès d'un collègue et je vous fournirai les informations.

Le sénateur Watt : Croyez-vous que la salle des machines suffira à faire face à la situation? Lorsque je dis « salle des machines », je parle du nombre de personnes nécessaire pour décider du chemin à suivre. Le ministère dispose-t-il actuellement de mécaniciens?

M. Brooks : Je suis l'expert technique en la matière.

Le sénateur Watt : Sheila Watt-Clouthier est ma soeur. Elle est membre du groupe environnemental. Je ne sais pas exactement ce qu'elle y fait.

Y a-t-il des mécaniciens en place pour prendre des décisions, comme celle d'investir 250 000 $ maintenant? En ce qui concerne la question environnementale et le changement climatique, il y a eu jusqu'à présent beaucoup de bavardage mais aucune action. J'ai vécu dans le Nord et c'était comme cela tous les jours.

Mme Whitby : Notre programme n'a que deux ans. Il a été annoncé en août 2003. Nous n'avons pas de mécaniciens dans le personnel. Nous faisons appel aux services techniques d'un tiers autochtone. En Ontario, nous utilisons les services de l'Ontario First Nations Technical Services Corporation. Dans le nord du Québec, nous avons fait appel à Inuit Tapiriit Kanatami. Nous avons financés l'embauche d'experts. Nous avons également fourni des moyens techniques à l'Assemblée des Premières nations. Il s'agit d'un travail très technique. Ce sont toujours les collectivités qui décident.

Le sénateur Watt : Qui sont ces techniciens dont vous parlez? Sont-ils dans le gouvernement, en dehors du gouvernement, ou des tierces parties? Qui sont-ils? Quel pouvoir ont-ils?

Mme Whitby : Je vais devoir me renseigner sur le pouvoir qu'ils ont. Ce sont des entreprises de services techniques extérieures. Par exemple, l'Ontario Firts Nations Technical Services Corporation construit des écoles pour les Premières nations de l'Ontario. Elles fournissent de l'expertise aux collectivités. Je ne sais pas exactement comment elles sont financées. Je pourrais vous trouver les informations.

Le sénateur Watt : Je vous serais reconnaissant de me donner plus d'informations sur ces programmes.

M. Brooks : Nous vous retrouverons ces informations.

Le président : Nous avons entrepris cette étude parce que nous sommes très intéressés par ce qui se passe chez les Autochtones de notre pays. Nous sentons bien à travers nos voyages et notre quotidien qu'il se passe quelque chose chez les Autochtones. Ils se sont engagés dans le développement économique. Dans un sens, ils se sont engagés dans la vie de notre pays.

Je viens d'une région des Territoires du Nord-Ouest où les Autochtones se débrouillent relativement bien. De bien bonnes choses s'y sont produites, et pas seulement sur le plan politique. Les Autochtones se sont vu offrir de nombreuses opportunités. Depuis le règlement des revendications territoriales, les

involved in northern society in a meaningful way. I am not talking only about political involvement as members in a legislative assembly or as senators but also about participation in all the various institutions of society. There is an Aboriginal presence in CBC in the North. It is pretty exciting to see that happen.

I am not as familiar with the situation in the south. In our travels I have seen pockets of Aboriginal peoples beginning to take an active part in industry. You see that in places like Westbank and Vancouver. It is exciting.

It is important that people get training and then find jobs. However, it is just as important that those people become involved in the next level of economic opportunity as business owners and participants. It takes much more skill and commitment, but it is beginning to happen. That is what we are trying to focus on, to capture. We are interested in knowing what factors lead to Aboriginal success. Is it governance? Is it institutions that are set up? Is it a strong sense of cultural identity? Is it leadership? Is it location? All those factors have a bearing on Aboriginal success.

It is interesting to note that most of the progressive Aboriginal people we have encountered are getting away from the effects of Indian and Northern Affairs. That is positive. When people become independent, when they are stronger and better educated, they are able to proceed on their own merits.

If we were to analyze all these events, would we find that Indian and Northern Affairs has had a hand in their progress? Or are people getting on their feet in spite of Indian and Northern Affairs? You may not have had a chance to consider these things. That is where we are coming from. Our study is focusing on the phenomenon of Aboriginal people getting on their feet. It is exciting. It is happening in many instances. I do not know whether it is just that it has taken all these decades to get Aboriginal people up to the level of education and work experience where they are able to take part. We see the involvement of the Tlicho, the Dogrib and the Dene in the diamond mines.

I do know that while the initiative and aggressiveness of the Aboriginal people are a factor in opening the doors, the companies are not simply allowing Aboriginal involvement out of the goodness of their hearts. They are being pressured. They are being forced, in a sense. As well as the Aboriginal people's willingness to be involved, we need the big companies to be open, to have a social conscience, to recognize that Aboriginal people need to be involved. There is a labour shortage, and it is in our best interests to train the Aboriginal people and have them participate. I am aware of the involvement in Fort McMurray of people like Dave Tucker and others. Somewhere along the line, companies have decided to engage with Aboriginal people. The participation of Aboriginal people and the openness and commitment of large companies to have Aboriginal people involved and to participate in their economic projects is wonderful.

That is what we want to get a handle on and write down so that it can be useful to government and industry. Eventually, we hope to describe the basic factors needed for Aboriginal people to be

Autochtones contribuent sérieusement à la société nordique. Je ne parle pas uniquement de leur engagement politique comme députés ou sénateurs, mais également de leur participation à toutes les institutions de la société. Les Autochtones sont présents à la SRC dans le Nord. C'est magnifique tout ce qui se passe.

Je ne suis pas au courant de ce qui se passe dans le Sud. Au cours de nos voyages, j'ai vu des Autochtones commencer à prendre une part active dans l'industrie. À compagnies et à Vancouver, par exemple. C'est magnifique.

Il est important de former les gens et de leur donner du travail. Mais il est tout aussi important que ces gens fassent le saut au niveau supérieur, celui de l'entreprenariat et des opportunités économiques. Il faut pour cela plus que des compétences et de l'engagement, mais nous y arrivons. Voilà le but fixé, ce que essayons de réaliser. Nous voulons comprendre les facteurs qui mènent les Autochtones à la réussite. Est-ce l'autonomie? Sont-ce les institutions qui ont été établies? Est-ce un fort sentiment d'identité culturelle? Est-ce le leadership? Est-ce la géographie? Tous ces facteurs ont une influence sur la réussite autochtone.

Il est intéressant de voir que la plupart des Autochtones progressistes que nous avons rencontrés se détachent des effets des Affaires indiennes et du Nord. Cela est positif. Lorsqu'un peuple devient indépendant, lorsqu'il est plus fort et mieux éduqué, il peut poursuivre seul.

Si nous devions analyser tous ces événements, trouverions-nous que le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada a joué un rôle dans leurs progrès? Ou que les gens ont relevé la tête malgré Affaires indiennes et du Nord Canada? Vous n'avez peut-être pas eu l'occasion de réfléchir à cela. Voilà où nous étions. Notre étude se concentre sur le renouveau autochtone. C'est passionnant. Il est visible dans bien des domaines. Je ne sais pas s'il ne fallait pas d'abord toutes ces décennies pour mener les Autochtones à un niveau d'éducation et d'expérience professionnelle qui leur prendre part. C'est ce que les nations Tlicho, Dogrib et Dene ont fait dans les mines de diamants.

Je ne sais pas si ce sont réellement le sens de l'initiative et la ténacité des Autochtones qui leur ont permis d'ouvrir les portes, ou si ce sont les compagnies qui, par bonté, auraient facilité cette participation. Elles subissent des pressions. Elles sont forcées, dans un sens. Si la volonté de participer des Autochtones est essentielle, l'ouverture des grandes compagnies ne l'est pas moins. Elles doivent assumer leur conscience sociale et reconnaître que le besoin des Autochtones de prendre part. Il existe une pénurie de main-d'œuvre, et il de notre intérêt supérieur de former les Autochtones et de leur donner des responsabilités. Je suis conscient de la contribution, à Fort McMurray, de gens comme Dave Tucker et consorts. Quelque part en chemin, les compagnies ont décidé de collaborer avec les Autochtones. La participation des Autochtones et l'ouverture et l'engagement des grandes compagnies à accepter cette participation dans les projets économiques, tout cela est formidable.

C'est ce que dont nous voulons nous assurer et écrire, pour que le gouvernement et l'industrie y trouvent matière. Nous espérons que nous réussirons à décrire les facteurs fondamentaux

successful. There must be leadership, a strong cultural identity and land tenure. It helps tremendously when you own land and you have some control or power over the land, which you can use to negotiate with companies and government. There is also location. We want to identify the factors that lead to success.

At the same time, we can look at areas and pockets in our country where Aboriginal people have not succeeded. Why do we have our Davis Inlets? Why is it that communities struggle so much? They are inundated with alcoholism and apathy, and there is no interest in forging ahead. They are basically a beaten people. Governments must say, "What can we do to help these people? What can we do to get these people out of this malaise and make them successful?" It seems to me that that is the challenge for government. Foremost, people have to lift themselves. Government people are being paid good money to be of assistance, so there is some responsibility on the part of government.

We are trying to be of service to our country, in a sense, to government, to First Nations and Aboriginal people, as well as to the general public. We need to be of assistance, to provide information and shed some light on this whole issue of Aboriginal people's involvement in economic development. Do you have any response to what we are trying to do?

Mr. Brooks: I appreciate the enormity of the task you have undertaken. I look forward to seeing your report when it comes out. There is no such thing as a magic prescription. We know that. Each community is different and will progress differently along its economic development continuum.

Among the more successful communities I have worked with that do not have land tenure, that is, whose land claim has not been settled with the department, one important factor, though by no means the only factor, contributing to their success is that they have moved ahead despite not having land tenure, owing to strong leadership by community members, not only from the economic perspective but also from the socio-economic perspective. There are many communities where a lot of healing must take place.

We do appreciate that there are communities advanced along the continuum. Chief Clarence Louie from the Osoyoos band is quite a successful entrepreneur in his own right as well as a very good community leader. He has said to me over and over, "I am looking forward to the day when I can say to Indian Affairs, 'Sorry, guys, I don't want you anymore.'" I can say good-naturedly that look I forward to that day also; it will be very nice.

Senator Watt: It will probably never happen.

Mr. Brooks: I pray that it does one day. There are many communities that do not. With the community capacity model that we use in community economic development, we work with communities to empower them and to develop the capacity to take care of what we refer to as economic governance. Even if a

nécessaires à la réussite des Autochtones : le leadership, une forte identité culturelle et la méthode de tenure. Il est très réconfortant de savoir que l'on possède une terre, que l'on exerce sur elle un contrôle et un pouvoir et que l'on peut utiliser ce pouvoir pour négocier avec les entreprises et le gouvernement. Il y a également la situation géographique. Nous voulons identifier les facteurs qui conduisent à la réussite.

Parallèlement, il y a des domaines et des régions où les Autochtones n'ont pas réussi. Pourquoi avons-nous notre Davis Inlets? Pourquoi les collectivités doivent-elles toujours mener bataille? Elles sont inondées d'alcoolisme et d'apathie, et elles n'ont aucun intérêt à construire l'avenir. Les Autochtones sont fondamentalement un peuple battu. Les gouvernements devraient se dire : « Que pouvons-nous faire pour aider ces gens? Que pouvons-nous faire pour sortir ces gens de ce malaise et les faire réussir? » Il me semble que c'est là le défi des gouvernements. Avant tout, les gens doivent se prendre en charge. Si les dirigeants sont bien payés, c'est pour qu'ils aident; les gouvernements ont donc leur part de responsabilité.

Nous essayons de servir notre pays, c'est-à-dire, dans un sens, le gouvernement, les Premières nations et les Autochtones, et le public en général. Nous avons le devoir d'aider, de fournir des informations et d'apporter le meilleur éclairage possible sur la contribution des Autochtones au développement économique. Avez-vous une réponse à ce que nous sommes en train de dire?

M. Brooks : J'apprécie l'énorme travail que vous avez entrepris. J'attends avec impatience la parution de votre rapport. Il n'existe pas de remède miracle. Nous savons tous cela. Les collectivités sont différentes les unes des autres, et nous avancerons différemment sur la longue route du développement économique.

Dans les collectivités sans méthode de tenure les plus exemplaires avec lesquelles il m'a été donné de travailler, c'est-à-dire ces collectivités pour lesquelles les revendications territoriales n'ont pas encore abouti, le facteur de réussite le plus important, sinon le seul, était la volonté d'aller de l'avant, malgré les revendications, mais grâce au solide leadership de leurs membres, un leadership économique et socioéconomique. De nombreuses collectivités cicatrisent encore leurs blessures.

Nous nous réjouissons bien sûr du progrès de certaines collectivités. Le chef de la bande Osoyoos, Clarence Louie, qui est non seulement un entrepreneur émérite mais également un très bon dirigeant communautaire, m'a répété a maintes reprises : « Je rêve du jour où je pourrai dire aux Affaires indiennes : " Désolé les gars, je n'ai plus besoin de vous "». Je peux dire avec lui que je rêve également de ce jour; il sera très agréable.

Le sénateur Watt : Ce jour risque de ne jamais arriver.

M. Brooks : Je prie qu'il arrive. De nombreuses collectivités ne le font. Avec le modèle de ressources humaines que nous utilisons dans le développement économique communautaire, nous essayons de renforcer leur autonomie et de développer leur potentiel pour qu'elles prennent en mains ce que nous

community does not have self-governance in terms of an agreement or a signed land claim, it will have control of its own economic governance. That is the approach we are taking.

We work closely with First Nations and Inuit practitioners in the field. There are many best practices and good activities out there. Unfortunately, in the press we seem to hear about only the negative and never the positive. There are extraordinary events happening in all parts of the world.

I will refer to the Membertou First Nation in Sydney. Sydney brings to mind Cape Breton and the economic problems in the region. Yet, Membertou First Nation is actually becoming a net employer for people from Sydney and surrounding areas. That is the type of activity that should be celebrated and shared with Canadians.

The Chairman: If there is nothing more, I thank you very much for attending and giving us the information you have. Eventually, we will have a report that we hope will help you in your work.

The committee adjourned.

appelons l'autonomie économique. Une collectivité qui n'a pas d'autonomie en matière d'ententes ou de revendications territoriales pourra quand même contrôler sa propre gouvernance économique. Voilà l'approche que nous avons choisie.

Nous collaborons étroitement avec les intervenants des Premières nations et des Inuits dans ce domaine. Les pratiques exemplaires et les activités intéressantes ne manquent pas. Malheureusement, les médias ne rapportent que les informations négatives. Il se passe des choses extraordinaires partout dans le monde.

Je citerais la Première nation Membertou de Sydney. Sydney rappelle le cap Breton et les problèmes économiques de la région. Pourtant, la Première nation Membertou a réussi à devenir un employeur net pour les habitants de Sydney et des régions voisines. C'est ce genre de réalisation qui devrait être fêtée et partagée avec les Canadiens.

Le président : Si vous n'avez rien à ajouter, je vous dis un grand merci pour votre témoignage et les informations que vous nous avez données. Nous comptons bien faire un rapport qui vous aidera, nous l'espérons, dans votre travail.

La séance est levée.

OTTAWA, Wednesday, June 15, 2005

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:20 p.m. to examine and report on the involvement of Aboriginal communities and businesses in economic development activities in Canada.

Senator Nick G. Sibbeston (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, we have a number of witnesses here tonight from the Assembly of First Nations. I invite to the table Chief Jason Goodstriker, who is the Regional Chief of Alberta for the Assembly of First Nations.

Chief Jason Goodstriker, Regional Chief of Alberta, Assembly of First Nations: Good evening. My colleague Ms. Judy Whiteduck is our director of economic development at the Assembly of First Nations. Mr. Dean Polchies is a former leader from the Atlantic area. We are excited to have capable staff in an emerging portfolio. We have been at it for a number of years and we are excited to have continuity and to be a major priority for our First Nations people.

Distinguished members of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, I wish to thank you, on behalf of the Assembly of First Nations (AFN) and our chiefs committees on economic development and human resources development, for this opportunity to address your committee.

OTTAWA, le mercredi 15 juin 2005

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 18 h 20 pour étudier, afin d'en faire rapport, la participation des peuples et entreprises autochtones aux activités de développement économique au Canada.

Le sénateur Nick G. Sibbeston (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, nous entendrons ce soir des témoins de l'Assemblée des Premières nations. J'invite le chef régional de l'Alberta pour l'Association des Premières nations, le chef Jason Goodstriker, à prendre place.

Le chef Jason Goodstriker, chef régional de l'Alberta, Assemblée des Premières nations : Bonsoir. Ma collègue, Mme Judy Whiteduck, est directrice du développement économique à l'Assemblée des Premières nations. M. Dean Polchies est un ancien leader de la région de l'Atlantique. Nous sommes très heureux d'avoir du personnel compétent pour s'occuper de ce dossier de plus en plus important. Nous nous y intéressons depuis quelques années et nous sommes très heureux d'avoir une continuité. Nous sommes également ravis que ce soit une priorité majeure pour les gens de nos Premières nations.

Distingués membres du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, je vous remercie, au nom de l'Assemblée des Premières nations — l'APN —, ainsi que de nos comités de chefs chargés du développement économique et du développement des ressources humaines, de nous avoir invités à comparaître devant votre comité.

As the AFN portfolio holder for economic partnerships, I am pleased that your committee is conducting a study on Aboriginal economic development. However, I wish to inform you that my presentation is specific to First Nations' economic policy circumstances.

On May 31, 2005, the national chief, on behalf of the Assembly of First Nations, and the Minister of Indian Affairs and Northern Development, on behalf of the federal government and the Crown, signed a political accord for the recognition and implementation of First Nations governments. The national chief cited the accord as a historic step forward for First Nations in their relations with the federal government and noted the opportunity to give life to the inherent Aboriginal and treaty rights of the First Nations as recognized in section 35 of Canada's Constitution.

The accord describes elements that will guide our relationship over the next while. It contains descriptions of important political and cultural developmental priorities that exist within our communities, from governance, to language, to individual health, to economic development.

A section of the protocol focuses specifically on the importance of the implementation of First Nations governments and socio-economic development. I have left a copy of the protocol with your committee clerk for your reference. This section of the protocol speaks to the need for strong First Nation governments, economic capacity and the ability to partner, and speaks to jurisdictional issues.

In the interest of forward thinking, I plan to present our recommendations, all of which respect the new relationship, on what can be done to bring positive results to the First Nations economies.

Based on First Nation results of the Canada-Aboriginal Peoples Roundtable session on economic opportunities, as well as direction that has been provided to the Assembly of First Nations through our specific processes such as the Chiefs in Assembly national resolutions, chiefs committees, and technical work of our secretariat, we propose to develop a new economic strategy between the federal government and First Nations that will recommit to the importance of establishing strong economic capacity amongst our communities and that will bring together First Nation and other stakeholders in an economic summit to dialogue on recommendations in support of such a strategy.

We believe that these efforts and their results will present appropriate next steps to the Canada-Aboriginal Peoples Roundtable discussions and at the same time be respectful of our processes and past federal processes such as the Royal Commission on Aboriginal Peoples and even bureaucracy-level program evaluations.

À titre de responsable du portefeuille des partenariats économiques à l'APN, je suis heureux que votre comité réalise une étude sur le développement économique autochtone. Je tiens cependant à préciser que ma présentation portera expressément sur la situation relative à la politique économique des Premières nations.

Le 31 mai 2005, le chef national, au nom de l'Assemblée des Premières nations, et le ministre des Affaires indiennes et du Nord, au nom du gouvernement fédéral et de la Couronne, ont signé un accord politique visant la reconnaissance et la mise en place de gouvernements des Premières nations. Le chef national a qualifié cet accord d'étape historique dans les relations entre les Premières nations et le gouvernement fédéral, et d'occasion de donner vie aux droits ancestraux inhérents et aux droits issus de traités que l'article 35 de la Constitution canadienne reconnaît aux Premières nations.

Cet accord décrit les éléments qui vont orienter nos rapports pendant un bon bout de temps. Il contient des descriptions des importantes priorités de développement politique et culturel de nos communautés, depuis la gouvernance et la langue jusqu'à la santé des individus et au développement économique.

Un des articles du protocole est consacré spécifiquement à l'importance de la mise en place de gouvernements des Premières nations et de leur développement socioéconomique. J'ai remis un exemplaire de ce protocole à la greffière du comité à votre intention. L'article dont je parle évoque la nécessité que les Premières nations aient des gouvernements forts, une bonne capacité économique et la possibilité d'établir des partenariats; il fait également état des questions de partage des compétences.

Dans l'espoir de faire avancer le débat, je veux vous présenter nos recommandations — qui se rattachent toutes à cette nouvelle relation — au sujet de ce qui peut être fait pour permettre aux économies des Premières nations d'enregistrer des résultats positifs.

À partir des résultats obtenus par les Premières nations par suite des travaux de la Table ronde Canada-Autochtones sur les perspectives économiques, de même que des directives qui ont été données à l'Assemblée des Premières nations selon les mécanismes qui nous sont propres, par exemple les résolutions nationales des chefs réunis en assemblée, les travaux des comités de chefs et le travail technique de notre secrétariat, nous proposons l'élaboration d'une nouvelle stratégie économique commune au gouvernement fédéral et aux Premières nations. Cette stratégie viserait à réitérer l'importance d'établir une assise économique solide dans nos communautés, et à réunir les Premières nations et les autres intéressés dans un sommet économique qui permettrait de dialoguer sur les recommandations soutenant cette stratégie.

Nous estimons que ces efforts, et leurs résultats, pourraient très bien faire l'objet des prochaines étapes des discussions dans le cadre de la Table ronde Canada-Autochtones, dans le respect de nos mécanismes et des travaux fédéraux antérieurs, par exemple la Commission royale sur les peuples autochtones et même les évaluations de programmes au niveau des bureaucrates.

We know that a new strategy needs to be flexible to encourage economic growth at all stages. It must include an aggressive approach to assist our depressed economies and must take special initiatives to continue the developmental track of our dynamic economies.

An economic summit will open the door to First Nations at all economic stages to take discussions on transformative policy change to the next level. Although many steps will need to be developed jointly, in our view the economic summit would attract at least five broad strategic discussions.

The first of those is the examination of the economic infrastructure needed in communities regionally and nationally. Infrastructure includes matters from a fiscal funding framework, programs, services, incentives, human resources, government capacities, and innovative financial requirements. A strategy must consider how to better place First Nations at the helm of decision-making processes for issues that encourage our economic growth.

The second is the identification of new levels of support and activity for cross-cutting priorities — women, youth, connectivity and mobility issues.

The third discussion regards how to involve the mainstream private sector. Their participation is critical to discussing and building mechanisms that will assist in accessing mainstream procurements.

The fourth is the exploration of new channels to support our activity in resource development, resource-sharing opportunities, trade development, and increased labour force and skill development opportunities.

The last of those broad strategic discussions is the identification of systems to encourage regional development and to find ways for governments, provinces and First Nations to work together on economic initiatives.

Undoubtedly, part of this exercise will involve legislated change, policy change, funding authority adjustments, and jurisdictional clarification.

We recognize that it will be important in this exercise to work with federal partners, such as Indian and Northern Affairs Canada, Industry Canada, Human Resources and Skills Development Canada, Environment Canada, Natural Resources Canada and others. We will continue to work with the partners who are already engaged, and we will seek to establish new work relationships. We fully recognize the importance of informed suggestions on coordination.

Nous savons que toute nouvelle stratégie devra être suffisamment souple pour encourager la croissance économique à tous les stades. Elle devra inclure une approche dynamique pour aider nos économies en dépression et contenir des initiatives particulières pour poursuivre le développement de nos économies plus dynamiques.

Un sommet économique permettrait aux Premières nations, à tous les stades de leur développement économique, de porter les discussions sur la transformation des politiques à un niveau supérieur. Même s'il faudra prendre plusieurs mesures conjointement, ce sommet économique devrait susciter à notre avis des discussions stratégiques sur au moins cinq grandes questions.

La première de ces questions, c'est l'examen de l'infrastructure économique nécessaire dans les communautés, à l'échelle régionale et nationale. L'infrastructure peut inclure par exemple le cadre de financement budgétaire, les programmes, les mesures incitatives, les ressources humaines, les capacités gouvernementales et les besoins de financement innovateur. La stratégie devra établir les moyens de placer les Premières nations à la proue des processus décisionnels pour les questions favorisant notre croissance économique.

Le deuxième point, c'est l'identification de nouveaux niveaux de soutien et d'activité pour les priorités universelles que sont les femmes, les jeunes, la connectivité et la mobilité.

Le troisième élément, ce sont les moyens de favoriser la collaboration avec le secteur privé non autochtone. Cette collaboration est essentielle pour examiner et élaborer les mécanismes qui aideront à avoir accès aux processus d'achat de la société non autochtone.

Le quatrième élément, c'est l'exploration de nouveaux outils pour soutenir notre activité touchant l'exploitation des ressources, le partage de ces ressources, le développement de liens commerciaux, et le perfectionnement de notre main-d'œuvre et de nos compétences.

La dernière de ces grandes discussions stratégiques consisterait à établir des systèmes pour favoriser le développement régional et trouver des moyens d'amener les gouvernements, les provinces et les Premières nations à travailler ensemble à des initiatives économiques.

Cet exercice nécessitera sans aucun doute des changements législatifs, une modification des politiques, des ajustements dans les pouvoirs de financement et une clarification des champs de compétence.

Nous reconnaissons qu'il sera important, dans cet exercice, de travailler avec des partenaires fédéraux comme Affaires indiennes et du Nord Canada, Industrie Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Environnement Canada, Ressources naturelles Canada et d'autres. Nous allons continuer de travailler avec les partenaires qui sont déjà là et nous allons tenter d'établir de nouveaux rapports de travail. Nous reconnaissons pleinement l'importance de suggestions éclairées sur la coordination.

We have also recognized over the past several years that existing authorities and frameworks may need a facelift. The 1989 Canadian Aboriginal Economic Development Strategy was an innovative and good approach in its era, but, for the most part, it remains the model for all economic programs serving our communities. Our economies have changed in the last 16 years. It is our view that it is time to discuss a new, more sophisticated approach to assisting First Nations in our bid to rebuild our economies.

Many factors point to the need for a new strategy. Not only is our young population at an age when they need to be ready to participate in the workforce, but we are also in an era when the Canadian economy is strong and more momentum can be gained from First Nation entrepreneurship and the greater economic success of our communities.

We recall the reports from the Auditor General recommending economic coordination and increased economic capacities in our communities. We recall other important events that have played a role in reshaping the First Nation-Crown and federal relationship and have helped to set a new context for a better economic relationship between First Nations and Canada.

Those events include the recognition of Aboriginal rights under the Constitution Act of 1982. The following year, the Commons Special Committee on Indian Self-Government, in the Penner Report, presented resource revenue sharing as an independent source of self-government funding and recommended that the doctrine of extinguishment be eliminated from the settlement of claims.

In 1985, the Task Force to Review Comprehensive Claims Policy argued for resource revenue sharing as an alternative to extinguishment of resource rights, as did the Honourable A.C. Hamilton in his 1995 report, "A New Partnership," which was presented to the Minister of Indian Affairs and Northern Development.

Not much later, in 1996 the Royal Commission on Aboriginal Peoples came forward with its recommendations. In 1997 the Supreme Court of Canada clarified in its *Delgamuukw* decision that Aboriginal title encompasses mineral rights as well as lands. More recently, a decision has come forward that the federal government must consult with First Nations before resource development occurs in traditional lands.

We have reports, judgments and findings that assist in laying the groundwork for a new economic strategy. We also have recent decisions that point out needed changes, such as with the recent federal expenditure review exercise, which has affected First Nations and Inuit economic programs. We need

Nous reconnaissons également depuis plusieurs années que les règles et les cadres existants pourraient avoir besoin d'une cure de rajeunissement. La Stratégie canadienne de développement économique des Autochtones, adoptée en 1989, représentait une approche innovatrice et intéressante pour l'époque, mais elle sert toujours de modèle à presque tous les programmes économiques visant nos communautés. Or, nos économies ont changé depuis 16 ans. À notre avis, il est temps de discuter d'une nouvelle approche repensée afin d'aider les Premières nations dans leurs efforts pour rebâtir leurs économies.

De nombreux facteurs rendent cette nouvelle stratégie nécessaire. Non seulement nos jeunes sont rendus à l'âge où ils doivent être prêts à s'intégrer à la population active, mais nous vivons dans une ère où l'économie canadienne est forte et où il serait possible de réaliser de nouveaux progrès grâce à l'entreprenariat des Premières nations et au succès économique accru de nos communautés.

Nous nous rappelons les rapports du vérificateur général dans lesquels on recommandait une meilleure coordination économique et des capacités économiques accrues pour nos communautés. Nous nous rappelons aussi d'autres événements importants qui ont contribué à faire évoluer les rapports entre les Premières nations et la Couronne, ou le gouvernement fédéral, et qui ont aidé à jeter de nouvelles bases pour de meilleures relations économiques entre les Premières nations et le Canada.

Ces événements incluent notamment la reconnaissance des droits des Autochtones en vertu de la Loi constitutionnelle de 1982. L'année suivante, dans le rapport Penner, le Comité spécial des Communes sur l'autonomie politique des Indiens préconisait le partage des revenus tirés des ressources naturelles comme source indépendante de financement pour les Premières nations jouissant de l'autonomie gouvernementale et recommandait que la doctrine de l'extinction des droits ne soit plus appliquée dans le règlement des revendications.

En 1985, le Groupe d'étude de la politique des revendications globales prônait le partage des revenus provenant des ressources naturelles comme solution de rechange à l'extinction des droits sur ces ressources, tout comme l'honorable A.C. Hamilton dans son rapport intitulé « Un nouveau partenariat », qu'il a présenté en 1995 au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Quelque temps après, en 1996, la Commission royale sur les peuples autochtones présentait ses recommandations. En 1997, la Cour suprême du Canada précisait dans l'arrêt *Delgamuukw* que le titre autochtone s'applique autant aux droits miniers qu'aux terres. Et, plus récemment, il a été établi que le gouvernement fédéral devait consulter les Premières nations avant de pouvoir exploiter les ressources naturelles présentes sur leurs terres traditionnelles.

Nous avons donc des rapports, des jugements et des conclusions qui aident à jeter les bases d'une nouvelle stratégie économique. Nous pouvons aussi nous appuyer sur des arrêts récents qui font état des changements nécessaires, comme dans le récent exercice d'examen des dépenses fédérales qui a touché

to develop new mechanisms that will protect economic development envelopes from massive cuts.

It is our understanding that the current expenditure review exercise may result in at least a $107-million loss over the next four years and perhaps as much as a $300-million net loss. The decision to cut these programs has been rejected by our Chiefs Committee on Economic Development, and a national resolution to that effect was passed in March of this year.

The applied definition of economic development is about long-term results and change. Cuts to long-term changes, as you know, will increase social costs.

I would like to close on a positive note and state that we need to continue the commitment for meaningful policy engagement by the federal government and First Nations. Jointly, we can improve the economies in every community in Canada. We have the relationships set out. We now need the policy drive.

Senator Watt: I attended the roundtable conference where the Prime Minister signalled his willingness to go into more depth in dealing with Indian right to self-government and to continue moving forward on economic opportunities available to Aboriginal people across the country. I welcome a new idea, a new approach; it has been a long time coming.

The constitutional rights were negotiated in 1982, but the government has been unwilling to implement section 35. That is long overdue. You have neatly highlighted the situation by connecting rights with economic opportunities. That is a good idea. We are not just looking for handouts; rather we are looking for economic opportunities and trying to connect those into the movement toward dealing with the matter of our rights. If we do not do it ourselves, no one will. That is a good story from the perspective of the general Canadian public.

I applaud you for bringing this forward to us, and we will do our part now to further the work. When we meet internally, we will closely examine the points you have raised. Thank you.

Mr. Goodstriker: The region that I am from in Alberta certainly has potential. My friend Audrey Poitras, one of the Metis leaders, can attest to that. Southern Alberta has a strong, treaty-based First Nation community. One of the articles in treaty number 7, which is a shared right among the people, stated that we have a new way of living. Because the buffalo are gone, our way of providing for our families is also gone. Provisions were negotiated for education. Specific to treaty number 7, there were provisions regarding cattle and ploughs. A fiduciary agreement was struck.

les programmes économiques des Premières nations et des Inuits. Nous devons élaborer de nouveaux mécanismes pour protéger les enveloppes de développement économique contre les compressions massives.

D'après ce que nous avons entendu dire, l'exercice d'examen des dépenses qui se déroule en ce moment pourrait entraîner des pertes d'au moins 107 millions de dollars au cours des quatre prochaines années, et des pertes nettes qui pourraient s'élever à 300 millions de dollars. La décision de supprimer ces programmes a été rejetée par notre comité des chefs sur le développement économique, et une résolution nationale en ce sens a été adoptée en mars dernier.

La définition pratique du développement économique se rattache aux résultats et aux changements à long terme. Comme vous le savez, les compressions dans les programmes visant ces changements à long terme feront augmenter les coûts sociaux.

J'aimerais terminer sur une note positive, en vous disant que nous devons poursuivre nos efforts en vue de l'adoption d'une politique significative par le gouvernement fédéral et les Premières nations. Ensemble, nous pouvons améliorer l'économie de toutes les communautés du Canada. Nos rapports sont bien établis. Nous avons maintenant besoin de politiques.

Le sénateur Watt : J'ai participé à la table ronde au cours de laquelle le premier ministre a exprimé sa volonté de s'occuper plus en profondeur du droit des Indiens à l'autonomie gouvernementale et de continuer à améliorer les perspectives économiques offertes aux Autochtones de tout le pays. Je suis content qu'il y ait une nouvelle idée, une nouvelle approche; il y a longtemps que nous l'attendions.

Les droits constitutionnels ont été négociés en 1982, mais le gouvernement s'est montré réticent à mettre en œuvre l'article 35. Cela aurait dû se faire il y a longtemps. Vous avez bien résumé la situation en faisant le lien entre les droits et les perspectives économiques. C'est une bonne idée. Nous ne voulons pas de cadeaux; nous cherchons plutôt des moyens de développement économique et nous essayons de les relier au mouvement vers l'affirmation de nos droits. Si nous ne le faisons pas nous-mêmes, personne ne le fera. C'est une bonne chose pour toute la population canadienne.

Je vous félicite de nous avoir présenté cette idée, et nous ferons maintenant notre part pour poursuivre le travail. Quand nous nous réunirons entre nous, nous examinerons attentivement les questions que vous avez soulevées. Merci.

M. Goodstriker : La région d'où je viens, en Alberta, a certainement du potentiel. Mon amie Audrey Poitras, un des leaders métis, peut attester qu'il y a dans le sud de l'Alberta une communauté des Premières nations bien établie, visée par un traité. Un des articles du traité n^{o} 7, qui s'applique à tous nos gens, indique que nous avons un nouveau mode de vie. Comme les bisons ne sont plus là, notre mode de subsistance traditionnel n'est plus là non plus. Il y a des dispositions négociées sur l'éducation. Dans le traité n^{o} 7, il y a des dispositions exclusives sur le bétail et les charrues. Une entente fiduciaire a été conclue.

I am excited about how we plan to give life to this 130-year-old process that is so important to our people. Housing and education are priorities right now, but economic development must be a priority as well because it is a key part of the puzzle. That is exciting for us.

Senator Fitzpatrick: Welcome, Chief. Thank you for your remarks. They were very interesting and helpful to us.

We have often heard the comment that all politics are local. In a way, economies are local as well, and our total economy in Canada is a combination of the local economies.

I wonder if you could give us a list of the problems that you see in developing an economy and industry in your area. I am from the Okanagan, which we have talked about before. We have seen progress being made by several of the bands in the Okanagan, and I have an appreciation of what their challenges are. Could you tell us about the challenges you face in your area and in Alberta?

Mr. Goodstriker: In our communities, I see that the dollar needs to stretch around more.

I used to be the chair the Blood Tribe's finance committee. That was interesting. Blood Tribe is the largest band in Canada, and we had a very large budget. I would examine wages and would see how much money was actually retained in the community versus how much left the community. There was an overall outward flow, and that is happening in every community in the country, in every local economy, not just mine.

On the larger scene, because we are not fee simple land people, it is an enormous bureaucratic process for a band or a community to start a development project and see it through from beginning to end. Five or six departments must be consulted before a project will go forward, including for example Justice Canada and Indian and Northern Affairs Canada. Any leader will tell you that it is an uphill battle to get from A to B on a large-scale project.

Those two things stand out as being paramount, but maybe my colleagues have something to add.

Ms. Judy Whiteduck, Director, Economic Partnership Secretariat, Assembly of First Nations: First Nations need to have a greater ability and the instruments to affect their economies locally. Currently the funding instruments sit largely in other government hands and not in First Nation hands. More of those instruments must rest with First Nations so that they can determine what their economies should look like and then have the ability to respond to their own needs based on what their communities' priorities are. Certainly if their efforts are to regionalize economies, then they should have those instruments regionally and locally.

Senator Fitzpatrick: We recently passed the Aboriginal financial act. Have you had a chance to take advantage of that legislation? Do you think that it is a positive step?

Je suis très enthousiaste au sujet des moyens que nous voulons prendre pour donner vie à ce processus vieux de 130 ans, qui est vital pour nos gens. Le logement et l'éducation sont maintenant des priorités, mais le développement économique doit en être une aussi parce que c'est une pièce clé du casse-tête. C'est très intéressant pour nous.

Le sénateur Fitzpatrick : Bienvenue, chef. Merci de vos commentaires très intéressants et très utiles.

Nous avons souvent entendu dire que toutes les politiques sont locales. En un sens, les économies sont locales aussi, et notre économie globale, au Canada, est la somme de nos économies locales.

J'aimerais que vous nous dressiez la liste des problèmes que vous anticipez pour le développement d'une économie et d'une industrie dans votre région. Je viens de l'Okanagan; nous en avons déjà parlé. Plusieurs des bandes de l'Okanagan ont fait des progrès, et je comprends les difficultés qu'elles doivent surmonter. Pouvez-vous nous parler des difficultés que vous devez surmonter dans votre région, et en Alberta en général?

M. Goodstriker : Ce que je constate, dans nos communautés, c'est que nous devons en faire encore plus avec notre argent.

J'ai déjà présidé le comité des finances de la tribu des Blood. C'était intéressant. C'est la plus grosse bande au Canada, et nous avions un très gros budget. J'examinais les salaires pour voir combien il restait d'argent dans la communauté et combien il en sortait. Dans l'ensemble, il y avait plus de sorties que d'entrées, et c'est la même chose dans toutes les communautés du pays, dans toutes les économies locales, pas seulement chez nous.

De façon plus générale, comme nous ne possédons pas nos terres en fief simple, c'est un processus bureaucratique extrêmement lourd, pour une bande ou une communauté, de lancer un projet de développement et de le mener à bien du début à la fin. Il faut consulter cinq ou six ministères avant de pouvoir lancer un projet, par exemple Justice Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada. N'importe quel leader vous dira que c'est toute une affaire de passer du point A au point B dans un projet de grande envergure.

Ce sont les deux éléments qui ressortent tout particulièrement, mais mes collègues voudront peut-être ajouter quelque chose.

Mme Judy Whiteduck, directrice, Secrétariat des partenariats économiques, Assemblée des Premières nations : Les Premières nations doivent avoir des capacités accrues et disposer des outils nécessaires pour influer sur leur économie au niveau local. À l'heure actuelle, les moyens de financement sont en bonne partie entre les mains des autres gouvernements, et non des Premières nations. Les Premières nations doivent avoir plus de moyens de ce genre pour pouvoir déterminer à quoi leur économie devrait ressembler et être en mesure de répondre à leurs propres besoins en fonction des priorités de leurs communautés. Il est certain que, si leurs efforts visent à régionaliser les économies, elles devraient avoir ces moyens à leur disposition aux niveaux régional et local.

Le sénateur Fitzpatrick : Nous avons adopté récemment une loi sur le financement autochtone. Avez-vous eu l'occasion d'en profiter? Pensez-vous qu'il s'agit d'une étape positive?

I think I understood that you would like to have mortgages on your assets or your properties like you can off reserve. You do not have the ability to mortgage. Did I also detect that you think there is too much red tape to deal with in Ottawa?

Mr. Goodstriker: That is actually the main point. Privatization and mortgaging are things that the chiefs would like to deal with individually. A discussion has to take place. The position of the Assembly of First Nations is that, because of Crown lands and the way that communities are set up, there has to be some kind of legislation to address this matter so that economic lending systems can be a part of our communities without our having to go through such a long process.

Senator Gustafson: Welcome. I believe that we were travelling with the Agriculture and Forestry Committee in Lethbridge when we met you before. My question is about information on page 5 of your brief where you discuss being involved in the mainstream private sector. Could you elaborate on that? What areas of private investment are you working in?

Mr. Goodstriker: Thank you for the question, senator. In the Lethbridge area, you witnessed the lands that were of benefit to us. We seized upon the opportunity to build the largest irrigation system in the world. We bundle hay, cart it up and ship it to a corporation in Japan. We are doing well with that enterprise. There are other projects as well. We are finding that the international market is very respectful of our communities and we have quite a bit of access to that market.

Recently, I had an opportunity to be involved with the Canada-India trade mission. India is an agricultural country. In my view, when you want to increase your international trading opportunities, it makes sense to talk to people in countries that are not faring so well. In that way, you can be first on a number of fronts. We were excited to be at those talks and the people were interested in talking to us. Certainly, we would like to continue to be a part of such processes and to have our economies respected so that the dollars remain in our communities. That is key to our economies.

Senator Gustafson: Are you dealing with irrigated land?

Mr. Goodstriker: Yes. Those large-scale projects are interesting and exciting to the communities. A number of chiefs and others have asked me how they can get involved in such projects. The ideas are out there. It is tough when a community can offer only three or four good jobs, such as being elected to council. Reversing that is a priority.

Senator Gustafson: On page 7 of your brief, you said that Aboriginal title encompasses mineral rights as well as lands. You are referring to oil revenues; is that correct? Could you explain further what is happening in that regard?

Si j'ai bien compris, vous aimeriez pouvoir hypothéquer vos biens et vos propriétés, comme les gens peuvent le faire en dehors des réserves. Vous ne pouvez pas contracter d'hypothèques. J'ai cru comprendre également que vous trouviez qu'il y a trop de tracasseries administratives dans vos rapports avec Ottawa, n'est-ce pas?

M. Goodstriker : C'est le plus important, en fait. La privatisation et les hypothèques sont des choses que les chefs voudraient régler individuellement. Il faut en discuter. La position de l'Assemblée des Premières nations, c'est que, comme il s'agit de terres domaniales et à cause de la façon dont les communautés sont établies, il faut des mesures législatives pour régler cette question, de manière à ce que les systèmes économiques de prêts puissent faire partie de nos communautés sans que nous ayons à passer par un processus aussi long.

Le sénateur Gustafson : Bienvenue. Je pense que nous étions en déplacement avec le Comité de l'agriculture et des forêts à Lethbridge la dernière fois que nous vous avons rencontré. Ma question porte sur un élément d'information qui se trouve à la page 5 de votre mémoire, où vous dites que vous voudriez participer à l'activité du secteur privé non autochtone. Pouvez-vous nous en dire plus long là-dessus? Dans quels secteurs d'investissements privés travaillez-vous actuellement?

M. Goodstriker : Merci de votre question, sénateur. Dans la région de Lethbridge, vous avez vu les terres que nous exploitons. Nous en avons profité pour y construire le plus grand réseau d'irrigation au monde. Nous mettons le foin en balles, nous le transportons et nous l'expédions à une entreprise japonaise. Nous avons de bons rapports avec cette entreprise. Il y a aussi d'autres projets. Nous constatons que le marché international est très respectueux de nos communautés, et nous avons un assez bon accès à ce marché.

J'ai eu la chance, récemment, de participer à la mission commerciale Canada-Inde. L'Inde est un pays agricole. À mon avis, quand on veut augmenter ses débouchés sur les marchés internationaux, il est logique de parler aux gens des pays qui ne réussissent pas très bien. De cette façon, il est possible d'être les premiers sur plusieurs fronts. Nous sommes ravis d'avoir participé à ces discussions, et les gens étaient intéressés à nous parler. Nous aimerions certainement continuer de participer à des exercices de ce genre et de voir nos économies respectées, de façon à ce que les dollars restent dans nos communautés. C'est essentiel pour nos économies.

Le sénateur Gustafson : Vous avez des terres irriguées?

M. Goodstriker : Oui. Ces projets de grande envergure sont intéressants et stimulants pour les communautés. Un certain nombre de chefs, et d'autres, m'ont demandé comment ils pourraient lancer des projets de ce genre. Les idées sont là. C'est difficile quand une communauté ne peut offrir que trois ou quatre bons emplois, par exemple un siège au conseil. Il faut renverser la situation; c'est une priorité.

Le sénateur Gustafson : À la page 7 de votre mémoire, vous dites que le titre autochtone s'applique aux droits miniers tout autant qu'aux terres. Vous faites allusion aux revenus pétroliers, n'est-ce pas? Pouvez-vous nous expliquer ce qui se passe à cet égard?

Mr. Goodstriker: Treaties were signed a number of years ago. In about 1930 the federal government transferred the ownership of the resources to the provinces. Our communities still feel strongly that the government never talked to us about the transfer. That is still open for discussion. Nevertheless, the transfer occurred and companies are doing well. In my region many things are happening quickly, so we have to catch up and get in on those revenues. In all likelihood, the communities should have a shared ownership in those revenues because the transfer to the provinces was never negotiated.

Senator Gustafson: I understand that Alberta is different from Saskatchewan. In Saskatchewan, every second section received the mineral rights with the land. Most of the sections with mineral rights receive 12 per cent. In other words, they receive revenues from every twelfth barrel of 100 barrels sold. I understand that that was not the case in Alberta.

Mr. Goodstriker: No. The business that varies between the provinces is complicated. We would like to be involved in that business. My chiefs have said that we want more than to carry chain saws, cut and pound in stakes. We want to be on the drill head and we want to own that rig.

Senator Gustafson: That is understandable.

Mr. Goodstriker: You mentioned Saskatchewan, where I used to live for a number of years. We are dealing with out-migration. Many people have left Saskatchewan — not only First Nations communities but also towns. We are proposing to grow these economies so as to retain people. Otherwise, who will be left? We are excited about developing ways for people to stay and build stronger economies. That is another key.

Senator Gustafson: People are also moving from smaller communities to larger urban centres.

Mr. Goodstriker: Yes. In my region of Alberta, we are beginning to see quite a bit of urban frustration, and large numbers of people are moving back to the communities. The migration has been talked about for many years but, in my region, people are returning to the communities. I could possibly obtain statistics on that for the committee.

The same numbers are being used today as were used five or 10 years ago for looking at the needs for housing and infrastructure in the communities. The housing and other things are substandard and out of date. How can we handle the people who are returning? Where will they live? How will they live? This, too, is interesting.

Senator Gustafson: I have always argued that most of the resources of Canada come out of rural Canada and very little goes back into rural Canada. You are familiar with that. Rather, the revenues go to the urban centres, and so, as Alvin Hamilton said,

M. Goodstriker : Nous avons signé des traités il y a un certain nombre d'années. Vers 1930, le gouvernement fédéral a transféré la propriété des ressources naturelles aux provinces. Nos communautés sont toujours très déçues que le gouvernement ne nous ait pas consultés au sujet de ce transfert. C'est encore un sujet de discussion. Mais le transfert s'est fait, et les compagnies font de bonnes affaires. Dans ma région, les choses bougent vite; nous devons donc nous rattraper et prendre notre part de ces revenus. Normalement, les communautés devraient être conjointement propriétaires de ces revenus parce que le transfert aux provinces n'a jamais été négocié.

Le sénateur Gustafson : Je pense que la situation n'est pas la même en Alberta et en Saskatchewan. En Saskatchewan, les Premières nations ont obtenu des droits miniers en même temps que leurs terres dans une section sur deux. Dans la plupart des sections sur lesquelles elles ont des droits miniers, leur part est de 12 p. 100. Autrement dit, chaque fois qu'il y a 100 barils vendus, elles touchent des revenus sur les 12 premiers. Mais on me dit que ce n'est pas la même chose en Alberta.

M. Goodstriker : Non. Les différences entre les provinces sont complexes. Nous aimerions participer à ces activités. Mes chefs ont dit que nous voulions plus d'argent pour transporter les scies mécaniques, pour couper les piquets et pour les planter. Nous voulons être à la tête des puits de forage, et nous voulons être propriétaires de ces puits.

Le sénateur Gustafson : C'est compréhensible.

M. Goodstriker : Vous avez mentionné la Saskatchewan, où j'ai habité un certain temps. Nous assistons à une migration vers l'extérieur. Bien des gens ont quitté la Saskatchewan, pas seulement dans les communautés des Premières nations, mais aussi dans les villes. Nous proposons de développer ces économies pour garder les gens. Autrement, qui est-ce qui va rester? Nous souhaitons de tout cœur trouver des moyens d'amener les gens à rester et à bâtir des économies plus fortes. C'est un autre élément clé.

Le sénateur Gustafson : Les gens quittent aussi les petites communautés pour les grands centres urbains.

M. Goodstriker : Oui. Dans ma région de l'Alberta, nous commençons à constater une certaine frustration dans les villes, et il y a bien des gens qui retournent dans les petites communautés. On parle de migration depuis des années, mais, dans ma région, les gens retournent dans les communautés. Je pourrais essayer d'obtenir des statistiques à ce sujet-là pour le comité.

On se sert des mêmes chiffres aujourd'hui qu'il y a cinq ou dix ans pour évaluer les besoins en matière de logement et d'infrastructure dans les communautés. Les logements et les autres installations sont désuets; c'est inacceptable. Comment pourrons-nous accueillir les gens qui reviennent? Où vont-ils vivre? Cela aussi, c'est intéressant.

Le sénateur Gustafson : J'ai toujours soutenu que la majeure partie des ressources du Canada viennent des régions rurales et qu'il y en a très peu qui retournent dans ces régions. Vous connaissez le problème. Les revenus s'en vont plutôt vers les

there is an undeclared war between rural Canada and urban Canada. That is a tough way to put it, but there is probably some truth in that comment.

Senator Peterson: Concerning the migration back to the reserve, are there jobs for those people?

Mr. Goodstriker: It is a problem, because it is important to have a properly constructed economy. I like to conceptualize things following the model of a large corporation, like Ford, that has been around for many years. Such a company has many well-thought-out policies and industry practices. To become large, a corporation has to be developed carefully, especially if, like Ford, it is to last for 80 years or 100 years.

In Indian country, we have been in the driver's seat of our economies for only the past 15 or 20 years. We are growing quickly, but we need to stay in the driver's seat so that we can handle the situations that arise, such as the reverse migration. I would like to ask Mr. Polchies to comment.

Mr. Dean Polchies, Policy Analyst, Economic Partnership Secretariat, Assembly of First Nations: A small example of what should be transpiring occurred on June 1, 2005, when Indian Affairs and Northern Development Minister Andy Scott introduced Bill C-54, the First Nations Oil and Gas and Moneys Management Act. The proposed legislation will enable First Nations to assume jurisdiction and control of their oil and gas and related revenues and is an incremental step toward self-government. The legislative initiative was developed jointly over the past decade by First Nations with significant oil and gas reserves on their lands. The three First Nations currently involved — the White Bear First Nation in Saskatchewan, and the Blood Tribe and the Siksika First Nation in Alberta — have worked with the federal government to develop a comprehensive regime that will enable them to oversee oil and gas resource developments on their lands with a view to increasing economic development in their respective communities.

Senator Buchanan: I wanted to ask Senator Gustafson a question. What did you mean when you said that there are some grants of land in Saskatchewan with mineral resources and some without?

Senator Gustafson: On every second section, the mineral rights remain with the land. The farmers who own the land own the mineral rights, if they did not sell them or get beat out of them. In Alberta, I understand it is different.

Senator Buchanan: It is different in the Atlantic provinces, as well, where all the mineral resources are owned by the provinces because of the BNA Act.

centres urbains et c'est pourquoi, comme l'a dit Alvin Hamilton, il y a une guerre larvée entre le Canada rural et le Canada urbain. C'est une façon crue de dire les choses, mais il y a probablement du vrai dans cette observation.

Le sénateur Peterson : Vous parlez d'un retour dans les réserves; y a-t-il des emplois pour ces gens-là?

M. Goodstriker : C'est un problème, parce qu'il est important d'avoir une économie bien construite. J'aime présenter les choses selon le modèle d'une grande entreprise, comme Ford par exemple, qui existe depuis des années. Cette entreprise a des politiques et des pratiques industrielles bien établies et bien réfléchies. Pour prendre de l'expansion, toute entreprise doit se développer prudemment, surtout si, comme Ford, elle est là pour durer 80 ou 100 ans.

En pays indien, nous sommes aux commandes de nos économies depuis seulement 15 ou 20 ans. Nous connaissons une croissance rapide, mais nous devons rester aux commandes pour pouvoir régler les problèmes qui se posent, par exemple la migration à rebours. J'aimerais demander à M. Polchies de commenter.

M. Dean Polchies, analyste des politiques, Secrétariat des partenariats économiques, Assemblée des Premières nations : Nous avons eu le 1er juin 2005 une petite idée de ce que nous réserve l'avenir, quand le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Andy Scott, a déposé le projet de loi C-54, la Loi sur la gestion du pétrole et du gaz et des fonds des Premières nations. Ce projet de loi accorde aux Premières nations la compétence et le contrôle relatifs aux revenus tirés du pétrole et du gaz et aux revenus connexes; c'est une étape vers l'autonomie gouvernementale. C'est une mesure législative qui a été élaborée conjointement, au cours des dix dernières années, par les Premières nations dont les terres contiennent d'importantes réserves pétrolières et gazières. Les trois Premières nations visées pour le moment — la Première nation White Bear, en Saskatchewan, et les Premières nations Blood et Siksika, en Alberta — ont travaillé de concert avec le gouvernement fédéral pour élaborer un régime complet qui leur permettra de superviser la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières sur leurs terres, afin d'accélérer le développement économique de leurs communautés respectives.

Le sénateur Buchanan : J'aimerais poser une question au sénateur Gustafson. Que vouliez-vous dire quand vous avez dit qu'il y avait certaines terres, en Saskatchewan, sur lesquelles il y avait des droits relatifs aux ressources minières et d'autres sur lesquelles il n'y en avait pas?

Le sénateur Gustafson : Les droits miniers sont liés aux terres dans une section sur deux. Les agriculteurs à qui appartiennent les terres sont aussi propriétaires des droits miniers, s'ils ne les ont pas vendus ou s'ils ne se les sont pas fait enlever. En Alberta, je pense que c'est différent.

Le sénateur Buchanan : C'est différent aussi dans les provinces de l'Atlantique, où les ressources minières appartiennent aux provinces en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Did you say, Chief, that the federal government had transferred mineral rights to the Province of Alberta?

Mr. Goodstriker: The natural resources transfer acts for Manitoba, Saskatchewan and Alberta, I believe, were responsible for that.

Senator Buchanan: When the original provinces came into Confederation, all mineral rights that the colony owned before continued to be vested in the province, not in the new federal government. That is the difference between the western provinces and the Atlantic provinces. I do not know what the situation is in Ontario or Quebec.

Senator Peterson: You pointed out earlier that economic development is an integral part of securing self-government. As well, you indicated that you thought the cutbacks that have taken place might be around $100 million. I think you will find it closer to $300 million. The First Nations will have to take that up with Indian and Northern Affairs Canada, because it is not discretionary spending. They cut back that funding saying that it was discretionary spending. Yet, it is an integral part of how you will succeed in this new world. One thing to do is to get those funds put back in place.

In Saskatchewan, many bands — some using land treaty entitlement money — are forming partnerships, often between stronger bands and smaller ones. Is that feasible in your area? Would you promote that within your area?

Mr. Goodstriker: It is feasible, and in fact partnerships are happening in our communities. At the same time, with increased partnerships and good relations, we are finding on the First Nations side that we are doing all right, and on the government side, the provinces and the feds are also doing all right in the agreements. However, people in industry are starting to get nervous, because they are held to a partnership one way or the other. In Alberta, some industries respect Supreme Court decisions and respect the processes for dealing with First Nation communities, for example when a pipeline business goes through our traditional territories. But there are other industries that still run roughshod over the communities and disregard the proper processes. Partnerships are absolutely key. Having industry as a positive and integral part of a relationship is also very important.

Senator Peterson: You indicated earlier that education is paramount as you move forward. How do you foresee dealing with the question of education, both on and off reserve?

Mr. Goodstriker: We need initiatives to keep children and young people in school until and even beyond high school and to teach them the value and importance of an education for the rest of their lives. Our young people need to learn what a university is for, what a college is for, how industry operates, how to mortgage a house, and all sorts of other things. If we had an initiative to teach them that early enough, maybe around grade 8, then

Avez-vous dit, chef, que le gouvernement fédéral avait transféré ses droits miniers à la province de l'Alberta?

M. Goodstriker : Oui, en vertu des lois sur le transfert des ressources naturelles touchant le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, je crois.

Le sénateur Buchanan : Quand les provinces sont entrées dans la Confédération, tous les droits miniers qui appartenaient à la colonie auparavant sont allés à ces provinces, et non au gouvernement fédéral. C'est la différence entre les provinces de l'Ouest et les provinces de l'Atlantique. Je ne sais pas ce qui se passe en Ontario et au Québec.

Le sénateur Peterson : Vous avez souligné tout à l'heure que le développement économique faisait partie intégrante de la marche vers l'autonomie gouvernementale. Vous avez indiqué également qu'à votre avis, les compressions effectuées jusqu'ici représentent un montant d'environ 100 millions de dollars. Je pense que c'est plus proche de 300 millions. Les Premières nations devront soulever cette question avec les gens du ministère des Affaires indiennes et du Nord parce qu'il ne s'agit pas de dépenses discrétionnaires. Ils ont réduit ce financement en disant que c'étaient des dépenses discrétionnaires. Pourtant, c'est intrinsèquement lié à la réussite que vous aurez dans ce nouvel univers. Il faudrait donc récupérer ces fonds.

En Saskatchewan, il y a beaucoup de bandes — parfois à l'aide de l'argent auquel leur donne droit le traité visant leurs terres — qui forment des partenariats, souvent entre une petite bande et une plus forte. Est-ce que c'est faisable dans votre région? Est-ce que vous préconiseriez ce genre de chose chez vous?

M. Goodstriker : C'est faisable, et d'ailleurs, il y a des partenariats entre nos communautés. En même temps, grâce à ces nouveaux partenariats et à nos bonnes relations, nous nous rendons compte que les Premières nations tirent parti de la situation, et que les gouvernements fédéral et provinciaux bénéficient également de ces ententes. Cependant, les gens de l'industrie commencent à être nerveux parce qu'ils sont pris dans un partenariat d'une manière ou d'une autre. En Alberta, certains d'entre eux respectent les décisions de la Cour suprême et les mécanismes établis pour traiter avec les communautés des Premières nations, par exemple quand un pipeline traverse nos territoires traditionnels. Mais il y en a d'autres qui n'ont encore aucun respect pour nos communautés et qui négligent les mécanismes établis. Les partenariats sont absolument cruciaux. Il est également très important d'avoir les gens de l'industrie comme partenaires intéressés à part entière.

Le sénateur Peterson : Vous avez indiqué tout à l'heure que l'éducation était primordiale pour pouvoir progresser. Comment envisagez-vous de régler la question de l'éducation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves?

M. Goodstriker : Il nous faut des initiatives pour garder les enfants et les adolescents à l'école jusqu'au secondaire, et même au-delà, et pour les sensibiliser à l'importance et à la valeur de l'éducation pour le reste de leur vie. Nos jeunes doivent apprendre à quoi servent les universités, à quoi servent les collèges, comment l'industrie fonctionne, comment hypothéquer une maison et une foule d'autres choses du genre. Si nous pouvions leur apprendre

retention rates in high school would go up and so would educational activity beyond high school, whether in trade school or college or university. The process of going from getting a high school diploma to bringing a cheque home is a key to success. That is a topic of paramount concern to all my chiefs in Canada; they all want to get incomes going for their membership.

Senator Léger: How much of this information is being communicated to the rest of the country, to the non-Aboriginals? For years, I, like you, have been a witness to everything that is being done, but none of it has come out in a big way on television. Do the industries consider it important that we know about your growth, your coming into the changes that are happening? Is there a preoccupation to give the economic side of the story too?

Mr. Goodstriker: Your point is well taken. We do have a beautiful story. The treaty process is an historical Canadian process. More people should know that. Our story of success is not complete. We are only on chapter 2, but what is yet to come is the involvement of Canadians and industry and good healthy government for us to get from A to B. Having people understand that is key, but it is tough. I have been on radio shows and in front of the media, and there is an attitude out there that is tough to work against. Nevertheless, we are going to keep trying to tell our story and have it go.

Senator Léger: It should be not the main priority, I feel, but we are always concerned to help so that we can be a part of whoever you are.

I have another question, coming from New Brunswick, where there is no oil and gas.

Senator Buchanan: You have some natural gas outside Moncton.

Senator Léger: We do? Enbridge is there, I know that. I think it came there from Sable Island.

Senator Buchanan: They have been pumping natural gas outside of Moncton for the last 40 years.

Senator Léger: I have a feeling it is not the Mi'kmaq who are pumping natural gas.

In British Columbia, they probably have those natural resources. We are so happy you have them, and all of a sudden we are listening because we need it. I was going to say, if you have none, maybe you do not need that for now. He caught me off guard because in Moncton they have it.

Senator Buchanan: I am sorry; I did not mean to do that.

Mr. Goodstriker: Our communities are not anti-industry or anti-development. We want to be a partner of greater importance and to continue to be a player in the equation.

cela assez tôt, peut-être vers la huitième année, les taux de persévérance scolaire augmenteraient, et aussi la scolarisation après le secondaire, que ce soit à l'école de métiers, au collège ou à l'université. Le processus qui va de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires au chèque de paie qu'on rapporte à la maison est la clé du succès. C'est une question qui préoccupe énormément tous mes chefs au Canada; ils veulent tous que leurs membres aient un revenu.

Le sénateur Léger : Dans quelle mesure cette information est-elle diffusée dans le reste du pays, parmi les non-Autochtones? Pendant des années, tout comme vous, j'ai vu tout ce qui se faisait, mais rien de tout cela n'a été largement publicisé à la télévision. Les gens de l'industrie jugent-ils important que nous soyons au courant de votre croissance, de votre participation aux changements qui s'en viennent? Y a-t-il un intérêt pour présenter aussi le côté économique de l'histoire?

M. Goodstriker : Vous avez raison de poser la question. Nous avons effectivement une très belle histoire. Le processus de signature des traités fait partie de l'histoire canadienne. Il faudrait que plus de gens le connaissent. Mais l'histoire de notre réussite n'est pas terminée. Nous en sommes seulement au chapitre 2, et ce qui s'en vient, c'est la participation des Canadiens et de l'industrie, de même qu'un bon gouvernement sain qui nous mènera du point A au point B. Il est essentiel que les gens le comprennent, mais c'est difficile. J'ai participé à des émissions de radio et j'ai parlé aux médias, et il y a là une attitude très difficile à changer. Mais nous allons continuer à essayer de raconter notre histoire et de faire notre chemin.

Le sénateur Léger : Cela ne devrait pas être la principale priorité, à mon avis, mais nous sommes toujours prêts à vous aider pour contribuer à ce que vous êtes.

J'ai une autre question, puisque je viens du Nouveau-Brunswick, où il n'y a pas de pétrole et de gaz.

Le sénateur Buchanan : Vous avez du gaz naturel près de Moncton.

Le sénateur Léger : Vraiment? Enbridge est là, je le sais. Je pense que c'est du gaz qui vient de l'île de Sable.

Le sénateur Buchanan : On pompe du gaz naturel près de Moncton depuis 40 ans.

Le sénateur Léger : J'ai bien l'impression que ce ne sont pas les Micmacs qui le pompent.

En Colombie-Britannique, ils ont probablement des ressources naturelles comme celles-là. Nous sommes très contents que vous les ayez, et maintenant, nous écoutons parce que nous en avons besoin. J'allais dire que, si vous n'en aviez pas, vous n'aviez peut-être pas besoin de cela pour le moment. Il m'a prise par surprise parce qu'il y en a à Moncton.

Le sénateur Buchanan : Je suis désolé; ce n'était pas mon intention.

M. Goodstriker : Nos communautés ne sont pas contre l'industrie ou contre le développement. Nous voulons être des partenaires de plus grande importance et continuer d'avoir une place dans l'équation.

Senator Léger: The last thing is education, as Senator Peterson said. We felt that all along and you are absolutely right: education is the most important thing.

Are there many young people going into computer technology? We say that we need mechanics, but there must be many young people capable of more who will go into the field of technology.

Mr. Goodstriker: That is a big part of what is developing and what is to come. There are some very good colleges that have partnerships with communities, and we need to have much more of that. Importing labour happens around the country. It is a big issue in Alberta. We are here to say, "Import us if you want to import labour." We have a budding population that is excited about this.

Senator Gustafson: At Fort McMurray, in the tar sands development, what percentage of Aboriginal people would be working on a project like that?

Mr. Goodstriker: There are a number of camps there. About 10 per cent are involved, but that number is increasing. The communities of Fort MacKay, Fort Chipewyan and Grande Prairie are doing very well, but other communities still need assistance.

Senator Gustafson: Are the workers under contract mainly?

Mr. Goodstriker: Yes. When a company comes to develop natural gas or pipeline projects, for instance, some communities certainly get involved. However, awareness must be heightened and involvement increased, and there should be some legislative measures around this, because obviously the Supreme Court has steered things in a certain direction. It is getting better, but your point is very well taken.

Senator Peterson: I would like to get back to the issue of education and your comment about "import us." Within the next few years, the 18- to 25-year-old segment of the population in Regina will be predominantly Aboriginal. Our tourism industry and our retail industries will require those people to be there. Now is the time to work on the education side to encourage and develop that potential. It will take a collective effort. The Santa Fe school system in New Mexico is an interesting model.

Mr. Goodstriker: Our Canadian artists are sought after all over the world. It would be a wonderful opportunity for Regina if we had an art school or program that would attract that type of business. We are doing quite well right now in the entertainment industry, but we could bump up our numbers and involvement in this industry.

Senator Peterson: We have the university now, as you know. We have to ensure that the students get there.

Mr. Goodstriker: Definitely.

Le sénateur Léger : La dernière chose dont je veux vous parler, c'est l'éducation, dont le sénateur Peterson a déjà parlé. Nous avons toujours été de cet avis et vous avez tout à fait raison : l'éducation est absolument primordiale.

Y a-t-il beaucoup de jeunes qui s'en vont en informatique? Nous disons que nous avons besoin de mécaniciens, mais il doit y avoir bien des jeunes qui sont capables de faire plus et qui vont se lancer dans le domaine de la technologie.

M. Goodstriker : C'est un élément important de ce qui se développe, de ce qui s'en vient. Il y a de très bons collèges qui ont établi des partenariats avec nos communautés, et il nous en faudrait beaucoup plus. L'importation de main-d'œuvre est une réalité dans tout le pays. C'est un gros problème en Alberta. Nous sommes ici pour dire : « Importez-nous si vous voulez importer de la main-d'oeuvre. » Nous avons une population jeune et pleine d'avenir, qui est très enthousiaste.

Le sénateur Gustafson : À Fort McMurray, dans l'exploitation des sables bitumineux, quel est le pourcentage des Autochtones qui travaillent à un projet comme celui-là?

M. Goodstriker : Il y a un certain nombre de camps là-bas. Environ 10 p. 100 des travailleurs sont Autochtones, mais leur nombre augmente. Les communautés de Fort MacKay, de Fort Chipewyan et de Grande Prairie se débrouillent très bien, mais d'autres ont encore besoin d'aide.

Le sénateur Gustafson : S'agit-il surtout de travailleurs à contrat?

M. Goodstriker : Oui. Quand une compagnie vient développer le gaz naturel ou installer un pipeline, par exemple, il y a certainement des communautés qui participent. Il faut toutefois faire plus de sensibilisation et favoriser cette participation, et il devrait y avoir des mesures législatives en ce sens parce que la Cour suprême a orienté les choses dans une certaine direction, c'est certain. La situation s'améliore, mais vous avez raison de soulever la question.

Le sénateur Peterson : J'aimerais revenir à la question de l'éducation et à ce que vous avez dit au sujet de la possibilité de « vous importer ». D'ici quelques années, la population des 18 à 25 ans, à Regina, sera majoritairement autochtone. Notre industrie touristique et nos entreprises de vente au détail auront besoin de ces gens-là. C'est maintenant qu'il faut travailler sur le plan de l'éducation pour favoriser et développer ce potentiel. Cela prendra un effort collectif. Le système scolaire de Santa Fe, au Nouveau-Mexique, est un modèle intéressant.

M. Goodstriker : Nos artistes canadiens sont réputés dans le monde entier. Ce serait merveilleux pour Regina si nous avions une école ou un programme d'art qui attirerait ce genre de clientèle. Nous réussissons déjà assez bien dans l'industrie du divertissement, mais nous pourrions augmenter notre présence dans cette autre industrie.

Le sénateur Peterson : Nous avons une université maintenant, comme vous le savez. Nous devons y attirer des étudiants.

M. Goodstriker : Certainement.

The Chairman: Chief Goodstriker, you talked about the need for a recommitment by the federal government and a new strategy, which would work towards an economic summit. I gather the Assembly of First Nations would take a lead on that summit.

We are dealing with this whole issue of Aboriginal involvement in economic projects throughout our economy because we do see the importance of Aboriginal peoples' getting involved in business and in various resource developments happening throughout the country.

I come from the Northwest Territories, where Aboriginal people are very much involved in all the main economic development projects, including the diamond mines and the proposed gas pipeline down the Mackenzie Valley, where Aboriginal people will own one-third of the pipeline. We have made significant advances in the North, where Aboriginal people have land tenure and their land claims have been settled and so they have capital to invest in the projects. They have equity. They also have governance. Academic witnesses before this committee have told us that in order to be successful, Aboriginal people must have governance, control and jurisdiction.

We are interested in looking at factors that lead to Aboriginal success. That is the focus of our study. Eventually, we will go out to the regions of our country to talk to First Nations people and to businesses that are involved. There are successful people everywhere, and we want to hear their stories; we want to find out what has made it possible for them to succeed. Economic development is extremely important.

At the same time, there are many situations where people are not succeeding and there is a certain amount of apathy. It is difficult for those people to get on their feet and get going. We will examine that, too. It will illustrate the missing things that are essential for success.

Undoubtedly the Assembly of First Nations has a role to play in dealing with governments and in focusing attention on the plight of Aboriginal people in our country. If ever you are successful in your plans to have an economic summit, that would be one way that the whole country could look at this matter.

Mr. Goodstriker: That is a very good statement.

Our neighbours to the south, the Americans, have a style of law-making that is somewhat different from ours. In the United States, a number of pieces of federal legislation enabled the bands to begin their economic processes — for example, there is a federal Indian gaming act from the 1980s. By contrast, Ottawa has not made a federal gaming law; gaming legislation has always been left up to the provinces. That is why gaming varies between the regions of Canada.

There are some very successful situations. Gaming businesses have certainly helped communities in the United States accomplish the goals that we are trying to accomplish in my region. Two or three communities in the United States have been

Le président : Chef Goodstriker, vous avez parlé de la nécessité d'un nouvel engagement du gouvernement fédéral et d'une nouvelle stratégie, qui vous rapprocherait d'un sommet économique. Je suppose que l'Assemblée des Premières nations jouerait un rôle de premier plan dans ce sommet.

Nous étudions toute la question de la participation des Autochtones aux projets économiques, dans l'ensemble de notre économie, parce que nous comprenons l'importance, pour les Autochtones, de participer aux entreprises et aux divers projets de développement des ressources humaines dans tout le pays.

Je viens des territoires du Nord-Ouest, où les Autochtones participent énormément à tous les grands projets de développement économique, notamment les mines de diamant et le gazoduc projeté dans la vallée du Mackenzie; ils seraient propriétaires des deux tiers de ce gazoduc. Nous avons fait des progrès significatifs dans le Nord, où les Autochtones possèdent des terres et où leurs revendications territoriales ont été réglées, ce qui fait qu'ils ont du capital pour investir dans ces projets. Ils ont un actif. Ils ont aussi des instruments de gouvernance. Des universitaires qui ont témoigné devant le comité nous ont dit que, pour réussir, les Autochtones devaient avoir la gouvernance, le contrôle et la compétence.

Nous voulons examiner les facteurs de réussite pour les Autochtones. C'est un des principaux aspects de notre étude. Nous allons nous rendre plus tard dans les différentes régions du pays pour parler aux gens des Premières nations et aux propriétaires d'entreprises. Il y a des gens qui réussissent partout, et nous voulons entendre leurs histoires; nous voulons savoir ce qui a rendu leur succès possible. Le développement économique est extrêmement important.

En même temps, il y a bien des cas où les gens ne réussissent pas et où il y a une certaine apathie. Il est difficile, pour ces gens-là, de se tenir debout et de progresser. Nous allons examiner cela aussi. Cela nous permettra de voir ce qui manque parmi les éléments essentiels au succès.

Il est certain que l'Assemblée des Premières nations a un rôle à jouer dans les rapports avec les gouvernements et les efforts pour attirer l'attention sur les difficultés des Autochtones de notre pays. Si jamais vous menez à bien votre projet de tenir un sommet économique, ce serait une façon d'amener tout le pays à se pencher sur votre situation.

M. Goodstriker : Vous avez tout à fait raison.

Nos voisins du Sud, les Américains, ont un style législatif différent du nôtre. Aux États-Unis, un certain nombre de lois fédérales ont permis aux bandes d'entreprendre leur marche vers le développement économique; il y a par exemple depuis les années 1980 une loi fédérale sur les entreprises de jeux de hasard exploitées par les Indiens. Ottawa, en revanche, n'a pas adopté de loi fédérale sur la question; c'est pourquoi la réglementation des jeux de hasard varie selon les régions du Canada.

Il y a de grandes réussites. Les entreprises de jeux de hasard ont certainement aidé certaines communautés, aux États-Unis, à atteindre les buts que nous visons dans ma région. Il y a là-bas deux ou trois communautés qui ont tellement bien réussi qu'elles

so successful that they are able to employ more than just their own members. In the Connecticut area, after a particular federal election, military contracts were cancelled and suddenly up to 10,000 people were out of work. The casinos employed all of those people. A band in Mississippi has done very well by having out-sourcing companies establish in their communities. Their employment numbers are among the highest of any region in Mississippi, with employment of up to 35,000 people.

In Asia, there are economic development zones where the main concern is companies' leaving. The international trading threshold is very high because of the zones. The government receives income tax from the workers, but the corporations do very well. We have those zones, too; they are called Indian reserves. That is how I feel about jurisdiction and control.

When a band does well, it employs more than only its own members. In the Canadian framework we have not yet explored the possibility of becoming players in this equation. It is commendable that we are having this discussion on this topic.

The Chairman: I wish to thank you very much for your presentation. Your views will be reflected in our report.

Mr. Goodstriker: There were many questions about oil and gas development. A chief once told me that his community was trying to get a contract clearing brush for development. The company did not want to give them the contract, saying they did not have the capacity and the training needed to do the job. They negotiated for some time, and finally the chief said, "If we can burn a wagon going 25 miles an hour, I am sure we can burn a bush standing still."

Members of the Senate, thank you.

The Chairman: Senators, our next witnesses are from the Metis National Council.

Ms. Audrey Poitras, Vice-President, Métis National Council: Good evening. With me is Valerie Nicholls, the Director of Intergovernmental Affairs of the Métis National Council.

On behalf of the Metis Nation, I want to thank this Senate committee for examining the involvement of Aboriginal communities and businesses in economic development activities in Canada. This is a subject of primary importance to the Metis Nation. By way of background, the Metis Nation is represented through democratically elected, province-wide governance structures from Ontario west. These include the Metis Nation of Ontario, the Manitoba Metis Federation, the Metis Nation-Saskatchewan, the Metis Nation of Alberta and the Metis Provincial Council of British Columbia.

These regional Metis governments come together to form the Metis National Council, which is mandated to represent the Metis Nation at the national and international levels. The

sont en mesure d'embaucher des gens de l'extérieur. Dans la région du Connecticut, après une élection fédérale, des contrats militaires ont été annulés et jusqu'à 10 000 personnes se sont soudainement retrouvées sans emploi. Les casinos les ont toutes embauchées. Il y a aussi une bande, au Mississipi, qui a très bien réussi en amenant des entreprises de sous-traitance à venir s'établir chez elle. Elle emploie jusqu'à 35 000 personnes, ce qui est un record pour l'ensemble du Mississippi.

En Asie, dans certaines zones de développement économique, la principale préoccupation, c'est que les entreprises s'en vont. Le niveau des échanges commerciaux internationaux est très élevé grâce à ces zones. Le gouvernement perçoit de l'impôt sur le revenu des travailleurs, mais les entreprises se débrouillent quand même très bien. Nous avons-nous aussi des zones comme celles-là; c'est ce qu'on appelle les réserves indiennes. Voilà ce que je pense des questions de compétence et de contrôle.

Quand une bande réussit bien, elle n'emploie pas seulement ses propres membres. Dans le contexte canadien, nous n'avons pas encore exploré la possibilité de faire partie de cette équation. C'est une excellente chose que nous discutions de cette question.

Le président : Je vous remercie infiniment de votre présentation. Nous allons tenir compte de vos vues dans notre rapport.

M. Goodstriker : L'exploitation du pétrole et du gaz soulève bien des questions. Un chef m'a déjà dit que sa communauté essayait d'obtenir un contrat pour défricher le terrain en vue de cette exploitation. La compagnie ne voulait pas lui donner ce contrat sous prétexte que la communauté n'avait pas la capacité ni la formation nécessaires pour faire le travail. Il y a eu des négociations, et finalement, le chef a dit : « Si nous sommes capables de mettre le feu à un wagon qui roule à 25 milles à l'heure, nous sommes certainement capables de brûler des arbres qui ne bougent pas. »

Madame et messieurs les sénateurs, merci.

Le président : Sénateurs, nous entendrons maintenant des témoins du Ralliement national des Métis.

Mme Audrey Poitras, vice-présidente, Ralliement national des Métis : Bonsoir. Je suis en compagnie de Valerie Nicholls, qui est directrice des affaires intergouvernementales au Ralliement national des Métis.

Au nom de la nation métisse, je tiens à remercier votre comité sénatorial d'étudier la participation des peuples et entreprises autochtones aux activités de développement économique au Canada. C'est un sujet de toute première importance pour la nation métisse. Pour vous situer un peu, je commencerai par vous dire que la nation métisse est représentée par des structures de gouvernance démocratiquement élues d'envergure provinciale, en Ontario et dans les provinces plus à l'ouest. Ces structures sont la Nation des Métis de l'Ontario, la Fédération des Métis du Manitoba, la Métis Nation-Saskatchewan, la Métis Nation of Alberta et le Métis Provincial Council of British Columbia.

Ces gouvernements métis régionaux se sont regroupés pour former le Ralliement national des Métis, qui a le mandat de représenter la nation métisse aux niveaux national et

Metis National Council is governed by a six-member board of governors that consists of the presidents of the five regional Metis governments as well as our elected national president. Our present-day Metis governments are the contemporary expression of the century-old struggle of the Metis Nation to be self-determining within the Canadian federation.

You may be aware that the Metis Nation played a major role in extending commerce into the Great Lakes and historic northwest prior to Canada's crystallization as a nation. Our identity as a new Aboriginal people was nurtured by the fur trade. The Metis are known for our entrepreneurial spirit. We are known to be ardent advocates of free trade and were instrumental in breaking the Hudson Bay fur trade monopoly.

However, hand in hand with our desire for free trade is our desire for fair trade and the need to create a level economic playing field. This field has not been level for the Metis since the decline of the fur trade. In a nutshell, we have not had the opportunity to participate fully in the Canadian economy.

If time permitted, I could detail the long and sordid history of Canada's fraudulent land grant and scrip scheme that was perpetrated on us, the result being that the Metis have arrived in the 21st century largely a landless people in our own homeland. This lack of a land and resource base continues to be the single greatest impediment to achieving self-sufficiency within our communities.

The issues of Metis lands and Metis access to resources continue to be top priorities for us. In the Canada-Metis Nation Framework Agreement signed at the recent policy retreat between cabinet and Aboriginal leaders, the Federal Interlocutor for Metis and Non-Status Indians on behalf of Canada agreed to begin to address these land-related issues with us. I have provided to the committee a copy of this agreement for your reference.

Within the framework agreement, Canada has agreed to explore options to address Metis land-related issues with the Metis Nation within a proposed multilateral process with the provinces from Ontario west. This is an important development, since we continue to be excluded from Indian and Northern Affairs Canada's comprehensive claims process that is available to First Nations and Inuit to resolve their claims. We hope this new multilateral process will lead to Metis-specific processes to resolve our outstanding claims. Moreover, it is our hope that we can now establish negotiation processes with Canada outside of litigation to finally deal with Metis rights.

As the committee may be aware, on September 19, 2003, with the release of the *Powley* decision, the Supreme Court of Canada confirmed that Metis, as a full-fledged, rights-bearing people, have existing constitutional rights protected by section 35 of the

international. Le Ralliement national des Métis est dirigé par un conseil d'administration de six membres, à savoir les présidents des cinq gouvernements métis régionaux et notre président national élu. Nos gouvernements métis modernes sont l'expression contemporaine de la lutte que mène la nation métisse depuis un siècle pour atteindre l'autodétermination au sein de la fédération canadienne.

Vous savez peut-être que la nation métisse a joué un rôle de premier plan dans l'expansion du commerce vers les Grands Lacs et le Nord-Ouest historique avant que le Canada se cristallise comme nation. Notre identité comme nouveau peuple autochtone a été façonnée par la traite des fourrures. Les Métis sont reconnus pour leur esprit d'entreprise. Tout le monde sait que nous sommes d'ardents défenseurs du libre-échange et que nous avons contribué à briser le monopole de la traite des fourrures que détenait la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Cependant, parallèlement à notre attachement au libre-échange, nous souhaitons aussi l'application de pratiques commerciales loyales et nous avons besoin que les règles du jeu économique soient les mêmes pour tout le monde. Pour les Métis, ces règles ne sont pas équitables depuis le déclin de la traite des fourrures. En un mot, nous n'avons pas eu la chance de participer pleinement à l'économie canadienne.

Si j'en avais le temps, je pourrais vous raconter en détail la longue histoire sordide des terres octroyées par des moyens frauduleux au Canada et du régime de certificats des Métis qui nous a été traîtreusement imposé, ce qui a fait que les Métis sont aujourd'hui en bonne partie, à l'aube du XXI^{e} siècle, privés de leurs terres sur leur propre territoire. Le fait que nous n'ayons pas de terres ni de ressources à nous est toujours le principal obstacle à l'autonomie de nos communautés.

Les questions touchant les terres métisses et l'accès aux ressources pour les Métis demeurent prioritaires pour nous. Lors de la signature de l'Accord-cadre avec la nation métisse, au cours de la récente réunion de réflexion entre membres du Cabinet et leaders autochtones, l'Interlocuteur fédéral pour les Métis et les Indiens non inscrits a accepté, au nom du Canada, d'engager des discussions avec nous au sujet de la question des terres. Je vous ai apporté pour référence un exemplaire de cet accord.

En vertu de cet accord-cadre, le Canada s'est engagé à explorer diverses options pour examiner ces questions avec la nation métisse dans le cadre d'un processus multilatéral réunissant l'Ontario et les provinces plus à l'ouest. C'est un progrès important puisque nous sommes toujours exclus du processus qui permet aux Premières nations et aux Inuits de régler leurs revendications territoriales avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Nous espérons que ce nouveau processus multilatéral débouchera sur des mécanismes propres aux Métis pour régler nos revendications. De plus, nous espérons pouvoir entamer maintenant des négociations avec le Canada, en dehors des tribunaux, pour régler enfin la question des droits des Métis.

Comme vous le savez peut-être, la Cour suprême du Canada a confirmé en rendant l'arrêt *Powley*, le 19 septembre 2003, que les Métis constituent un peuple à part entière ayant des droits spécifiques et que leurs droits constitutionnels sont protégés

Constitution Act. The upshot of this landmark decision is that the Crown, federal and provincial, can no longer be wilfully blind to the existence of Metis rights. Rather than having to continue to use the courts to secure justice, we hope a new era of negotiation will be in engaged. I ask this committee to urge the Government of Canada to uphold its commitments and make real and measured progress on the objectives of the Canada-Metis Nation Framework Agreement.

I particularly want to draw your attention to two commitments in the framework agreement that bear on the present work of your committee. Section 3 outlines the subject matters for negotiations. These include the following:

e. examine opportunities of programs and services which may be suitable for devolution to the Metis National Council's Governing Members;

j. exploring options for establishing economic development initiatives to assist the Metis Nation in becoming self-sufficient and self-sustaining.

These provisions reflect the long-standing Metis desire to reclaim the economic liberty that our forefathers once enjoyed as well as our desire to establish developmental initiatives of our own choice and design.

Over the past year, as a part of the follow-up to the Canada-Aboriginal Peoples Roundtable, the Metis Nation has consulted and developed proposed approaches and recommendations for moving forward on economic opportunities. These are outlined in a policy paper, which has also been provided for your reference. I encourage committee members to review the paper in detail in order to garner a better sense of the Metis Nation's realities, aspirations and strategies in economic development. In the interests of time this evening, I will highlight only a few points and recommendations from the paper.

First and foremost, I want to emphasize that Metis do not seek handouts from government. We seek strategic investments in our community. By assisting Metis governments to improve the socio-economic situation Metis people face, more Metis will be productively engaged in the economy. We are confident that this is the way to Metis self-sufficiency and prosperity.

In order to achieve that, our overarching recommendation is to devolve existing federal government economic development programs and services to Metis Nation governments. Devolution is consistent with the federal government's recognition of the inherent right of Aboriginal self-government, and it also makes sense from a policy perspective. Currently, 11 federal departments deliver 48 programs with economic opportunities, with 27 specifically targeting Aboriginal people. That creates a patchwork of economic development programming that is very

par l'article 35 de la Loi constitutionnelle. Le résultat de cette décision historique, c'est que la Couronne — au fédéral et au provincial — ne peut plus fermer les yeux sur l'existence des droits des Métis. Plutôt que de devoir continuer à avoir recours aux tribunaux pour obtenir justice, nous espérons être à l'aube d'une nouvelle ère de négociations. Je demande donc au comité d'insister auprès du gouvernement du Canada pour qu'il respecte ses engagements et qu'il réalise des progrès réels et mesurables dans le sens des objectifs énoncés dans l'Accord-cadre avec la nation métisse.

J'attire particulièrement votre attention sur deux engagements qui sont énoncés dans cet accord-cadre et qui ont un rapport avec vos travaux en cours. L'article 3 porte sur les questions devant faire l'objet de négociations, ce qui inclut notamment :

e. examiner les programmes et les services susceptibles d'être transférés aux membres dirigeants du Ralliement national des Métis;

j. explorer des options en vue de créer des mesures de développement économique afin de rendre la nation métisse autosuffisante.

Ces dispositions reflètent le désir qu'ont les Métis, depuis longtemps, de retrouver la liberté économique dont leurs ancêtres jouissaient autrefois, ainsi que de lancer des projets de développement de leur choix et de leur cru.

Depuis un an, dans le cadre des activités de suivi de la Table ronde Canada-Autochtones, la nation métisse a tenu des consultations, et élaboré des approches et des recommandations visant à exploiter nos perspectives économiques. Le tout est présenté dans un énoncé de politique, que nous vous avons également fourni pour référence. J'encourage les membres du comité à étudier ce document en détail afin de mieux comprendre les réalités, les aspirations et les stratégies de développement économique de la nation métisse. Puisque nous n'avons pas beaucoup de temps ce soir, je vais me contenter de vous en résumer quelques éléments et quelques recommandations.

D'abord et avant tout, je tiens à souligner que les Métis ne demandent pas la charité au gouvernement. Ce que nous voulons, ce sont des investissements stratégiques dans notre communauté. Si les gouvernements métis ont de l'aide pour améliorer la situation socioéconomique de leur population, les Métis pourront être plus nombreux à s'engager productivement dans l'économie. Nous sommes convaincus que c'est la voie à suivre pour assurer l'autosuffisance et la prospérité des Métis.

Pour y arriver, notre principale recommandation porte sur le transfert des programmes et des services de développement économique du gouvernement fédéral aux gouvernements de la nation métisse. Cette dévolution est conforme à la reconnaissance, par le gouvernement fédéral, du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale pour les Autochtones; elle est aussi parfaitement justifiée du point de vue stratégique. À l'heure actuelle, 11 ministères fédéraux administrent 48 programmes de développement économique, dont 27 s'adressent expressément

difficult for Metis people to access. Horizontally managing these resources through devolution and building on what is working make sense.

The Metis Nation's governance structures from Ontario west are well placed to take on these programs. We have a proven record of effective delivery of programs and services. For example, in my province of Alberta, our Metis capital corporation, Apeetogosan (Metis) Development Inc., has lent more than $32 million to entrepreneurs starting and expanding their businesses in Alberta over the last decade. In total, over 800 businesses have been created and have grown through Apeetogosan's loans, counselling and business support services. As well, our Metis human resources development agreements, which are supported by Human Resources and Skills Development Canada through the Aboriginal Human Resources Development Strategy, have been extremely successful. Over the last decade, regional Metis governments have delivered close to $300 million in labour-market programming to our people, with impressive, measurable results.

Those Metis labour market agreements have also allowed us to establish effective partnerships with the private sector, universities and training institutions. The Metis Nation of Ontario has established a $4.2-million bursary trust at 32 colleges and universities in Ontario. The Manitoba Metis Federation has established recruitment initiatives with employers like Maple Leaf Foods and Manitoba Hydro. The Metis Nation of Alberta has leveraged labour market funds to purchase an oil rig and to train Metis people to operate and manage that rig. I could go on through many more examples, but my message is clear: we must continue to build upon these proven Metis Nation infrastructures.

We recommend that Industry Canada begin working with us to transfer existing economic programming to our developmental platforms. A practical example would be transferring an equitable allocation of current federal expenditures under the Aboriginal Business Canada program to our institutions.

With respect to other existing programs that the Metis Nation delivers, we believe that skill development remains a crucial component of any successful economic development strategy. The Metis Nation recommends enhancing the extremely successful Aboriginal Human Resources Development Strategy. We stress the need for an increase to the strategy's resources, which have remained frozen since 1990. This is the flagship for Metis economic development, but inflation continues to erode the reach of the program in our communities.

aux Autochtones. Il en résulte un ensemble disparate de mesures de développement économique très difficiles d'accès pour les Métis. La gestion horizontale de ces ressources, par la dévolution et l'amélioration de ce qui fonctionne déjà bien, est tout à fait logique.

Les structures de gouvernance de la nation métisse, en Ontario et plus à l'ouest, sont bien placées pour assumer la responsabilité de ces programmes. Nous avons démontré que nous étions capables d'administrer efficacement des programmes et des services. Par exemple, dans ma province, en Alberta, notre société de financement métisse, Apeetogosan (Metis) Development Inc., a prêté plus de 32 millions de dollars depuis dix ans à des entrepreneurs qui voulaient lancer ou agrandir une entreprise dans la province. En tout, plus de 800 entreprises ont été créées et ont pris de l'expansion grâce aux prêts d'Apeetogosan, ainsi qu'à ses services de conseils et de soutien aux entreprises. En outre, nos programmes de développement des ressources humaines, soutenus par Ressources humaines et Développement des compétences Canada dans le cadre de la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones, ont connu un immense succès. Depuis dix ans, les gouvernements métis régionaux ont offert près de 300 millions de dollars à nos gens, dans le cadre de programmes de main-d'œuvre, avec des résultats mesurables et impressionnants.

Ces ententes sur le marché du travail signées par les Métis nous ont aussi permis d'établir de solides partenariats avec des entreprises, des universités et des établissements de formation. La Nation des Métis de l'Ontario a mis sur pied une fiducie de 4,2 millions de dollars pour des bourses dans 32 collèges et universités de l'Ontario. La Fédération des Métis du Manitoba a lancé des initiatives de recrutement auprès d'employeurs comme les Aliments Maple Leaf et Hydro-Manitoba. La Metis Nation of Alberta a tiré parti des fonds alloués aux programmes de main-d'œuvre pour acheter des installations de forage pétrolier et former des Métis afin qu'ils puissent faire fonctionner et gérer ces installations. Je pourrais vous donner beaucoup d'autres exemples, mais mon message est clair : nous devons continuer à développer ces infrastructures de la nation métisse, qui ont fait leurs preuves.

Nous recommandons qu'Industrie Canada commence à travailler avec nous en vue du transfert de ses programmes économiques à nos plates-formes de développement. Dans la pratique, il serait possible de transférer par exemple à nos institutions une part équitable des dépenses fédérales dans le cadre du programme Entreprise autochtone Canada.

Pour ce qui est des autres programmes qu'administre actuellement la nation métisse, nous estimons que le développement des compétences demeure un élément crucial de toute stratégie de développement économique efficace. La nation métisse recommande d'étendre la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones, qui connaît un immense succès. Nous insistons sur la nécessité d'une hausse des ressources consacrées à cette stratégie, puisque ces ressources n'ont pas augmenté depuis 1990. Il s'agit du fer de lance du développement économique des Métis, mais l'inflation continue d'éroder la portée de ce programme dans nos communautés.

Further, Metis exclusion from all of Indian and Northern Affairs Canada's economic development programming must end. Metis-specific resources must be invested in order to fill the current medium- to large-scale economic development programming gap we face. Current inequities, which leave Metis on the outside looking in when development is happening in our backyards, must cease.

Finally, the Metis Nation is recommending that the federal government work with us to establish a national Metis Nation venture capital corporation, either through a direct one-time contribution to capitalize the fund or by using the tax credit system.

In closing, I would note that Adam Smith, in *The Wealth of Nations*, twinned the pursuit of all economic interest with the public good and used the metaphor of "the invisible hand of the market" as justification for our economic system. We have seen in Canada that the market is far from perfect, requiring governments to intervene to advance important regional, social and economic interests. The Metis Nation is recommending a wide variety of market interventions and specific development tools based on best practices and proven approaches in our community. We believe that through these types of strategic interventions the Metis people who were once known as the brokers of the fur trade will be able to reclaim a fair and just place in Canada's economy. Thank you very much.

Senator Peterson: Do you have one single definition of what a Metis is now?

Ms. Poitras: We do have a national definition. The Metis National Council has consulted with all of our communities, and each of our provinces had motions approved at our annual meetings and at the annual general meeting of our Metis National Council. We have one definition for all the Metis National Council, the Metis Nation in Canada.

Senator Peterson: On the economic side, you talked about installing strategic investments in your communities. What do you mean by that? How would you define your community? Is this through your organization?

Ms. Poitras: Yes, through the Metis National Council and our governing members, which are the Metis Nation of Ontario, Manitoba Metis Federation, Metis Nation-Saskatchewan, Metis Nation of Alberta and the Metis Provincial Council of British Columbia.

Senator Peterson: The funding would go to those groups and they would determine individually where it went from there. Is that correct?

En outre, les Métis ne doivent plus être exclus de tous les programmes de développement économique d'Affaires indiennes et du Nord Canada. Il faut investir des ressources réservées spécifiquement aux Métis afin de combler l'écart que nous connaissons actuellement au chapitre des programmes de développement économique de moyenne et de grande envergure. Il faut mettre fin aux injustices actuelles, qui obligent les Métis à rester à l'écart et à demeurer de simples spectateurs du développement qui se passe dans leur propre cour.

Enfin, la nation métisse recommande que le gouvernement fédéral travaille avec elle à la création d'une société métisse de capital-risque, soit par une contribution directe unique visant à capitaliser ce fonds, soit par un crédit d'impôt.

Pour terminer, je vous signale qu'Adam Smith, dans *The Wealth of Nations*, associait la poursuite des intérêts économiques au bien public et parlait par métaphore de « la main invisible du marché » pour justifier notre système économique. Nous avons vu, au Canada, que le marché était loin d'être parfait et que les gouvernements devaient intervenir pour promouvoir d'importants intérêts régionaux, sociaux et économiques. La nation métisse recommande toute une gamme d'interventions sur le marché, ainsi que des outils de développement spécifiques fondés sur les meilleures pratiques et les approches qui ont fait leurs preuves dans notre communauté. Nous croyons que, grâce aux interventions stratégiques de ce genre, les Métis, qui faisaient autrefois office d'intermédiaires dans la traite des fourrures, pourront reprendre leur juste place dans l'économie canadienne. Merci beaucoup.

Le sénateur Peterson : Avez-vous une définition unique de ce qu'est aujourd'hui un Métis?

Mme Poitras : Nous avons une définition nationale. Le Ralliement national des Métis a consulté toutes nos communautés, et chacune de nos organisations provinciales a fait adopter des motions au cours de ses assemblées annuelles, de même qu'à l'assemblée générale annuelle du Ralliement national des Métis. Nous avons une définition pour tout le Ralliement national des Métis, pour la nation métisse du Canada.

Le sénateur Peterson : Sur le plan économique, vous avez évoqué la nécessité d'investissements stratégiques dans vos communautés. Que voulez-vous dire par là? Comment définissez-vous vos communautés ? Est-ce que cela passe par votre organisation?

Mme Poitras : Oui, par le Ralliement national des Métis et ses membres dirigeants, à savoir la Nation des Métis de l'Ontario, la Fédération des Métis du Manitoba, la Métis Nation-Saskatchewan, la Métis Nation of Alberta et le Métis Provincial Council of British Columbia.

Le sénateur Peterson : Les fonds iraient à ces groupes, et ils détermineraient chacun de leur côté ce qu'il faudrait en faire. C'est bien cela?

Ms. Poitras: The Metis Nation of Alberta is made up of six regional offices and a head office, and we have a provincial council of 14 members who, on behalf of our Metis people within Alberta, make decisions on economic, health and education issues. The other provinces may have a different structure.

Senator Buchanan: I will sound naive in what I am going to say. From 1978 to 1991 I attended every federal-provincial conference of every kind, including many conferences on Aboriginal rights. The confusing part of it through those years was the definition of Metis. I still really do not know. The Metis occurred as a result of the mixed ancestry that happened when Indian men or Indian women intermarried with Europeans; is that right?

Ms. Poitras: I would not say that it is wrong, but there is much more to the Metis Nation than that.

Senator Buchanan: Just go that far so that I will not get too confused.

If that is the case, why is the Metis Nation concentrated from B.C. to Ontario and including the Northwest Territories? What about people in the Atlantic provinces and Quebec who are also descended from intermarriages between Europeans and the native peoples of those areas. Why are they not considered Metis?

Ms. Poitras: The Metis Nation is much more than just about mixed blood. The Metis Nation is a group of people with a language, a history, a culture and actual homeland boundaries put into place long before there was a Canada. The first Metis Nation flag was flown in 1816.

Senator Buchanan: However, over the years since then, as I understand it, Metis have integrated into society as a whole throughout the areas where you are recognized as a Metis Nation. There are no specific areas where Metis live; is that not true?

Ms. Poitras: That is true in most areas. However, in Alberta there is also Metis settlement land, which is eight pieces of land where Metis do truly live within boundaries of land. But certainly Metis live in small towns and large towns and in rural communities and way up north and everywhere else.

Regarding the definition of Metis, certainly people self-identify as Metis with a European ancestor and an Aboriginal ancestor. In addition, the Metis definition is the connection back to the historical community, which is the Metis Nation homeland we talk about from Ontario westward. That Metis Nation homeland has been in existence for a long time, and it is part of the definition of Metis that the Metis National Council has adopted.

Senator Buchanan: Am I correct in understanding that you are saying that the Metis National Council has no difficulty identifying the Metis of Canada, recognizing who are members of Metis communities and who are not?

Mme Poitras : La Métis Nation of Alberta compte six bureaux régionaux et un bureau central, et nous avons un conseil provincial de 14 membres qui prennent des décisions sur les questions d'économie, de santé et d'éducation au nom des Métis de l'Alberta. Les autres provinces peuvent avoir des structures différentes.

Le sénateur Buchanan : Ce que je vais vous dire va vous paraître naïf. Entre 1978 et 1991, j'ai assisté à des conférences fédérales-provinciales de toutes sortes, y compris à bien des conférences sur les droits des Autochtones. L'élément que j'ai trouvé le moins clair, pendant toutes ces années, c'est la définition du terme « Métis ». Je n'en suis toujours pas certain. Les Métis sont issus des mariages mixtes entre des Indiens — ou plutôt des Indiennes — et des Européens, n'est-ce pas?

Mme Poitras : Je ne dirais pas que c'est faux, mais c'est loin de définir entièrement la nation métisse.

Le sénateur Buchanan : Alors, essayez de me la définir pour que ce soit un peu plus clair.

Si c'est le cas, pourquoi la nation métisse est-elle concentrée de la Colombie-Britannique à l'Ontario, en incluant les Territoires du Nord-Ouest? Que faites-vous des gens des provinces de l'Atlantique et du Québec qui sont également issus de mariages entre des Européens et des Autochtones de ces régions? Pourquoi ne sont-ils pas considérés comme des Métis?

Mme Poitras : L'appartenance à la nation métisse n'est pas seulement une affaire de sang mêlé. La nation métisse est un groupe de gens dont la langue, l'histoire, la culture et même le territoire étaient en place bien avant que le Canada existe. Le premier drapeau de la nation métisse date de 1816.

Le sénateur Buchanan : Mais depuis cette époque-là, si je comprends bien, les Métis se sont intégrés à la société en général dans toutes les régions où on reconnaît l'existence d'une nation métisse. Les Métis ne vivent pas dans certains endroits en particulier, n'est-ce pas?

Mme Poitras : C'est vrai dans la plupart des régions. Mais il y a aussi en Alberta des terres conférées officiellement aux Métis; ce sont huit parcelles de territoire où les Métis vivent vraiment à l'intérieur de limites établies. Mais il est certain qu'il y a des Métis qui vivent dans des villes, grandes ou petites, dans des communautés rurales, dans le Nord et partout ailleurs.

Pour ce qui est la définition du terme « Métis », les gens qui s'identifient comme Métis doivent effectivement avoir une ascendance européenne et autochtone. Cette définition se rattache aussi à la communauté historique, qui correspond au territoire de la nation métisse dont nous parlons, en Ontario et plus à l'ouest. Le territoire de la nation métisse existe depuis longtemps, et cela fait partie de la définition adoptée par le Ralliement national des Métis.

Le sénateur Buchanan : Est-ce que je me trompe ou si vous nous dites que le Ralliement national des Métis n'a aucune difficulté à identifier les Métis du Canada, à reconnaître qui est membre des communautés métisses et qui ne l'est pas?

Ms. Poitras: All of our provinces have a registry department with clear criteria that a person has to meet in order to become a member of a Metis nation.

Senator Buchanan: Who sets up the criteria? Is it your council?

Ms. Poitras: The definition approved by the national body has been approved in all five provinces by our membership.

Senator Buchanan: Identification and membership for Metis people was set up by your Metis council and not by the federal government through Indian Affairs. Is that correct?

Ms. Poitras: The Metis have always taken the stand that no one should ever be able to define who we are as Metis people other than ourselves. We were in existence long before there was a Canada.

Senator Buchanan: I understand that. You say that you have a registry department in every province. I have never heard of one in Nova Scotia.

Ms. Poitras: They are from Ontario westward.

Senator Buchanan: The Metis National Council covers B.C., the western provinces and the Northwest Territories?

Ms. Poitras: The Northwest Territories has a Metis nation that used to be part of the Metis National Council but they made a decision to leave the Metis National Council because of a land claim process they were going through. Our bylaws clearly state that the Metis National Council is made up of only Metis people; the land claim process included other Aboriginal people as well, so the Metis of Northwest Territories determined to remove themselves to pursue their land claim process.

Senator Buchanan: I was unaware of the *Powley* decision. The Supreme Court confirmed that the Metis are a full-fledged, rights-bearing people having existing constitutional rights protected by section 35. I know all about section 35 because I was one of the ones who signed it. I do not remember whether, at that time, section 35 was to include the Metis people. Has the Supreme Court of Canada now recognized the Metis as part of section 35 for treaty rights?

Ms. Poitras: The Metis were included in 1982 within section 35 of the Constitution of Canada. It took all this time to finally get some acknowledgement. It was through the Supreme Court of Canada that the Metis finally got the recognition that, within the Constitution, we are one of the Aboriginal peoples with equal rights.

Senator Buchanan: I was there from 1978 to 1982, and I was there when we finalized all this in 1981. I suppose because we have no Metis in the area of the Atlantic where I am from, it never registered with any of us that Metis were included in the section 35 Constitution rights. You learn something new every day.

Mme Poitras : Toutes nos organisations provinciales ont un service d'enregistrement, qui applique des critères très clairs que les gens doivent suivre pour devenir membres de la nation métisse.

Le sénateur Buchanan : Et qui a établi ces critères? Est-ce votre organisation?

Mme Poitras : La définition adoptée par l'organisation nationale a été approuvée par nos membres dans les cinq provinces.

Le sénateur Buchanan : L'identification et l'enregistrement des Métis ont été établis par le Ralliement des Métis et non par le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire des Affaires indiennes, n'est-ce pas?

Mme Poitras : Les Métis ont toujours dit que personne d'autre qu'eux ne devrait pouvoir définir qui est Métis et qui ne l'est pas. Nous étions là bien avant le Canada.

Le sénateur Buchanan : Je comprends cela. Vous dites que vous avez un service d'enregistrement dans chaque province. Je n'ai jamais entendu dire qu'il y en avait un en Nouvelle-Écosse.

Mme Poitras : Je veux parler de l'Ontario et des provinces plus à l'ouest.

Le sénateur Buchanan : Le Ralliement national des Métis couvre donc la Colombie-Britannique, les provinces de l'Ouest et les Territoires du Nord-Ouest?

Mme Poitras : Dans les Territoires du Nord-Ouest, les Métis faisaient partie du Ralliement national des Métis, mais ils ont décidé de s'en séparer parce qu'ils étaient en train de régler une revendication territoriale. Notre règlement indique clairement que le Ralliement national des Métis est composé uniquement de Métis; or, cette revendication territoriale touchait aussi d'autres Autochtones, et c'est pourquoi les Métis des Territoires du Nord-Ouest ont décidé de se retirer de notre organisation pour pouvoir poursuivre le règlement de leur revendication.

Le sénateur Buchanan : Je ne connaissais pas l'arrêt *Powley*. La Cour suprême a confirmé que les Métis forment un peuple à part entière ayant des droits spécifiques, et que leurs droits constitutionnels sont protégés par l'article 35. Je connais bien l'article 35 parce que je suis un de ceux qui l'ont signé. Je ne me rappelle pas si, à l'époque, l'article devait inclure les Métis. La Cour suprême reconnaît-elle maintenant que l'article 35 s'applique aux Métis, en ce qui concerne les droits issus de traités?

Mme Poitras : Les Métis sont visés depuis 1982 par l'article 35 de la Constitution canadienne. Il a fallu tout ce temps pour que ce soit finalement reconnu. C'est grâce à la Cour suprême du Canada que les Métis ont enfin pu faire reconnaître qu'ils forment, aux termes de la Constitution, un peuple autochtone ayant les mêmes droits que les autres.

Le sénateur Buchanan : J'étais là de 1978 à 1982, et notamment quand nous avons mis le point final à tout cela en 1981. Je suppose que, comme nous n'avons pas de Métis dans la région de l'Atlantique, d'où je viens, personne parmi nous ne s'est rendu compte que les Métis jouissaient des droits protégés par l'article 35 de la Constitution. On en apprend tous les jours.

The Chairman: I might remind the former premier of Nova Scotia that in section 35 of the Constitution, there is a clause that says that the Aboriginal people of Canada include the Indian, Inuit and Metis people.

Senator Léger: I am from the East too. Your Metis Nation is from Ontario west, but you are a national organization. Do you have any concerns or frustrations about other people defining themselves as Metis? Are you worried about others who had lands before Canada was created? When the 1982 Charter refers to the Metis, does it mean only the Metis from the western provinces? When the courts use this term, do they mean only those Metis west of Ontario?

Ms. Poitras: I cannot answer your question as to what was meant when the term "Metis" was included in the 1982 Charter. Perhaps Senator Buchanan knows better than I do.

I do know that there certainly are people in other parts of Canada who identify themselves as Metis. We actually had the opportunity to go to New Brunswick where Minister Scott introduced us to some people who made it clear to us that they are mixed-blood people, but they do not consider themselves as Metis. We are aware of other people who identify as Metis whose background differs from the history we have known as western people. The Supreme Court decision has certainly left openings for other people to prove their ancestry, just as we had to. The Metis National Council had to prove our historical background in the court case.

Senator Léger: I imagine there must be many Metis in Quebec. Even in New Brunswick, I have heard people identify themselves as Metis. I wonder if the Metis in the west are worried or interested about this. You told us that Minister Scott introduced you to some Metis in New Brunswick, which is interesting. I am glad. I have the feeling that they feel left out. You have the word "national" in your identity. I understand that that comes from before there was Canada, but they were here before Canada too. That part really puzzles me, but I understand a little better today.

On page 3 of your presentation, you listed all of your successes: $32 million loaned to entrepreneurs, 800 businesses, and so on. Yet I felt that the overall tone of your comments was really more on the negative side, with not much emphasis on the positive things you are doing. Is there a reason for that?

Ms. Poitras: We wanted to point out that the only opportunity we have had as Metis is through Human Resources and Skills Development Canada and our Aboriginal Human Resources Development Agreement. That is the only agreement to have been devolved to the Metis Nation. We have been allowed to design and develop programs to train our people to be able to fulfill those needs in our communities. It has truly been a success. We

Le président : J'aimerais rappeler à l'ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse que l'article 35 de la Constitution contient une disposition selon laquelle les peuples autochtones du Canada incluent les Indiens, les Inuits et les Métis.

Le sénateur Léger : Je viens de l'Est moi aussi. Votre nation métisse est établie en Ontario et dans les provinces plus à l'ouest, mais vous êtes une organisation nationale. Est-ce que vous trouvez frustrant ou préoccupant que d'autres personnes se définissent aussi comme des Métis? Vous intéressez-vous au sort des autres nations qui avaient des terres avant que le Canada soit créé? Quand on parle des Métis dans la Charte de 1982, est-ce que cela inclut seulement les Métis des provinces de l'Ouest? Et quand les tribunaux emploient ce terme, est-ce que cela désigne seulement les Métis qui vivent à l'ouest de l'Ontario?

Mme Poitras : Je ne peux pas vous dire à quoi correspondait exactement le terme « Métis » quand il a été inclus dans la Charte en 1982. Le sénateur Buchanan le sait peut-être mieux que moi.

Ce que je sais, c'est qu'il y a bien sûr des gens qui s'identifient comme Métis dans d'autres régions du Canada. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de nous rendre au Nouveau-Brunswick, où le ministre Scott nous a présenté des gens qui nous ont dit clairement qu'ils étaient de sang mêlé, mais qu'ils ne se considéraient pas comme des Métis. Nous savons qu'il y a aussi des gens qui se considèrent comme des Métis et dont l'histoire ne correspond pas à celle que nous avons vécue dans l'Ouest. La décision de la Cour suprême a certainement ouvert une porte aux gens qui veulent prouver leur ascendance, comme nous avons dû le faire. Le Ralliement national des Métis a dû faire la preuve de ses antécédents historiques devant le tribunal.

Le sénateur Léger : J'imagine qu'il doit y avoir beaucoup de Métis au Québec. Même au Nouveau-Brunswick, j'ai entendu des gens s'identifier comme Métis. J'aimerais savoir si cela inquiète les Métis de l'Ouest ou si cela les intéresse. Vous nous avez dit que le ministre Scott vous avait présenté des Métis au Nouveau-Brunswick; c'est intéressant. Je suis contente. J'ai l'impression que ces gens-là se sentent rejetés. Il y a le mot « national » dans votre nom. Je comprends que cela date d'avant le Canada, mais ils étaient là aussi avant le Canada. Je suis vraiment perplexe, mais je comprends un peu mieux maintenant.

À la page 3 de votre mémoire, vous énumérez toutes vos réussites : 32 millions de dollars de prêts à des entrepreneurs, 800 entreprises, et ainsi de suite. Pourtant, j'ai trouvé le ton général de vos commentaires plutôt négatif; j'ai eu l'impression que vous n'insistiez pas beaucoup sur les choses positives que vous faites. Est-ce qu'il y a une raison à cela?

Mme Poitras : Nous voulions faire ressortir le fait que les seuls outils dont nous disposons nous viennent de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et de la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones. C'est le seul élément à avoir été transféré à la nation métisse. Nous avons été autorisés à concevoir et à mettre en œuvre des programmes pour former nos gens afin qu'ils soient capables de répondre aux

hope Canada will see that success and look at the economic area and see that we can do the same thing there. We have the structures in place. We can do that.

I mentioned one other opportunity with the Metis Nation of Alberta. We have moved into the economic area by creating an economic development strategy. One of the areas we targeted was the oil and gas industry, because of what is happening in Alberta. We have had this opportunity because of an industry and a bank that believed in us. We have a drilling rig that is 100 per cent owned by the Metis Nation of Alberta. In order to get it, we organized a training program attached to it. At this point, we have trained over 50 people to manage that rig and to work on other rigs in the area as well. We are looking at expanding that initiative now. We have finished three years of our four-year contract with EnCana Corporation, one of the largest corporations in Canada. We are now looking to expand and move into the next phase.

At the time that the Metis Nation was moving forward with this initiative, the Government of Canada was providing grants of $1.5 million to First Nations to get into the business and do the very same thing that we did. We were not able to access those funds. That is what we really have an issue with. We are hoping that our Supreme Court win will ensure that we will be recognized and included in the Aboriginal agenda.

We have been included in last little while, but at that time, even though there was an Aboriginal agenda to create opportunities for Aboriginal people to get into the oil and gas industry in Alberta, we did not have access to those funds. We were probably too stubborn and too far into deciding that we would not lose this opportunity. We had a banker who believed in us. We had had some great partnerships for employment for our people in the past with the industry. We got them to believe in us, and we managed to figure out a way to make it work for us without having the grant that was provided to other Aboriginal people.

That is one of the points we wish to make: the only real opportunity we have had is through Human Resources and Skills Development Canada to design and develop and train our people in the areas they need it. Other than that, we have not had opportunities. We do hope that as this Senate committee looks at the economic opportunities, we will have a chance to present our position on how we believe that Aboriginal business could do some of the same things.

Within our human resources development agreements, we do not have the child care component. The child care initiative is clearly just for First Nations and Inuit. If we want to train anyone who has children needing child care, we have to build support for that into our training component. It does not come out of a child care initiative. That is one of the inequalities we see.

besoins de nos communautés. Nous avons eu un franc succès. Nous espérons que le Canada constatera ce succès et qu'il verra que nous pouvons faire la même chose sur le plan économique. Nous avons les structures nécessaires. Nous pouvons réussir.

J'ai mentionné aussi une réussite de la Métis Nation of Alberta. Nous nous sommes lancés dans l'arène économique en élaborant une stratégie de développement économique. Nous avons notamment mis l'accent sur l'industrie du pétrole et du gaz, à cause de ce qui se passe en Alberta. Nous avons eu cette possibilité grâce à une entreprise et à une banque qui croyaient en nous. Nous avons des installations de forage qui appartiennent à 100 p. 100 à la Métis Nation of Alberta. Pour en arriver là, nous avons mis sur pied un programme de formation. Jusqu'ici, nous avons formé plus de 50 personnes pour qu'elles puissent gérer ces installations et travailler dans d'autres installations de la région. Nous avons terminé la troisième année d'un contrat de quatre ans avec la société En Canada, une des plus grandes entreprises au Canada. Nous nous apprêtons maintenant à prendre de l'expansion et à passer à la phase suivante.

Au moment même où la nation métisse se lançait dans cette affaire, le gouvernement du Canada versait des subventions de 1,5 million de dollars aux Premières nations pour qu'elles s'implantent dans ce secteur et qu'elles fassent exactement la même chose que nous. Nous n'avons pas eu droit à ces fonds. C'est ce qui nous dérange le plus. Nous espérons que notre victoire devant la Cour suprême fera en sorte que nous soyons reconnus et que nous puissions profiter des programmes réservés aux Autochtones.

Nous en profitons depuis quelque temps, mais à ce moment-là, même s'il y avait des mesures visant à aider les Autochtones à participer aux activités de l'industrie du pétrole et du gaz en Alberta, nous n'avions pas accès à ces fonds. Nous étions probablement trop entêtés, et trop avancés pour risquer de laisser passer cette occasion. Nous avons eu un banquier qui croyait en nous. Nous avions une excellente collaboration avec l'industrie, qui employait déjà nos gens. Nous avons amené tous ces gens-là à croire en nous et nous avons réussi à trouver un moyen de nous débrouiller sans les subventions accordées à d'autres Autochtones.

C'est un des éléments que nous voulons faire ressortir : Ressources humaines et Développement des compétences Canada est le seul à nous avoir donné la chance de concevoir et de développer des programmes, et de former nos gens dans les domaines où ils en avaient besoin. Autrement, nous n'avons rien eu. Nous espérons que, dans le cadre de votre examen des perspectives économiques, nous aurons l'occasion de présenter notre position sur la façon dont les entreprises autochtones pourraient faire la même chose à notre avis.

Dans nos ententes sur le développement des ressources humaines, il n'y a rien de prévu au sujet de la garde des enfants. Il est clair que les projets en matière de garde des enfants visent uniquement les Premières nations et les Inuits. Si nous voulons former des gens qui ont des enfants et qui doivent les faire garder, nous devons en trouver les moyens à l'intérieur de nos propres programmes de formation. Cela ne vient pas d'un projet en matière de garde des enfants. C'est une des injustices que nous constatons.

Senator Léger: I understand from you that First Nations, Metis, and Inuit have always been represented in the law. There are three parts, but they are not equal, you say.

Ms. Poitras: Yes. In the last little while the Government of Canada has recognized us, and we had opportunities at the policy retreat to put our position forward. We are hoping that the situation will change.

Senator Peterson: Have the Metis people been denied any rights over the years?

Ms. Poitras: Denied any rights?

Senator Peterson: Have they been denied any rights as citizens of Canada because they were Metis?

Ms. Poitras: We were denied equal rights as compared to other Aboriginal people.

Senator Peterson: Right now, would you say that your major issue is and will be land rights? Is that your next challenge?

Ms. Poitras: Within the framework agreement that we just signed with Canada, land and resources are an issue, but economic development and education are also issues. We have no access to education similar to other Aboriginal people.

I would not say land rights are the only thing. Within the framework agreement, there are other items identified that we would like to talk about with Canada. Those include health, education, economic development, land and resources — all of those areas.

Senator Buchanan: Thank you, Mr. Chairman, for bringing me up to date on something I should have known all along. It is interesting that section 35(2) does include Metis. I had forgotten that. However, maybe it is not a matter forgotten; maybe it was a matter that did not ring back in 1981 because we had no Metis. Or did we?

Like Senator Léger, I am still wondering about the criteria you have set up to determine who is a Metis and who is not. Certainly we have a history in the Atlantic provinces as well of intermarriage between Europeans and Aboriginals. Most of those people are recognized by Indian and Northern Affairs. I still do not grasp your criteria for the Metis Nation.

Ms. Poitras: Our definition is within the documents that you have. Metis means a person who self-identifies as Metis, is distinct from other Aboriginal people, is of historic Metis Nation ancestry, which means from the historic homeland, and is accepted by the Metis Nation. That is the Metis National Council's definition.

Senator Buchanan: Does the Metis National Council have to accept as a member of the Metis Nation a person who self-identifies as Metis?

Le sénateur Léger : Si je comprends bien, les Premières nations, les Métis et les Inuits ont toujours été inclus dans la Loi. Il y a trois éléments, mais vous dites qu'ils ne sont pas égaux.

Mme Poitras : En effet. Le gouvernement du Canada reconnaît notre existence depuis quelque temps, et nous avons eu l'occasion de faire valoir notre point de vue au cours de la réunion de réflexion. Nous espérons que la situation va changer.

Le sénateur Peterson : Les Métis ont-ils été privés de certains droits dans le passé?

Mme Poitras : S'ils ont été privés de certains droits?

Le sénateur Peterson : Est-ce qu'ils ont été privés de certains droits, comme citoyens du Canada, parce qu'ils étaient Métis?

Mme Poitras : Nous n'avons pas les mêmes droits que les autres peuples autochtones.

Le sénateur Peterson : À l'heure actuelle, diriez-vous que votre principal problème, ce sont — et ce seront — les droits territoriaux ? Est-ce le prochain défi à relever?

Mme Poitras : L'accord-cadre que nous venons tout juste de signer avec le Canada soulève la question des terres et des ressources, mais aussi celles du développement économique et de l'éducation. Nous n'avons pas accès aux mêmes programmes d'éducation que les autres Autochtones.

Je ne dirais pas que les droits territoriaux sont le seul enjeu. Il y a dans l'accord-cadre d'autres éléments dont nous aimerions discuter avec le Canada, notamment la santé, l'éducation, le développement économique, les terres et les ressources. Il y a une foule de choses.

Le sénateur Buchanan : Merci, monsieur le président, de m'avoir appris une chose que j'aurais dû savoir il y a longtemps. Il est intéressant que le paragraphe 35(2) inclue les Métis. Je l'avais oublié. Ou peut-être que ce n'est pas un oubli; peut-être que cela ne me disait rien en 1981 parce que nous n'avions pas de Métis. Mais peut-être que nous en avions?

Comme le sénateur Léger, je me pose encore des questions sur les critères que vous appliquez pour déterminer qui est Métis et qui ne l'est pas. Nous avons eu nous aussi, dans les provinces de l'Atlantique, des mariages mixtes entre Européens et Autochtones. La plupart des gens issus de ces mariages sont reconnus par le ministère des Affaires indiennes et du Nord. Je ne saisis toujours pas les critères que vous appliquez à la nation métisse.

Mme Poitras : Notre définition se trouve dans le document que vous avez en main. Les Métis sont les gens qui s'identifient comme tels, qui sont distincts des autres Autochtones, dont les ancêtres appartenaient historiquement à la nation métisse — c'est-à-dire qu'ils vivaient sur notre territoire historique — et qui sont acceptés par la nation métisse. C'est la définition adoptée par le Ralliement national des Métis.

Le sénateur Buchanan : Le Ralliement national des Métis doit-il accepter comme membre de la nation métisse toute personne qui s'identifie comme Métisse?

Ms. Poitras: No. If a person walks into our office and self-identifies as Metis, we go through a process. There is an application form and a list of other criteria. The person has to provide his or her genealogy that connects him or her to the Metis Nation homeland.

Senator Buchanan: Would that be quite a big job?

Ms. Poitras: In Alberta, we have a genealogist on staff who works with our members. There are 33,000 members of the Metis Nation of Alberta who have gone through the process of coming through our doors, self-identifying, and applying for membership. Then they go home and work with their family on a family tree or our genealogist works with them. They provide their birth certificate, and then they get a card. That is the process.

Senator Buchanan: To your knowledge, have you turned down many people who have self-identified as Metis but who have not proven it sufficiently?

Ms. Poitras: I would not be able to tell you how many people we have turned down.

We have worked with people who truly feel that they do fit within the nation but have not been able to do their genealogy or do not know how. There are people who have come in who have no Metis ancestry at all and could not provide anything.

Senator Buchanan: I think you mentioned that you have had difficulty negotiating with the federal government as the Metis Nation on matters that you mentioned in your brief here. Is that true?

Ms. Poitras: In order for us to be able to negotiate as the Metis Nation, the first thing that needed to happen was for the governments to recognize who we are as a nation, as one of the Aboriginal peoples.

Senator Buchanan: Would you agree if the government were to say that it was willing to recognize and negotiate with the Metis, provided that the government had a say in the criteria used to determine who is or is not a Metis?

Ms. Poitras: I would wonder why a government would do that.

Senator Buchanan: They have done it before.

Ms. Poitras: For me, it is all about the history that I have learned from the time I was big enough to walk. Who we were was about a proud nation that raised their flag in 1816. It was about more than mixed-blood people. It was about a nation that had a history, a culture, a dance. It was about taking the best of the European and the best of the Aboriginal, and that is who we are.

Senator Buchanan: Very interesting. By the way, I would like to tell you that I think the Metis National Council is very fortunate to have you; you are an articulate spokesperson for your nation.

Mme Poitras : Non. Si une personne se présente à notre bureau et prétend qu'elle est Métisse, nous appliquons un processus bien établi. Il y a un formulaire de demande et une liste d'autres critères. La personne doit établir sa généalogie pour montrer qu'elle se rattache au territoire de la nation métisse.

Le sénateur Buchanan : Est-ce que c'est très compliqué?

Mme Poitras : En Alberta, notre personnel compte un généalogiste qui travaille avec nos membres. Il y a 33 000 membres de la Métis Nation of Alberta qui ont suivi le processus : ils se sont présentés chez nous, ils se sont identifiés comme Métis et ils ont demandé à devenir membres. Ils sont ensuite retournés chez eux et ils ont tâché d'établir leur arbre généalogique avec leur famille, ou alors ils ont travaillé avec notre généalogiste. Ils ont dû ensuite fournir leur certificat de naissance avant d'obtenir une carte. C'est la marche à suivre.

Le sénateur Buchanan : À votre connaissance, avez-vous déjà refusé des gens qui disaient être des Métis mais qui n'avaient pas réussi à le prouver?

Mme Poitras : Je ne pourrais pas vous dire combien de gens nous avons refusé.

Nous avons travaillé avec des gens qui croyaient sincèrement appartenir à notre nation, mais qui n'ont pas pu établir leur arbre généalogique, ou qui ne savaient pas comment faire. Il y a aussi des gens qui n'avaient absolument pas d'ancêtres métis et qui ne pouvaient nous fournir aucune preuve.

Le sénateur Buchanan : Il me semble vous avoir entendu dire que vous aviez eu du mal à négocier avec le gouvernement fédéral, en tant que nation métisse, au sujet de différentes questions mentionnées dans votre mémoire. C'est bien cela?

Mme Poitras : Pour que nous puissions négocier en tant que nation métisse, il fallait d'abord que les gouvernements reconnaissent que nous formons une nation, un des peuples autochtones.

Le sénateur Buchanan : Seriez-vous d'accord si le gouvernement se disait prêt à reconnaître les Métis et à négocier avec vous à condition d'avoir son mot à dire dans les critères appliqués pour déterminer qui est Métis et qui ne l'est pas?

Mme Poitras : Je me demanderais quelles sont les raisons du gouvernement.

Le sénateur Buchanan : Il l'a déjà fait.

Mme Poitras : Pour moi, tout se rattache à l'histoire que j'ai apprise dès que j'ai été assez grande pour marcher. Ce que nous sommes, c'est une nation fière qui a hissé son drapeau pour la première fois en 1816. Ce n'est pas simplement une question de sang mêlé. Nous formons une nation, avec une histoire, une culture, une danse. Nous avons pris le meilleur des Européens et le meilleur des Autochtones, et voilà ce que nous sommes.

Le sénateur Buchanan : Très intéressant. En passant, je dois vous dire qu'à mon avis, le Ralliement national des Métis est très chanceux de vous avoir; vous êtes une porte-parole très convaincante pour votre nation.

Ms. Poitras: Thank you. If our president had been here, he would have been able to explain Metis better than I did. He was one of the lawyers for the *Powley* case.

The Chairman: If there are no other questions, I would like to thank you very much for your presentation. I am sure you have assisted our colleagues in understanding the Metis Nation, who they are as a people, and some of the problems they are experiencing.

The framework agreement that you have talked about will be very helpful in our discussions. I understand that you see it as a very significant document that will assist you in your dealings with the federal government in terms of being recognized and eventually being given the same status, rights, and programs that other Aboriginal people have.

We need a motion to accept and to have this document filed with our committee. Moved by Senator Buchanan, seconded by Senator Peterson to have the document entitled "Metis Nation Framework Agreement" filed with the clerk. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Motion is carried.

Before we close, I would like to thank Senator Léger. Is this your last meeting with our committee?

Senator Léger: Yes, it is.

The Chairman: I would like to thank you very much on behalf of our committee. You have been a very faithful committee member. I thank you for your contribution, your insight, and your fight for Aboriginal people. You have pressed and fought for the plight of Aboriginal people at every meeting we have had. We will remember you. We are occasionally televised, so you will be able to see some of our work in the years ahead at your home in New Brunswick.

Senator Léger: I have learned so much. Thank you.

The Chairman: If there is nothing further, I shall adjourn the meeting for the day.

The committee adjourned.

Mme Poitras : Merci. Si notre président était ici, il pourrait vous expliquer le terme « Métis » mieux que moi. C'était un des avocats dans l'affaire *Powley*.

Le président : S'il n'y a pas d'autres questions, je vous remercie infiniment de votre présentation. Je suis sûr que vous avez aidé nos collègues à comprendre la nation métisse, et à savoir qui elle regroupe et quels sont ses problèmes.

L'accord-cadre dont vous avez parlé nous sera très utile dans nos discussions. Si je comprends bien, c'est pour vous un document très important qui vous aidera, dans vos rapports avec le gouvernement, à vous faire reconnaître et à obtenir un jour le même statut, les mêmes droits et les mêmes programmes que les autres Autochtones.

Nous avons besoin d'une motion pour que le comité accepte ce document et pour qu'il soit consigné au compte rendu. Le sénateur Buchanan, appuyé par le sénateur Peterson, propose que le document intitulé « Accord-cadre avec la nation métisse » soit déposé auprès de la greffière. Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

Avant de clore la séance, je voudrais remercier le sénateur Léger. C'est votre dernière séance avec notre comité?

Le sénateur Léger : Oui, en effet.

Le président : Merci beaucoup au nom de tous mes collègues. Vous avez été un membre très fidèle de notre comité. Je vous remercie de votre contribution, de votre sagesse et de votre intérêt pour les peuples autochtones. Vous avez dénoncé énergiquement la situation déplorable des Autochtones à toutes nos séances. Nous ne vous oublierons pas. Comme nos travaux sont télévisés à l'occasion, vous pourrez y assister de chez vous au Nouveau-Brunswick au cours des prochaines années.

Le sénateur Léger : J'ai appris énormément. Merci.

Le président : S'il n'y a rien d'autre, je vais lever la séance pour aujourd'hui.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid
Lettermail
Poste-payé
Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, June 14, 2005

Indian and Northern Affairs Canada:

Marc Brooks, Director General, Economic Development Branch, Socio-economic Policy and Programs Sector;

Leslie Whitby, Acting Director General, Natural Resources and Environment Branch, Northern Affairs Program;

Keltie Voutier, Senior Policy Advisor, Northern Oil and Gas Branch, Northern Affairs Program.

Wednesday, June 15, 2005

Assembly of First Nations:

Chief Jason Goodstriker, Regional Chief of Alberta;

Judy Whiteduck, Director, Economic Partnership Secretariat;

Dean Polchies, Policy Analyst, Economic Partnership Secretariat.

Métis National Council:

Audrey Poitras, Vice-President;

Valerie Nicholls, Director of Intergovernmental Affairs.

TÉMOINS

Le mardi 14 juin 2005

Affaires indiennes et du Nord Canada :

Marc Brooks, directeur général, Direction générale du développement économique, Secteur des programmes et des politiques socioéconomiques;

Leslie Whitby, directrice générale intérimaire, Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement, Programme des affaires du Nord;

Keltie Voutier, conseiller principal en matière de politiques, Direction générale du pétrole et du gaz du Nord, Programme des affaires du Nord.

Le mercredi 15 juin 2005

Assemblée des Premières nations :

Le chef Jason Goodstriker, chef régional de l'Alberta;

Judy Whiteduck, directrice, Secrétariat des partenariats économiques;

Dean Polchies, analyste des politiques, Secrétariat des partenariats économiques.

Ralliement national des Métis :

Audrey Poitras, vice-présidente;

Valerie Nicholls, directrice des affaires intergouvernementales.

Available from:
PWGSC – Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible auprès des:
TPGSC – Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca